

SÉNAT
DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15.
TELEX 201176 F DIRJO PARIS



TÉLÉPHONES :
STANDARD : (1) 40-58-75-00
ABONNEMENTS : (1) 40-58-77-77

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1989-1990

COMPTE RENDU INTÉGRAL

28^e SÉANCE

Séance du lundi 20 novembre 1989

SOMMAIRE

PRÉSIDENTIE DE M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER

1. **Procès-verbal** (p. 3481).
2. **Politique générale.** - Débat et vote sur une déclaration du Gouvernement (p. 3481).

MM. Michel Rocard, Premier ministre ; Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères ; Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères ; Daniel Hoeffel, Christian Bonnet, Maurice Couve de Murville, Jean Garcia, Jean François-Poncet, Claude Estier, Jacques Habert.

Suspension et reprise de la séance (p. 3496)

PRÉSIDENTIE DE M. JEAN CHAMANT

MM. Jacques Golliet, Michel Poniatoski, Jacques Chaumont, Louis Jung, Jacques Larché, Yvon Bourges, le ministre d'Etat, le Premier ministre.

M. Daniel Hoeffel.

Suspension et reprise de la séance (p. 3505)

Explications de vote (p. 3505)

MM. Etienne Dailly, Robert Pontillon, Marcel Lucotte, Ernest Cartigny, Robert Vizet, Josselin de Rohan.

Approbation, au scrutin public à la tribune, de la déclaration du Gouvernement.

M. le Premier ministre.

3. **Communication du Gouvernement** (p. 3510).
4. **Ordre du jour** (p. 3510).

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTICE DE M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER, vice-président

La séance est ouverte à dix-sept heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

PROCÈS-VERBAL

M. le président. Le compte rendu analytique de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

2

POLITIQUE GÉNÉRALE

Débat et vote sur une déclaration du Gouvernement

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale, portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est, suivie d'un débat et d'un vote sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, au milieu des drames et des souffrances dont le monde nous offre chaque jour le spectacle poignant, il arrive parfois que l'Histoire nous procure de grandes joies.

Tous, nous avons partagé celle de l'ouverture du mur de Berlin, qui est venue, de manière symbolique et exaltante, ponctuer l'évolution en cours dans les pays de l'Est.

Habités à les voir depuis des décennies immobiles et menaçants, nous les avons soudain découverts mouvants et quelque peu désespérés.

Alors, une fois passé le premier moment de bonheur, une fois exprimée la satisfaction profonde et durable que suscite toute grande victoire de la démocratie et de la liberté, il revient aux responsables que nous sommes - exécutif et législatif - de nous interroger sur les suites.

Ces questions sont fécondes, moins simples mais bien plus porteuses d'espoir que le *statu quo ante*, hérité de Yalta, qui, d'une certaine manière, offrait une sorte de terrible confort.

La France et l'Europe, cependant, ne sont pas prises au dépourvu. D'abord parce que, si nul n'avait prévu une telle rapidité, certains avaient anticipé sur le cours des événements, avaient noué les contacts et mené la réflexion qui autoriseraient une réaction adaptée et rapide.

J'ai eu le privilège d'en être le témoin samedi soir. Le vieux militant européen que je suis, mais également l'habitué des discussions interminables et des chicaneries de toutes sortes qui, traditionnellement, occupent les rencontres communautaires, peut vous affirmer qu'il s'est passé quelque chose d'inédit et qu'on a perçu là une volonté commune, j'allais dire une communion d'esprit et de volonté, un souffle dont le souvenir avait à peu près disparu depuis l'époque de Robert Schuman et Jean Monnet.

Certains, autour de la table, pouvaient avoir des doutes, des réticences, sur tel ou tel aspect, qu'il soit diplomatique ou financier, futur ou immédiat. Mais tous ont su les dominer et je ne crois pas m'avancer beaucoup en disant que

chacun des participants a ressenti samedi, mieux que jamais et avec presque autant de surprise que d'émotion, l'unité profonde de notre Communauté.

Bien des questions subsistent naturellement, bien des difficultés aussi. Mais l'autorité impressionnante avec laquelle le Président de la République a su fédérer les volontés et faire converger les préoccupations permet plus d'optimisme qu'on n'en avait naguère.

C'est en grande partie grâce à lui que sera épargnée à l'Europe l'humiliation de devoir aller frapper à la porte des super-grands, puisque ce sont MM. Bush et Gorbatchev qui ont tous deux exprimé non seulement le désir - ce qui ne serait que flatteur - mais surtout le besoin - ce qui est autrement plus important - de rencontrer rapidement François Mitterrand, président en exercice des Communautés européennes.

Cela sert l'Europe autant que cela fait honneur à la France, et vous comprendrez sans doute, mesdames, messieurs les sénateurs, que le Premier ministre que je suis trouve de la fierté et de la joie à servir cet homme-là.

De la même manière, je crois que fait honneur à la France et au Sénat le débat d'aujourd'hui, qui se conclura par un vote.

Vous êtes la première assemblée parlementaire européenne, mesdames, messieurs les sénateurs, à vous saisir et à vous prononcer au fond après la rencontre de samedi, et après les changements si soudains de ces trois dernières semaines dans au moins trois, bientôt quatre, des pays de l'Europe de l'Est.

Il y a ici suffisamment de sérieux, de talent et de compétence pour que cette assemblée soit digne de l'enjeu.

Si nous avons choisi de mettre en œuvre le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution sur un aspect de politique étrangère, comme cela s'était déjà fait le 10 juin 1975, c'est parce que nous pensons qu'ici on sait s'élever au-dessus des enjeux étroitement partisans pour être à la hauteur des événements historiques que notre continent est en train de vivre.

Je ne serai malheureusement pas en mesure, pour des raisons que vous connaissez tous, d'assister à l'intégralité du débat - en clair, je vais vous quitter dans quelques instants pour rejoindre l'Assemblée nationale - et je le regrette, même si, naturellement, je reviendrai parmi vous ce soir.

Mais à quelque chose malheur est bon, car c'est à M. Roland Dumas que revient le soin d'exposer le détail de notre action et de nos orientations, et vous pourrez ainsi dialoguer avec l'artisan infatigable et talentueux de la politique qu'il vous est demandé d'approuver.

C'est donc le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères qui, au nom du Gouvernement, va vous adresser la déclaration de politique générale portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est.

C'est sur cette déclaration, éclairée par le débat qui suivra, que vous aurez à vous prononcer par un vote.

Ce vote, mesdames, messieurs les sénateurs, ne portera pas sur l'ensemble des affaires gouvernementales. C'est clair. Connaissant la majorité politique du Sénat, nous savons tous qu'elle ne pourrait y être favorable. Non, le vote portera seulement, comme en 1975, sur un aspect considérable mais cependant circonscrit. Bien sûr, il ne vous engagera pas au-delà de son objet.

Voilà des années, mesdames, messieurs les sénateurs, que nous n'avons pas eu le sentiment de vivre des événements d'une telle importance, porteurs d'un tel espoir de liberté. Ils peuvent, si nous le voulons, être un stimulant considérable pour l'unification européenne. Ils peuvent être l'occasion d'une manifestation de notre unité nationale, par-delà nos divisions durables et naturelles. Ils peuvent donc marquer une pose dans nos querelles intestines, juste le temps d'exprimer à l'Europe un message d'union, un message d'espoir

et un message de paix. (*Applaudissements sur les travées socialistes, du R.D.E., ainsi que sur certaines travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'Etat. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, l'ampleur des événements qui se déroulent à l'Est de l'Europe a justifié, comme vient de le rappeler M. le Premier ministre, cette demande de débat. Un autre débat sur la politique extérieure du Gouvernement aura lieu dans quelques jours devant votre assemblée, lors de la discussion budgétaire.

J'observe, après M. le Premier ministre, que le 10 juin 1975, et dans le même esprit, un débat analogue avait eu lieu devant votre assemblée ; le Premier ministre de l'époque s'en était tenu à une déclaration sur la politique étrangère de son gouvernement, sanctionnée par un vote en application de l'article 49, dernier alinéa, de notre Constitution.

Il avait volontairement écarté tout autre sujet en des termes que j'ai trouvés, pour ma part, convaincants. Permettez-moi de le citer.

« J'avais, à partir de là - de l'article 49 - la possibilité de faire une déclaration de politique générale qui soit une sorte de survol de l'ensemble de la politique conduite par le Gouvernement dans la conjoncture actuelle et compte tenu des objectifs à moyen et à long terme qui sont les nôtres. Cela m'aurait conduit à évoquer à la fois les problèmes économiques et sociaux, qui sont particulièrement préoccupants à l'heure actuelle, ainsi que les problèmes de fond relatifs à notre politique étrangère et à notre politique de défense, lesquels conditionnent la place et l'indépendance de la France dans le monde.

« Je limiterai aujourd'hui mes observations à tout ce qui concerne la politique étrangère et la politique de défense de la France. Ainsi, votre assemblée se sera trouvée à même d'apprécier et de se prononcer en quelques jours, de façon approfondie, sur l'ensemble des données fondamentales qui caractérisent la politique du Gouvernement. »

C'est en nous inspirant de cet exemple, mesdames, messieurs les sénateurs, que nous vous avons suggéré de tenir ce débat.

Depuis près d'un demi-siècle, l'Europe « était veuve d'elle-même », selon le très beau mot de Milan Kundera. Et voilà que soudain l'Histoire, dont certains annonçaient avec légèreté la fin, se réveille. Un ordre se défait. Il était né des divisions de la guerre ; il se nourrissait de la confrontation Est-Ouest. L'équilibre qu'il assurait était confortable, en tout cas familier ; nous y avions nos habitudes.

Un autre ordre s'esquisse, né d'un nouvel espoir de liberté. Ses contours sont encore mal définis, mais l'allure à laquelle il se met en place et la tournure prise par les événements suscitent autant d'interrogations que d'incertitudes. Des problèmes anciens réapparaissent. Il en est de nouveaux qui bousculent nos raisonnements anciens et nous contraignent à une réflexion sans préjugés.

C'est ce dont vous avez accepté de débattre avec nous et je vous en remercie.

Une constatation s'impose : le « bouleversement tranquille », dont l'est de notre continent est aujourd'hui le théâtre, est sans aucun doute l'événement le plus considérable de l'Histoire contemporaine. Chacun le perçoit et en mesure l'ampleur. Les puissances savent qu'avec le remodelage de l'Europe c'est un nouvel ordre mondial qui germe.

Quels sentiments nous animent en cet instant ? D'abord, une juste satisfaction, ensuite une grande allégresse.

Le Président de la République l'a dit au nom des Douze : c'est un « sentiment de joie que nous éprouvons devant cette nouvelle marche en avant de la liberté ». La « liberté » : la vie internationale est assez avare de ces instants exceptionnels pour que nous n'hésitions pas à répéter ce mot !

Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, laissez-moi, une fois encore, vous remercier de l'occasion que vous offrez au Gouvernement, qui en avait fait la demande, d'exposer les vues de la France sur ces événements. Comment notre pays entend-il aborder cette page de notre Histoire, dans la continuité de sa politique étrangère, dans la fidélité à ses valeurs, et la conscience qu'il a de sa place et de son rôle en Europe et dans le monde ?

Vous le savez, je reviens de Hongrie et de Pologne ; le président de la commission des Communautés européennes m'accompagnait dans ce déplacement. J'ai entendu, comme vous sans doute, l'appel angoissé de M. Mazowiecki : « Ne laissons pas se perpétuer une "Europe des riches" et une "Europe des pauvres". De cette division naîtraient de nouveaux périls. » Cet homme émouvant disait des choses simples. Entendons-les. Il ajoutait : « Nous sommes condamnés à réussir dans un délai de six mois. » Il nous demandait d'accélérer le rythme et l'ampleur de notre aide sans laquelle les réformes courageuses qui ont été entreprises tourneraient court.

Vous voudrez bien comprendre - j'en suis sûr - que je puisse souhaiter que parte de la Haute Assemblée, comme ce fut le cas lors de la rencontre des Douze à Paris samedi soir, un message d'espoir que les peuples d'Europe de l'Est attendent de nous, une réponse des Français aux appels qu'ils nous lancent. Votre vote aura cette signification avant toute autre.

Mesdames, messieurs les sénateurs, commencé avec la *perestroïka* en U.R.S.S., le mouvement s'est étendu de proche en proche aux autres pays du bloc de l'Est. N'en doutons pas, il se poursuivra. Bien insensés sont ceux qui se croient à l'abri du mouvement et se crispent face à l'aspiration de leurs peuples à la liberté et à la démocratie. Le liberté ne connaît pas les frontières, la démocratie finit par l'emporter. La preuve, aujourd'hui, nous en est administrée.

Comme toujours en pareille circonstance, des symboles forts naissent, des images s'imposent : un mur qui se lézarde et qui s'abat dans la liesse d'un peuple en marche vers sa liberté, des foules silencieuses qui défilent, des appels lancés au reste du monde. Hier, c'était Budapest, Varsovie et Berlin, puis Sofia ; aujourd'hui, au moment même où je m'exprime, c'est Prague ; demain, ce sera Bucarest.

Car la vague déferlante de la démocratisation et des droits de l'homme ne s'arrêtera pas - soyez-en persuadés - face aux sursauts des totalitarismes. Les années qui nous séparent de la fin de ce millénaire marqueront l'avènement d'une Europe réconciliée avec elle-même autour des valeurs d'une commune civilisation, d'une Europe retrouvée. C'est à nous qu'il appartient d'en assurer le terme.

Mesdames et messieurs, la politique de la France en Europe centrale et orientale, poursuivie avec détermination depuis des années, s'en trouve justifiée. Rappelons-en, si vous le voulez bien, les principes et les étapes.

Notre pays a toujours exprimé sa volonté d'aider à surmonter les divisions de l'après-guerre, de tourner le dos à la politique des blocs en encourageant les peuples à décider eux-mêmes de leur destin. La France a maintenu un dialogue franc et permanent, sans exclusive, avec tous les pays dont nous étions séparés, malgré des affinités anciennes et profondes.

Dans la période plus récente, et pressentant l'évolution des esprits, le Président de la République s'était rendu - vous vous en souvenez - en Union soviétique, en Pologne et en Hongrie, mais aussi en Tchécoslovaquie et en Bulgarie. Prévu de longue date, le voyage en République démocratique allemande aura lieu prochainement ; on en mesure la portée. Prudente, voire discrète, mais toujours présente, la France a su faire entendre quand il le fallait, où il le fallait, comme il le fallait, son message d'encouragement et d'espoir. Samedi dernier, elle l'a amplifié en le proposant à ses onze partenaires de la Communauté.

Demandons-nous, d'abord, quelles peuvent être les conséquences sur l'équilibre mondial et européen de cette formidable mutation.

C'est le glas de Yalta - selon la formule consacrée, même si elle est inexacte - plus précisément du partage du monde. Rien ne sera plus comme avant de ce point de vue. C'est aussi la fin de la doctrine Brejnev et du recours à la force pour imposer à la fois un modèle et un ordre. L'ordre régnait, en effet, à Prague et à Budapest comme à Varsovie. Nous en savons le prix, l'Histoire, hélas ! se répète.

Mais la doctrine de la non-ingérence ne doit pas être confondue avec le bouleversement des équilibres. L'Europe aura besoin de temps et de calme pour que s'accomplissent les réformes. Tant que celles-ci ne seront pas achevées, qu'elles n'aient pas atteint leur point d'orgue, il serait dangereux de toucher aux pactes comme aux alliances, aux tracés des frontières. Oui à la célérité, non à la précipitation.

Chacun, du reste, le comprend, qui s'efforce de rassurer. La sagesse est de mise, il est un temps pour chaque chose. C'est le temps, en effet, qui va dessiner, par la réconciliation, les futurs regroupements et les adhésions nouvelles, bref le paysage européen du siècle prochain.

La controverse sur la réunification des deux Allemagnes est apparue, naturellement, au cœur de cette dialectique. L'émotion des retrouvailles passée, demeurent les réalités. Rappelons d'abord un principe : chaque peuple a le droit de décider de son sort, le peuple allemand autant que tout autre. Mais si la sensibilité du peuple allemand doit être prise en compte, celle de ses voisins doit l'être également.

Des accords et des traités ont réglé le sort de ces deux Etats souverains et indépendants ; ils ont consacré un ordre juridique dont le dénouement ne dépend pas que des seuls intéressés.

Forte d'une tradition séculaire, la République fédérale d'Allemagne a reconstruit ses réseaux de relations, notamment économiques, avec l'Europe de l'Est : la R.D.A., la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne. Mais la R.F.A. s'est aussi engagée fortement dans la construction de la Communauté économique européenne. Cet engagement reste déterminant bien qu'il ne remonte qu'à quarante années. Et rien ne nous autorise à penser que les dirigeants allemands sont enclins à sacrifier cette politique de construction européenne au profit de l'autre.

La question allemande trouvera sa solution au terme d'une mutation que nous n'avons ni à contrarier ni à précipiter. Elle sera ce que l'Europe décidera.

J'ai dit « l'Europe » : c'est vers elle, en effet, que se tournent les regards.

Que fait-elle pour venir en aide aux pays de l'Est ? Comment entend-elle organiser sa sécurité dans ce nouvel environnement ? Quel est l'avenir de la Communauté économique européenne ? Ce sont trois questions qui appellent trois réponses.

La réforme doit réussir, nous le souhaitons et nous le voulons. Mais encore faut-il que les pays occidentaux y mettent du leur. La France a pris la tête du mouvement de solidarité et a donné l'exemple. Elle a salué, la première, l'avènement de la démocratie à Varsovie et à Budapest. Elle a été la première à manifester sa solidarité avec la Pologne et la Hongrie. C'est à son initiative que le sommet de l'Arche, le 14 juillet dernier, a confié à la commission le soin de coordonner l'aide des pays industrialisés. Ils sont aujourd'hui vingt-quatre qui ont entendu l'appel français. Le 13 décembre prochain, ces vingt-quatre pays se réuniront, à ma demande, à l'échelon ministériel, pour donner une impulsion politique et motiver ceux qui « traînent encore les pieds ».

Dès le mois de juin dernier à Varsovie - vous vous en souvenez - le Président de la République a annoncé un plan français pour la Pologne comportant le rééchelonnement de la dette polonaise à hauteur de 5 milliards de francs, l'ouverture de crédits à court terme d'un montant de 150 millions de francs immédiatement disponibles - et presque immédiatement utilisés - et d'un crédit à moyen terme de 500 millions de francs, un vaste programme de coopération portant sur la formation des cadres de gestion et sur la collaboration entre les administrations française et polonaise. Des missions d'expertises destinées à faciliter la reconversion industrielle de la Pologne se succèdent. Il en est de même pour l'agriculture.

Les choses n'en sont pas restées là. M. le Président de la République a exposé, le 25 octobre à Strasbourg, un plan additionnel pour la Pologne et la Hongrie. Le total de l'aide de la France à la Pologne est porté à 4 milliards de francs. Ce plan complémentaire prévoit, notamment, la création d'un fonds d'investissement de 900 millions de francs, une dotation spéciale de 90 millions de francs pour la formation et l'assistance technique, ainsi que l'ouverture de nouveaux crédits commerciaux à hauteur de 2 milliards de francs. Est-ce trop peu ? Oui, dans un certain sens, mais la France ne craint pas la comparaison avec d'autres pays, soyez-en persuadés.

Cet effort est adapté aux demandes des pays destinataires. Il correspond aux investigations menées par moi-même et par mes services au cours de nombreux déplacements. Il complète, enfin, l'aide décidée par la Communauté économique européenne, d'une ampleur sans précédent, sous la double impulsion de la Commission et de la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E.

Que l'on en juge. D'abord, en juillet dernier, une première aide alimentaire d'urgence de 140 millions d'ECU est accordée à destination de la Pologne. La Communauté économique européenne a récemment annoncé l'accroissement de sa contribution à la restructuration de la Pologne et de la Hongrie par un apport financier de 300 millions d'ECU, qui viennent s'ajouter aux 100 millions d'ECU consentis par les Etats membres et aux 300 millions d'ECU venus d'autres pays industrialisés.

Toujours sous l'impulsion de la France, la Communauté économique européenne a augmenté son effort. Je tiens à honorer, à mon tour, l'élan des Douze qui s'est manifesté samedi dernier et qui a été accueilli par le monde entier avec soulagement. Quelques esprits chagrins brodent ici ou là sur le « trop peu », ou brocardent sur le « pas assez vite » ou encore sur le « trop vite », sans se soucier de l'incohérence de leurs propos. Trois jours de discussion eussent été préférables à trois heures de décision. Bref, pour certains, il faudrait se hâter en prenant plus de temps.

Les douze chefs d'Etat et de gouvernement ont pris de nouvelles mesures, samedi soir, à l'Elysée. La Troïka et la Commission ont reçu mandat d'étudier la réalisation de plusieurs projets : la création d'une banque pour le développement et la modernisation de l'Europe de l'Est, la constitution d'une fondation européenne pour la formation des cadres de ces pays, l'ouverture des programmes déjà existants de la Communauté économique européenne pour tout ce qui touche à l'éducation et à la formation. Tous les rapports sur ces dossiers seront évoqués à Strasbourg.

Il y a plus. Ma récente visite à Varsovie m'a permis de prendre connaissance du plan d'assainissement et de modernisation de l'économie polonaise, tout comme mon déplacement à Budapest m'a permis de le faire pour l'économie hongroise.

La Pologne attend des décisions du Fonds monétaire international. Samedi soir, la Communauté économique européenne s'est fixé pour tâche de demander au F.M.I. d'aller plus vite et de se prononcer avant le 31 décembre 1989.

Pour défendre sa monnaie, en tout état de cause, la Pologne devra disposer d'un fonds de stabilisation d'un milliard de dollars. La France y participera.

La Hongrie, quant à elle, demande à bénéficier d'un crédit-relais d'un milliard de dollars. La Communauté économique européenne est prête à le mettre en place. La France y prendra sa part.

Cela ne signifie pas, mesdames, messieurs les sénateurs, bien sûr, que la Communauté économique européenne ait voulu faire une discrimination entre ses partenaires européens. Loin de là ! Sa politique est sans exclusive.

Ainsi la coopération avec la Yougoslavie sera-t-elle poursuivie, voire renforcée. Des perspectives s'ouvrent en Bulgarie. Des espoirs se font jour, en dépit des courants contraires, en Tchécoslovaquie.

Des négociations vont s'ouvrir en vue de la conclusion d'un accord commercial avec la République démocratique allemande. La Commission et la présidence française sont disponibles. La Communauté économique européenne sait qu'elle devra accepter des sacrifices financiers supplémentaires. Les partenaires de la réunion qui s'est tenue, samedi soir, à l'Elysée en étaient bien conscients.

Mais le mouvement auquel nous assistons touche aussi aux problèmes de sécurité en Europe. Comment la France y répond-elle ?

Un climat nouveau de confiance se fait jour.

Le spectre d'une confrontation directe en Centre Europe s'éloigne, mais l'accumulation des forces armées et l'asymétrie de leur répartition continuent d'occuper les esprits.

Cependant, les progrès constatés dans le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe autorisent bien des espoirs. Des possibilités naissent à la faveur des changements politiques en cours. Explorons-les. Exploitions-les, comme ce fut le cas à Paris, en mai 1989, lors de la Conférence sur les droits de l'homme.

Le moment est venu de traduire dans les réalités militaires l'évolution politique de notre continent. Aussi avons-nous fait du désarmement une priorité de notre politique étrangère.

Faut-il rappeler que M. le Président de la République fut le premier à dire l'urgence de l'ouverture des négociations sur le désarmement des forces classiques en Europe ? Ces négociations sont aujourd'hui bien avancées à Vienne. En

huit mois, des progrès considérables ont été accomplis. L'accord est à portée de la main. L'idée d'une rencontre ministérielle des trente-cinq pour donner l'impulsion politique nécessaire à cette négociation et la conclure reçoit l'adhésion de la France.

Nous poursuivons nos efforts dans les autres domaines du désarmement en Europe et dans le monde. L'adoption d'une convention globale et universelle des armes chimiques demeure l'un de nos impératifs. Depuis la conférence que nous avons organisée à Paris, en janvier dernier, les conditions me paraissent réunies, là aussi, pour une prochaine conclusion.

Accélération du désarmement, renforcement de la sécurité, fidélité à nos engagements internationaux, développement de nos coopérations, tels sont les axes de notre réflexion et les lignes de notre action.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, artisan imaginatif de la solidarité avec l'est de l'Europe, la France se veut aussi le bon architecte de l'unification à l'Ouest.

M. le Président de la République a parlé d'un binôme indissociable. La Communauté économique européenne représente plus que jamais le pôle de rayonnement des valeurs communes aux pays qui la composent.

Elle a été, reste et restera la référence pour les peuples qui vivent à l'est de notre continent.

Pour eux, comme pour nous-mêmes, l'intégration à l'Ouest est plus que jamais nécessaire. Des sirènes nous chantent un chant contraire. Je ne crains pas de leur dire qu'elles sont dans l'erreur.

L'approfondissement et l'accélération de la construction européenne sont le meilleur service que nous pouvons rendre à l'Europe tout entière. L'Europe de l'Ouest est le garant d'un bon ordre européen, d'un ordre de paix, de prospérité et de liberté.

Les événements qui se déroulent à l'Est ont accru, de ce fait, par un singulier paradoxe, la portée des décisions que prendra le Conseil européen de Strasbourg les 8 et 9 décembre prochains. J'en rappelle les objectifs : la mise en place de l'Union économique et monétaire par la fixation de la date de la conférence intergouvernementale qui élaborera le nouveau traité consacrant cette union, la charte des droits sociaux fondamentaux, qui donnera à notre édifice sa dimension sociale - elle a été proposée par la France, vous vous en souvenez, dès 1982 - l'achèvement du marché intérieur à la date prévue, l'audiovisuel et la culture, la formation, l'environnement, la recherche, la coopération avec les pays de la zone de libre-échange, l'A.E.L.E., et les accords de Lomé.

Le Conseil européen de Strasbourg aura également pour tâche de concrétiser les décisions de la réunion de Paris : la banque, le fonds européen de formation. En outre, il devra réfléchir au nouveau type de relations que la Communauté économique européenne établira avec chacun des pays de l'Est. Pourquoi n'instaurerait-on pas une « association privilégiée » et adaptée à chacun d'entre eux ?

Pour la France, une Communauté économique européenne plus forte et plus ouverte va de pair avec une Europe plus solidaire et plus unie.

Plusieurs sénateurs sur les travées du R.P.R. Qu'est-ce que cela veut dire ?

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Les événements nous incitent, mesdames, messieurs les sénateurs, à tourner nos regards vers l'avenir de cette Communauté. Ce n'est pas le moindre paradoxe de notre époque.

Le moment n'est-il pas venu de construire le dernier étage qui manque à notre édifice communautaire ? Je répondrai sans hésitation à cette question par l'affirmative.

Songons à doter notre Communauté des structures de concertation, de décision, d'exécution et de contrôle qui assureront la cohésion et l'unité de l'ensemble, dans tous les domaines encore en friche : la monnaie, la politique étrangère et, demain, la sécurité.

L'an 2000 est à nos portes. Faisons à douze, autant que faire se pourra, notre entrée dans le prochain millénaire avec l'union européenne réalisée, l'union politique accomplie.

Mesdames, messieurs les sénateurs, la réunion des Douze à l'Élysée a manifesté clairement la place que la Communauté économique européenne occupe désormais dans le concert des puissances. C'est M. le Président de la République, au

nom de la France, qui en a pris l'initiative. Je ne vous cacherai pas ma fierté de voir notre pays au cœur de l'Histoire en mouvement, mais aussi l'Europe.

Mesurons ensemble, si vous le voulez bien, le chemin parcouru depuis 1945 et puissions dans ce constat l'énergie dont nous aurons besoin pour achever la tâche que le destin a confiée à notre génération. Bâtissons ensemble, puisque les événements nous y invitent, l'Europe de la liberté. (*Applaudissements sur les travées socialistes, ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I., du R.D.E. et de l'union centriste.*)

M. le président. Nous allons procéder maintenant au débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, faite devant le Sénat, portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est.

La parole est à M. le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Monsieur le ministre d'Etat, dois-je rappeler avec insistance que nous avons demandé un débat sur l'action que le Gouvernement entend conduire à la suite des prodigieux événements survenus dans l'Europe de l'Est ?

L'organisation de ce débat me donne l'occasion de relever aujourd'hui, pour m'en réjouir, une inversion des courants d'intérêt de l'opinion publique dans notre pays.

L'indifférence habituelle que nous avons souvent déplorée pour la politique étrangère et la fascination pour les débats de politique interne font place à une indifférence croissante pour la politique intérieure et à un privilège d'attention et de réflexion sur les grandes évolutions internationales nourries par des images aussi fortes et symboliques que celles du « mur de la honte » à Berlin.

Les événements de l'Est ont pris une ampleur et une accélération naguère encore inimaginables. Ils annoncent, je l'espère, la fin de l'après-guerre et de la déchirure de Yalta.

Ils appellent donc - il convient dès maintenant d'y réfléchir - un nouvel équilibre de l'Europe, de toute l'Europe, de l'Atlantique jusqu'au-delà de l'Oural, au fur et à mesure qu'avanceront vers l'Est les nouvelles frontières de la liberté. Il n'est pas excessif de considérer cette modification comme un moment de notre Histoire.

Dans de pareilles circonstances, nous nous apprêtons, monsieur le ministre d'Etat, à remercier le Gouvernement d'avoir accepté le débat que nous proposons. Or, soudainement, nous avons appris que le Gouvernement tentait d'en changer la nature et le sens.

En effet, il demande ce soir au Sénat de généraliser le particulier, la politique étrangère, et d'approuver sa politique générale à partir du soutien qu'il escompte en faveur de sa politique à l'Est. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R.*)

M. Claude Estier. Mais non !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. La manœuvre dissimule mal l'intention ! Elle tend à obtenir de l'opposition du Sénat la confiance en la politique du Gouvernement. Qui plus est, ce débat se déroule le jour même où l'opposition la censure à l'Assemblée nationale et, pour couronner le tout, en prélude - permettez-moi de le dire - au rejet prévisible par le Sénat du projet de budget présenté par le Gouvernement, lequel traduit la politique générale du Gouvernement. (*M. Franz Duboscq applaudit.*)

M. Louis Perrein. Ce n'est pas la discussion !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. L'importance de l'enjeu, qui n'est autre que la paix et la démocratie en Europe, méritait, selon nous, un autre comportement, un comportement plus digne de la cause. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

Pour ma part, m'exprimant ici en cet instant en tant que président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, je me détournerai de cette manœuvre et je limiterai l'essentiel de mon propos au seul objet du débat de ce jour. Quel est l'avenir de l'Europe de l'Ouest et de toute l'Europe face au bouleversement de l'Europe de l'Est ? Quel rôle le Gouvernement entend-il jouer pour le préparer ?

Avant d'avancer une réponse, d'ailleurs affectée d'inconnues et d'incertitudes, je m'arrêterai sur le progrès que réalise la nouvelle situation politique dans l'Europe de l'Est.

C'est, à nos yeux, un acquis probablement irréversible, sauf à imaginer un violent retour en arrière de l'Union soviétique.

L'intérêt de la paix et de la démocratie réelle nous invite à encourager la dynamique créée par M. Gorbatchev.

La mission que votre commission des affaires étrangères a remplie, l'été dernier, au Kremlin, nous confirme dans le sentiment que cette nouvelle politique est imposée à l'Union soviétique par la très grave crise économique qu'elle subit et est amplifiée par un réveil des nationalités qui ébranle son Empire. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées du R.P.R.)

Il ne s'agit donc pas d'un revirement de doctrine !

M. Xavier de Villepin. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Je prie le Sénat de bien vouloir être attentif à cet aspect essentiel de la réflexion : il s'agit uniquement, pour l'instant, d'une sanction imposée dans les faits par l'échec du système. (Applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R., de l'U.R.E.I. et du R.D.E.)

Après avoir déclenché le processus de la restructuration, M. Gorbatchev en accompagne l'évolution avec la très grande habileté et le savoir-faire que nous lui reconnaissons.

Mme Hélène Luc. Pas seulement le savoir-faire !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Cependant, il est permis de se demander s'il la souhaite dans toutes ses conséquences et s'il en maîtrise partout le cours. A nous, en tout cas, de ne rien faire pour détourner le cours des choses et de tout faire, au contraire, pour que la restructuration se poursuive et se développe.

L'émancipation de la Pologne, l'émergence de la Hongrie, le sursaut des pays baltes et, demain, sans doute, d'autres satellites, l'éclatement du « rideau de fer », le déferlement de population de la République démocratique allemande, l'ébrèchement du mur de la ségrégation à Berlin, tous ces événements sont les premiers signes de la ruée de l'Est vers l'Ouest.

Sans nous exposer au reproche, du moins je l'espère, de contrarier ce prodigieux mouvement de libération, j'ose dire à cette tribune que nous ne boudons pas notre joie.

M. Gérard Larcher. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Mes chers collègues, l'élan de l'Est ne résulte d'aucun complot, d'aucune provocation extérieure ; il jaillit de profondeurs des masses populaires. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R., de l'U.R.E.I. et du R.D.E. - Murmures sur les travées communistes.)

Ce n'est pas la force qui les aide à traverser les frontières interdites...

Mme Hélène Luc. C'est bien ce qui les inquiète !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. ... et à renverser les dictatures du parti unique, c'est le souffle de l'esprit, l'appel de la liberté et l'espoir du mieux-vivre.

S'il est cependant une cause qui agit de l'extérieur, c'est l'attraction qu'exerce sur le monde clos de l'Est la réussite humaine, fût-elle encore imparfaite, des démocraties libérales et sociales de l'Ouest. (Très bien ! sur les travées du R.P.R.)

Mes chers collègues, la preuve est ainsi faite, par l'histoire, que le libéralisme social est plus social que le socialisme d'Etat, parce qu'il produit et répartit plus et mieux. Il a gagné la guerre froide. (Vifs applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R., de l'U.R.E.I. et du R.D.E.)

Cette démonstration par les faits est la plus belle récompense que l'Histoire pouvait offrir à ceux qui n'ont cessé de proposer, à temps, à contretemps et jusqu'à la témérité, l'union politique des Etats d'Europe, attachés aux principes des droits de l'homme et de l'économie sociale de marché.

Bien entendu, comme vous l'avez rappelé, monsieur le ministre d'Etat, le mouvement de l'Est vers l'Ouest appelle le secours de l'Ouest à l'Est.

Toutefois, cette convergence des courants d'Est en Ouest rencontre des objections qui ne peuvent pas être écartées à la légère.

Il nous paraît toujours vrai que l'Union soviétique, lorsqu'elle évoque le séduisant projet de la maison commune européenne, vise toujours les mêmes objectifs de sa politique extérieure.

Faut-il les rappeler une fois de plus devant le Sénat ? L'Union soviétique veut le retrait des forces militaires américaines hors de l'Europe, la dissolution de l'Alliance atlantique et, à terme, la dénucléarisation de l'Europe, ainsi que, par conséquent, il ne faut pas se le dissimuler, la suppression des forces française et britannique de dissuasion.

Ces fortes intentions soviétiques, qui n'ont pas été cachées dans les réponses aux questions que notre mission adressait, à Moscou, aux dirigeants soviétiques, sont, à mon avis, trop occultées dans le débat que nous venons d'ouvrir. C'est pourquoi je crois nécessaire d'en parler devant vous.

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Il ne faut pas laisser se développer cette grande illusion.

Il serait donc opportun - j'en exprime le souhait à cette tribune - devant vous, monsieur le ministre d'Etat ; que le Gouvernement français rappelle sa détermination de défense. La récente loi de réduction des programmes militaires laisse un doute sur sa détermination. (Applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R., de l'U.R.E.I. et du R.D.E. - Murmures sur les travées socialistes.)

Le Gouvernement, placé devant ce doute, préfère s'abriter derrière les négociations en cours sur un désarmement équilibré au niveau le plus bas.

Nous souhaitons, bien entendu, le succès de ces négociations, mais comment l'obtenir en commençant par baisser la garde de notre défense ? C'est le débat que nous avons eu récemment et que le Sénat a tranché de la manière que vous n'avez pas oubliée, mes chers collègues.

Une autre objection au rapprochement nécessaire de l'Est et de l'Ouest est tirée de l'éventualité de la réunification allemande. J'entends dire que le problème n'est pas d'actualité. Sans doute ! Il convient, cependant, dans un débat comme celui-ci, de le regarder en face, autant qu'il nous est permis de le discerner.

M. Michel d'Aillières. Oh ! oui !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Sans doute, ce risque s'atténue-t-il - c'est ma conviction - si l'on conçoit que la force d'attraction de la Communauté européenne sur l'Est européen est en même temps la force d'intégration de la République fédérale d'Allemagne dans la Communauté.

Il n'y a pas de meilleure réponse à l'interrogation toujours renaissante sur la réunification des deux Allemagnes. Cependant, je vous ai invités, mes chers collègues, à regarder ce problème en face.

Nous pouvons d'ores et déjà considérer que les deux Allemagnes sont déjà unies par la langue, la culture et l'osmose économique.

Elles forment une nation. Elles ne demandent pas, dans les circonstances présentes, à former un Etat. D'ailleurs, l'Union soviétique s'y oppose.

L'Union soviétique accepte les évolutions politiques et économiques internes des Etats situés dans sa mouvance, mais elle n'accepte pas qu'ils en sortent. Elle n'envisage ni de retirer ses troupes ni de modifier les frontières. Elle n'accepte pas ! Mais pour combien de temps ?

Quelle que soit la durée imprévisible de cette situation, qui oserait affirmer que la puissance économique des deux Allemagnes, qui se rapprochent, ne se transformera pas un jour en une puissance politique ?

Et, si cette puissance se réveille, comment la préserver de la tentation nationaliste ? Même si l'avenir n'est jamais assuré, un seul moyen apparaît : celui qu'offre le principe de la Communauté économique européenne qui fait prévaloir la règle de droit sur la loi de la force, la règle de la solidarité des intérêts communs sur celle des égoïsmes nationaux.

Une Allemagne, si elle était un jour réunifiée, n'exercerait pas une menace de prédominance sur les nations dispersées d'Europe, comme elle le fit jusqu'au milieu de notre siècle, si

elle est intégrée non seulement à une Communauté économique européenne, mais à une union politique des Etats de l'Europe démocratique.

Seule également, cette union des Etats pourra aider l'Europe de l'Est à se relever sans risque de surenchère, de dispersion et de dilution entre les Douze.

La double exigence de notre conviction pourrait se résumer par une déclaration restée célèbre du général de Gaulle, que je compléterai, si vous le permettez : « Oui à la détente, à l'entente et à la coopération avec l'Est », mais, ajouterai-je, pour accomplir cette ambition : « Oui à l'intégration de l'Europe des libertés, non à sa désintégration ! »

L'union européenne est bien inspirée de commencer sa politique d'aide à l'Est - solidarité oblige ! - par la Pologne et la Hongrie, qui ont conquis leur droit aux élections libres.

Comment, monsieur le ministre d'Etat, resserrer et fortifier la cohésion européenne des Douze pour répondre aux mouvements maintenant déferlants de l'Est ? Comment éviter que la Communauté européenne ne devienne une zone de libre-échange informelle, glissante, impotente, où s'insinueraient tous les pays qui cherchent à y entrer ?

Nous attendons de la présidence française qu'elle relève ces défis.

Elle promet - vous l'avez répété à l'instant, monsieur le ministre d'Etat - que le dernier sommet de l'année sera le bon et qu'il dégagera un accord très large et porteur d'avenir. Naturellement, nous nous associons à cette espérance, mais - permettez-moi de le dire - sans dissimuler nos doutes.

M. René-Georges Laurin. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Que voyons-nous apparaître de nouveau au terme, maintenant proche, de la présidence française ?

Lorsque l'Europe de l'Est s'est mise en mouvement, qu'a fait le Gouvernement français devant cet ouragan ? Il a regardé et décrit les événements. Il a fallu l'annonce de la rencontre de Malte, sans l'Europe une fois de plus, comme à Reykjavik, pour que soit improvisée, non sans stimulations extérieures, y compris de la part de l'opposition, avant-hier, autour d'un dîner, une rencontre informelle.

Les grands projets prévus pour le prochain Conseil européen n'y furent pas débattus, ni même, autant que nous puissons en être informés, évoqués. Seules furent définies les conditions auxquelles sera soumise l'aide de la Communauté aux pays de l'Est. Mme Thatcher est repartie satisfaite ; elle pouvait l'être : il n'avait été question que d'élargissement éventuel, mais, en aucun cas, d'approfondissement de la Communauté européenne.

Cette rencontre informelle fut courte et furtive. J'ajouterai, pour être équitable, qu'elle ne fut pas, cependant, vaine.

Il restera, en effet, que, par cette rencontre, la Communauté économique européenne s'est ressaisie et a répondu d'une manière lucide et généreuse à l'appel des Etats de l'Est en détresse et en recherche de démocratie.

Ce résultat très limité sauve l'essentiel à la veille de la rencontre de Malte. Tel qu'il est, il m'incite à ne pas entrer plus avant dans la polémique.

Je reporte d'autant plus mon attention sur les résultats attendus du prochain sommet. Que faut-il en espérer, maintenant que, face à la débâcle de l'Est, il faut agir très vite ? Une union économique et monétaire, une charte sociale, peut-être une protection de l'environnement, décisions toutes indispensables ? Permettez-moi cependant d'ajouter qu'il faudrait, si la possibilité en est encore ouverte, aller beaucoup plus loin.

La Communauté a besoin d'un nouveau traité, d'un traité d'union politique des Etats.

Il faut avancer dans ce sens. Il faut naturellement avancer à Douze, si possible ; sinon, il faut le faire en moins grand nombre : la Grande-Bretagne finira toujours par nous rejoindre.

Pour répliquer à l'irruption de l'Est vers nous, avançons vers une union politique plus dense et plus démocratique.

La Communauté économique européenne attire l'Est par la production et la consommation, certes, mais aussi - et peut-être davantage - par le rayonnement de ses libertés.

Récemment, à Strasbourg, le Président de la République a évoqué l'élaboration d'un nouveau traité, qui porterait également sur les institutions européennes. Le président du Sénat,

de son côté, a souligné, la semaine dernière, l'urgence d'établir des liens nouveaux entre les parlements nationaux et le Parlement européen. Il a proposé d'accroître les pouvoirs des institutions parlementaires européennes, lesquelles pourraient inclure une seconde chambre.

Nous sommes en droit, me semble-t-il, de vous demander, monsieur le ministre d'Etat, quelles suites le Gouvernement entend donner à ces intentions du Président de la République, à ces réflexions et propositions du président du Sénat et, d'une manière plus générale, quelles initiatives précises il est en mesure de prendre pour faire progresser une véritable union politique des douze Etats de la Communauté.

J'ajouterai une dernière réflexion dans ce domaine : l'union des Etats n'aura de réalité politique vraie, durable et respectée dans le monde que le jour où elle aura décidé de se donner une structure de défense européenne.

De toute manière, la question du statut militaire de la Communauté européenne sera, à mon avis, tôt ou tard inévitablement posée. Mieux vaudrait la prévenir. Les grandes mutations à l'Est, l'atténuation des menaces dans les opinions publiques, la priorité accordée aux préoccupations économiques et sociales, la résurgence, aux Etats-Unis, du débat sur « le partage du fardeau », tout concourt à mettre en place les éléments d'une réduction des forces américaines stationnées en Europe. Le dialogue de Malte pourrait les faire apparaître et poser en termes nouveaux le maintien en l'état du pilier européen de l'Alliance atlantique.

En évoquant les nécessités de la défense de l'Europe de l'Ouest, capable d'équilibrer la puissance militaire de l'Union soviétique, qui reste formidable, le président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées que je suis ne cherche pas - croyez-le bien, mes chers collègues - à ternir l'espoir que suscitent les évolutions dans le camp de l'Est. Il tient simplement à dire, par scrupule, que la vigilance continue de s'imposer.

Il faut donc reconstruire l'Europe, toute l'Europe, à partir de la puissance de l'Europe de l'Ouest, assurée de sa sécurité.

Je constate, après vous avoir entendu, monsieur le ministre d'Etat, ainsi que M. le Premier ministre, que le Gouvernement perçoit plusieurs des perspectives que je viens d'évoquer en des termes qui se rapprochent souvent des nôtres. J'ajouterai qu'il serait bon - ce propos fut tenu par d'autres gouvernements - qu'il y ait, en France, un consentement national qui la rassemblât sur les grands objectifs de la politique étrangère.

MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Gérard Delfau. C'est l'occasion !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Mais, cela rappelé, je suis dans l'obligation de dire que le Gouvernement agit peu dans cette direction.

M. Guy Penne. Subtil !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Il n'entraîne pas les Français à la marche vers l'union politique au rythme du mouvement de l'histoire. Il préfère, dans le domaine de la politique étrangère, comme dans beaucoup d'autres, le geste occasionnel d'une gestion pragmatique au jour le jour. Il attend, il lisse, il érode, il met toutes choses à plat et sans relief.

Il est vrai qu'il a une existence politique sans précédent : en effet, ce Gouvernement a été porté au pouvoir par l'alliance de ses partisans avec le parti communiste. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R., ainsi que sur certaines travées du R.D.E. et de l'U.R.E.I.)

M. Marc Lauriol. Exact !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Or, le parti communiste refuse d'en assumer le soutien et d'en partager l'exercice.

Mme Hélène Luc. Oui, parce que nous, nous voulons le désarmement, la maison commune !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. Dès lors, il gouverne au jour le jour, sans véritable majorité parlementaire. (Applaudissements sur les travées du R.P.R.)

M. Louis Perrein. Comme M. Barre !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. C'est un fait unique dans les annales de la Ve République ! Le Gouvernement ne dure qu'en recourant de plus en plus aux expédients de survie que lui offre la Constitution...

M. Roger Romani. Très bien !

M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères. ... et c'est ce qui se passera à l'Assemblée nationale - nous le savons bien !

Dans une affaire aussi grave que celle qui nous occupe dans ce débat, nous mesurons la précarité et la fragilité du Gouvernement.

Il n'échappera pas à ses faiblesses en recherchant des procédures telles que celles que j'ai dénoncées au début de mon propos et qui lui accorderaient des majorités d'occasion et de circonstance, alternatives et changeant selon les sujets.

Ce problème, que le Gouvernement voudrait dissimuler à l'opinion, est aujourd'hui posé par lui, devant le Sénat. Il ne sera pas éludé et nous y veillerons. (*« Très bien ! » et vifs applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R. ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I. et du R.D.E.*)

M. le président. Je rappelle que la conférence des présidents a décidé l'organisation de ce débat.

L'ordre de passage des groupes et les temps respectifs sont les suivants :

1. - Groupe de l'union centriste, 33 minutes ;
2. - Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe, 12 minutes ;
3. - Groupe de l'union des républicains et des indépendants, 28 minutes ;
4. - Groupe du rassemblement pour la République, 41 minutes ;
5. - Groupe communiste, 15 minutes ;
6. - Groupe du rassemblement démocratique et européen, 18 minutes ;
7. - Groupe socialiste, 33 minutes.

La parole est à M. Hoëffel.

M. Daniel Hoëffel. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, le Sénat est appelé, aujourd'hui, à examiner la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est et il lui est demandé d'émettre un vote en utilisant pour cela la procédure de la déclaration de politique générale prévue à l'article 49 de la Constitution.

La politique à l'égard de l'Europe de l'Est doit s'appuyer sur le plus large consensus possible. La politique générale implique nécessairement des clivages entre majorité et opposition que l'examen du projet de loi de finances pour 1990 ne manquera pas de mettre en évidence.

Un sénateur sur les travées du R.P.R. Très bien !

M. Daniel Hoëffel. L'appréciation de l'évolution de la politique en Europe de l'Est doit se faire avec une certaine humilité. Qui pouvait, voilà un mois, prévoir l'ampleur des bouleversements ?

Qui peut prédire, aujourd'hui, où en sera l'Europe de l'Est dans un mois ?

Lorsque les peuples prennent le destin des pays en main, tout peut arriver. Nous devons saluer à cet égard le sang-froid, le courage et la détermination avec lesquels les citoyens et ceux qui ont su les conduire dans la responsabilité ont obtenu des changements fondamentaux dans plusieurs pays. Espérons que ces mêmes vertus prévaudront demain ailleurs en Europe de l'Est.

Face à cette situation de fait, nous devons apporter notre soutien à une politique fondée sur les deux seules orientations concevables, à savoir le renforcement de la Communauté économique européenne et l'aide concrète à l'Europe centrale.

Le renforcement de la Communauté économique européenne est indispensable. Pourtant certaines voix ont cru devoir mettre à profit les événements récents pour souhaiter sa dissolution dans la maison commune. Au moment où la situation est mouvante, il faut un pôle de stabilité et d'équi-

libre et un dispositif d'ensemble incarnant un certain nombre de valeurs car les peuples de l'Est et les réfugiés ne se satisferont pas de la seule prospérité économique.

La Communauté économique européenne peut répondre à ces exigences. Dans cette perspective, nous appuierons toute initiative concrète allant dans le sens d'un renforcement de la Communauté sur les plans économique, monétaire et politique, afin de rendre sa construction irréversible. Il nous faut, aujourd'hui plus que jamais, l'union politique de l'Europe et pour cela un nouveau traité européen.

La solidité et la loyauté de l'amitié entre la France et la République fédérale d'Allemagne restent dans ce processus un élément fondamental. Nous devons faire confiance à la République fédérale d'Allemagne, à ses dirigeants, notamment au chancelier Kohl et à son peuple.

On a plus parlé de réunification en France qu'en Allemagne. Même si l'histoire, la langue et la culture sont communes aux deux Allemagnes, je n'ai pas le sentiment que la réunification soit aujourd'hui, en République fédérale d'Allemagne comme en République démocratique allemande, une revendication ou une réalité proche. En outre, je suis persuadé que la République fédérale d'Allemagne restera, aux côtés de la France, un élément moteur de la construction européenne.

Le soutien à l'Europe centrale par la Communauté, ses Etats et ses entreprises sera d'autant plus efficace que la Communauté fera preuve de cohésion. Cette aide est nécessaire parce que le système collectiviste a échoué. L'afflux de réfugiés, la misère et les appels répétés nous interpellent. Même si les politiques économiques fondées sur des principes de liberté et de marché ne sont pas exemptes de lacunes et de critiques, la comparaison des résultats est éclatante. Nous devons la faire sans complexe et engager une politique résolue d'aide et de soutien.

Nous souscrivons à la mise en œuvre des actions d'aide subordonnées au respect du pluralisme et de la liberté, en souhaitant qu'elles s'accompagnent, dans les pays concernés, d'une volonté propre et d'un effort sans lesquels aucun redressement ne sera possible. L'Europe occidentale a pris son essor avec l'aide du plan Marshall parce que ses peuples se sont mis au travail. Il n'existe pas, ailleurs, d'autre remède.

Au-delà de l'appui économique, on ne peut que se réjouir des liens politiques qui se sont déjà noués et du rôle essentiel qui revient au Conseil de l'Europe pour jeter des ponts vers les pays d'Europe orientale. Si l'Europe communautaire doit être renforcée dans son cadre actuel, une ouverture vers l'Est, dans le cadre plus large du Conseil de l'Europe, répond incontestablement à l'évolution que nous observons.

Dans cet esprit, nous approuverons les mesures d'aide à apporter à l'Europe de l'Est. Nous demandons que la France prenne des initiatives concrètes. Cette politique doit être menée en préservant nos alliances. En effet, si nous devons saluer la volonté de M. Gorbatchev d'orienter les évolutions qui ébranlent l'Est, nous ne devons pas laisser se fissurer le système d'alliances qui a contribué à préserver jusqu'à présent la paix et notre liberté. Nous ne devons jamais oublier non plus que l'Europe plus unie et la fermeté atlantique ont été les véritables causes de ces mouvements à l'Est. Lucidité et vigilance restent plus que jamais indispensables.

S'il n'existe pas de divergence fondamentale sur la nature de la politique à mener à l'égard des pays de l'Europe de l'Est, l'expression de cette approbation est subordonnée aujourd'hui à un vote qui, du fait de la Constitution, est un vote d'approbation d'une déclaration de politique générale, au moment où l'Assemblée nationale statue sur une motion de censure déposée par nos amis. Le proposer le 20 novembre est pour le moins équivoque.

M. Christian Poncelet. Très bien !

M. Daniel Hoëffel. Cependant, nous prenons acte de cette déclaration, selon laquelle le vote ne concernerait que les relations de la France avec l'Europe de l'Est. Permettez-nous, monsieur le ministre d'Etat, de regretter cette coïncidence de dates. Nous aurions aimé vous manifester, sans une telle réserve, notre assentiment aux orientations de votre politique à l'égard de l'Europe de l'Est, car les enjeux en cause le mériteraient et le nécessiteraient. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste, de l'U.R.E.I. et du R.P.R. ainsi que sur certaines travées du R.D.E.*)

M. le président. La parole est à M. Bonnet.

M. Christian Bonnet. Laissant à d'autres intervenants, sans nul doute plus qualifiés que moi pour le faire, le soin de présenter des observations de caractère plus général dans le débat bien cadré qui nous retient ce soir, je m'en tiendrai à des considérations très concrètes, sans pour autant nourrir de complexe, monsieur le ministre d'Etat, puisque M. le Premier ministre lui-même n'a cessé de marquer, depuis son entrée en fonction, la considération qu'il porte précisément aux problèmes concrets. Je viens d'ailleurs d'entendre ce terme même dans la bouche de M. Hoefel.

La commission des lois du Sénat, à l'initiative de son président, M. Jacques Larché, une fois de plus fort bien inspiré, avait envoyé à la mi-septembre en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Pologne une mission conduite par notre collègue M. René-Georges Laurin et composée de quatre sénateurs dont j'avais la bonne fortune de faire partie.

Cette mission a pu constater que le Gouvernement tchécoslovaque n'« affichait » alors la réforme que pour mieux l'écarter.

M. Lucien Neuwirth. Très bien !

M. Christian Bonnet. Elle a également pu constater que le pouvoir en place en Hongrie avait lui-même, à l'inverse, initié cette réforme et avait donné des preuves tangibles de sa sincérité en organisant quatre élections partielles qui avaient été marquées par quatre victoires de l'opposition.

Enfin, cette mission a pu constater que, si cette réforme était plus spectaculaire en Pologne, puisque M. Tadeusz Mazowiecki présidait le Gouvernement de coalition issu des élections semi-libres de juin dernier, elle y était aussi plus fragile et plus précaire.

De quoi a besoin, au juste, concrètement, la Pologne en cette fin d'année ?

Elle a bien évidemment besoin d'une aide alimentaire. Vingt-quatre pays, qui ont accepté de s'unir sous la bannière de la Commission des Communautés européennes, s'y emploient de leur mieux, tout comme le font, depuis plusieurs années déjà au demeurant, un certain nombre d'associations privées.

Elle a également besoin d'une aide sanitaire, ce que l'on ignore généralement. Or, cette mission, mes chers collègues, a pu constater sur le terrain le dénuement quasi dantesque de certains établissements hospitaliers qui manquent non seulement d'antibiotiques, mais aussi parfois de seringues.

Elle a, enfin, besoin d'une aide économique et financière. Mais il n'est pas besoin, j'imagine, d'insister, monsieur le ministre d'Etat, devant vous, ni devant la Haute Assemblée, sur l'aspect délicat qu'elle revêt en raison du risque encouru et de la présence obsédante des entreprises allemandes que mes collègues et moi-même avons pu mesurer sur place.

Reste alors le vaste domaine de la coopération et de l'assistance technique, sous son double aspect de formation et de conseil.

A l'occasion du déplacement officiel de M. le Président de la République à Varsovie en juin dernier, plusieurs accords ont été signés non seulement en matière de coopération entre nos deux administrations des finances, mais aussi dans le domaine de la formation des cadres polonais à la gestion.

Mais il reste que, les événements aidant, de tels accords, en raison de leur caractère partiel, ne correspondent pas à l'ampleur des besoins.

La Pologne a besoin non pas de conventions ponctuelles, mais bien de la reconstruction totale de sa structure administrative sur des bases démocratiques.

A cet égard, n'étant pas tenu par le devoir de réserve qui s'impose au Gouvernement, je crois de mon devoir de dire ici que la délégation sénatoriale a éprouvé le sentiment d'un vide optique s'agissant des compétences de ceux qui, librement élus, seront appelés demain à diriger les collectivités territoriales et, singulièrement, les 2 843 communes que compte la Pologne, tant il est vrai que, dans un premier temps, on peut penser que les 49 « voïvodies » demeureront assez largement, dépendantes du pouvoir central.

Il s'agit aujourd'hui, non pas tant d'une coopération d'Etat à Etat, que de l'appui apporté par une société démocratique confirmée à une société démocratique naissante. C'est non seulement un immense défi, mais aussi une tâche exaltante pour notre pays et qui s'inscrit dans le droit fil des ses traditions historiques.

Cela est si vrai, qu'indépendamment des efforts consentis par de nombreux bénévoles au sein d'associations privées se sont joints ceux de collectivités territoriales, tel ce département français qui, à l'unanimité, a décidé de se jumeler avec la « voïvodie » de Gdansk.

Dès lors, en une telle occasion, comme je l'indiquais à M. le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, ici même dès le 19 octobre, l'Etat doit prendre ses responsabilités en engageant une action d'envergure que la France est peut-être seule à pouvoir assumer et qui se révélera bénéfique pour l'une et l'autre partie : celle qui consistera à favoriser, dans un pays qui nous est cher, l'enracinement de la démocratie à l'échelon local.

Monsieur le ministre d'Etat, le temps presse. Des élections, cette fois pleinement libres, auront lieu dans le courant de l'année prochaine. Il y a, d'un côté, une nation dont les cadres ne sont guère - c'est peu dire ! - préparés à cette échéance ; de l'autre, un vieux pays pétri de traditions démocratiques et disposant d'élites parfaitement capables de permettre à la nation polonaise d'assumer les conséquences de la prodigieuse mutation à l'origine de laquelle elle s'est trouvée.

Autant dans le domaine économique nos ambitions sont, sur l'heure, fatalement limitées, autant en la matière nous nous devons d'occuper la place qui nous revient et qu'attendent, à n'en pas douter, M. Mazowiecki et M. Regulski, ministre de l'autonomie locale, un titre qui est tout un programme !

« L'espoir », a écrit un jour Georges Bernanos, « est un risque ». En l'occurrence, pour cette mission d'apprentissage de la démocratie, il n'y a ni espoir ni risque, mais une certitude.

Monsieur le ministre d'Etat, l'histoire est faite d'occasions saisies ou manquées. Puisse le Gouvernement faire en sorte que nous saisissons celle qui passe ! (*Applaudissement sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R., de l'union centriste et du R.D.E., ainsi que sur les travées socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Couve de Murville.

M. Maurice Couve de Murville. Monsieur le ministre d'Etat, depuis que le mur de Berlin avait disparu, le 9 novembre dernier, le Sénat était anxieux d'être éclairé sur les réactions du Gouvernement face à cet événement historique, sur les conclusions qu'il tirait, bref, sur sa politique en conséquence.

Nous sommes donc heureux de votre présence, qui nous permet d'être enfin informés et aussi de vous faire connaître les vues des membres de notre Haute Assemblée, même si une interprétation acrobatique des textes vous permet de transformer ce débat en une déclaration de politique générale du Gouvernement portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est, ce qui revient tout simplement à introduire la politique intérieure dans un domaine où elle devrait être soigneusement exclue. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I.*)

M. Michel Dreyfus-Schmidt. C'est un contresens !

M. Maurice Couve de Murville. La libération de Berlin-Est et de la République allemande dite démocratique tout entière se place exactement dans la ligne des libérations qui l'ont précédée dans d'autres pays de l'Est - Hongrie, Pologne, Bulgarie - en attendant la Tchécoslovaquie.

Elle a été davantage ressentie en France parce qu'il s'agissait de l'Allemagne, et du fait des manifestations populaires massives qui l'ont précédée et accompagnée, lesquelles marquaient la volonté de toute une population de retrouver une liberté refusée depuis près d'un demi-siècle. L'élimination du mur a démontré d'un coup que cette liberté était enfin acquise. Comment les Français auraient-ils pu ne pas le ressentir profondément ?

Mais il y a bien davantage encore si l'on se place dans une perspective historique.

Ce qui se passe en R.D.A. ne constitue qu'une partie de la révolution d'ensemble qui se développe dans toute une Europe orientale, qui n'avait connu depuis la fin de la dernière guerre que l'oppression d'une occupation militaire étrangère. Celle-ci avait imposé des régimes totalitaires, soumis entièrement à Moscou, et interdit toute liberté des rapports avec le monde extérieur.

Rappelons-nous, mes chers collègues, avec quelle dureté avaient été réprimées par l'Union soviétique les tentatives de ces pays alors justement qualifiés de satellites pour essayer de recouvrer un peu de liberté, voire d'indépendance : en 1953 à Berlin, 1956 à Budapest, en 1968 à Prague.

Tout cela appartient désormais à l'histoire, et une ère véritablement nouvelle commence, qui transforme totalement la figure de notre vieux continent et, par là-même, les conditions de la politique mondiale.

La raison en est, bien entendu, la révolution que Mikhaïl Gorbatchev a imposée à son pays parce qu'il avait compris que celui-ci allait à la catastrophe à persister dans un communisme qui aboutissait à la misère économique...

M. Christian Poncelet. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. ... et imposait à des dizaines de peuples, à l'intérieur de ses frontières et dans sa zone d'occupation militaire, un régime de servitude proprement insupportable. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Aujourd'hui apparaissent au grand jour les conséquences de cette révolution.

La période de l'après-guerre, poursuivie pendant près de cinquante années, se termine. Une nouvelle période se dessine dont les données vont être complètement différentes.

L'après-guerre, c'était la guerre froide et le rideau de fer entre deux blocs opposés conduits pas les deux géants de l'époque, qui poursuivaient sans relâche une course aux armements insensée. La paix était liée à l'obsession de l'anéantissement nucléaire. L'Union soviétique manifestait en tous lieux et en toutes circonstances sa volonté d'hégémonie. Seuls les Etats-Unis étaient en mesure d'y répondre avec leurs moyens immenses.

Un premier pas a été fait voilà quelques trois ans lorsque ont été engagées, entre ces deux géants et entre eux seuls, de véritables négociations pour le désarmement effectif et contrôlé. Après un premier accord sur les engins nucléaires de moyenne portée, ces négociations se poursuivent sur les engins stratégiques et les forces conventionnelles. Elles sont difficiles, mais on peut penser qu'elles aboutiront, compte tenu d'une volonté réciproque de réduire massivement les charges budgétaires, et aussi d'une nouvelle ambiance résultant de la fin de la guerre froide. Nul doute, en tout cas, que les contacts étroits entre Washington et Moscou se poursuivront, comme en témoigne cette réunion de Malte, qui provoque tant de commentaires.

Parallèlement, l'Europe tout entière prend un nouveau visage qui fait retrouver au Européens des responsabilités de premier plan. Il leur appartient de redevenir des agents actifs de la politique internationale, et cela même si leur premier souci restera forcément le maintien de la paix, ce qui ne peut résulter que du maintien de l'équilibre des forces.

Compte tenu de la puissance inégalée de la Russie en Europe, cet équilibre est lié à l'alliance qui permet aux Etats-Unis d'apporter à nos pays le contrepois indispensable. De son côté, Moscou ne manifeste aucune intention de mettre fin au pacte de Varsovie, et c'est bien la condition mise par lui à la libération de ses alliés européens dans les domaines économique et politique. Le *statu quo* va donc à cet égard persister pendant un période dont il n'est pas possible de prévoir le terme.

S'agissant de l'Europe proprement dite, un autre problème crucial est celui du sort de l'Allemagne. Le mur de Berlin disparu, la réaction a été générale : la voie de la réunification s'ouvrait.

La question est en fait plus complexe. Le peuple allemand est un grand peuple et nul doute qu'un jour il fera son union. Mais aujourd'hui la Russie y demeure fermement opposée et elle conserve les moyens de l'empêcher.

De plus, le problème n'est comparable à aucun autre tant le peuple allemand a connu, au cours de sa longue histoire, de vicissitudes et de régimes différents. On peut penser qu'en attendant une nouvelle unification il saura trouver les moyens de se rassembler d'autre façon.

Déjà, les liens économiques entre les deux Allemagnes sont étroits et l'on oublie, en général, que le Marché commun existe entre elles depuis toujours. Ces rapports vont se développer avec une vigueur renouvelée, et cela d'autant plus que Berlin-Est annonce déjà un retour à l'économie de marché,

laquelle permettra à ces Prussiens et à ces Saxons de connaître un essor à la mesure de leur capacité de travail et d'organisation.

Nul doute que l'Allemagne de Bonn y contribue dans la mesure de ses moyens, qui sont immenses, et qu'un ensemble économique allemand se crée vraiment, qui risque d'ailleurs, monsieur le ministre d'Etat, d'avoir pour notre Marché commun des conséquences que nous ne mesurons pas encore. (*Très bien ! sur les travées du R.P.R.*)

J'en viens ainsi tout naturellement au Marché commun.

Si l'on en croit les commentaires qui ont suivi un certain dîner à l'Elysée, c'est à lui que vous-même, monsieur le ministre d'Etat, et vos partenaires pensez pour résoudre tous les problèmes qui vont maintenant se poser et qui seraient exclusivement de nature économique.

La Communauté européenne est en effet une incomparable entreprise économique qui sera sûrement capable d'établir des rapports de cette nature avec les pays libérés de l'Est, de leur apporter une aide massive et, par conséquent, de contribuer à leur relèvement, et cela même si les dirigeants de ladite Communauté accompagnent la perspective de ces nouveaux rapports d'une condition solennelle et vertueuse, celle de procéder à des réformes vraiment démocratiques, exigence, je suis obligé de le dire, bien dérisoire quand on pense aux changements déjà intervenus ou sur le point d'intervenir dans ces pays avides de liberté.

Cela dit, la Communauté européenne peut-elle aller au-delà de ce qui se prépare, c'est-à-dire au-delà du commercial et du financier ? Elle n'est rien de plus, en effet, que l'entreprise économique dont je parlais. Aucune coopération politique n'existe entre l'ensemble de ses membres, et nul ne paraît d'ailleurs s'en préoccuper, Acte unique ou pas.

Or les rapports qui doivent, dans l'avenir, s'établir avec les anciens satellites de la Russie, s'ils sont certes, dans un premier temps, de nature économique, déborderont ensuite très largement sur le domaine politique. Ils mettront en cause aussi nos relations avec l'Union soviétique, y compris pour ce qui est de la défense. A défaut de la Communauté, nos pays en seront par conséquent les responsables, individuellement, et en premier lieu les principaux, dont la France. Voilà qui ouvre un champ tout nouveau à notre diplomatie, monsieur le ministre d'Etat, et nous serions heureux d'être éclairés à ce sujet.

Ce sont des problèmes tout autres que ceux que vous vous proposez de traiter le mois prochain au Conseil européen de Strasbourg, problèmes auxquels semblent, pour le moment, se limiter vos ambitions, tant est grand votre désir de terminer par un succès une présidence française de la Communauté qui n'en a guère connu à ce jour, et cela même si vous entendez faire prévaloir des idées sur lesquelles la représentation nationale n'a jamais été appelée à discuter. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et sur certaines travées de l'union centriste.*)

Ces remarques s'éloignent de celles que vous nous avez présentées dans votre déclaration, peut-être d'ailleurs plus encore dans l'esprit que dans les termes. Nous n'entendons pas que la France se satisfasse, pour tout ce qui est de ses responsabilités internationales, d'être simplement de concert avec la commission de Bruxelles. Nous voulons une France active et vraiment présente sur le plan politique. (*Très bien ! sur les travées du R.P.R.*) Nous voulons qu'elle contribue pleinement à traiter les immenses problèmes qui vont apparaître en Europe et dont l'évolution commande notre avenir.

Est-ce trop demander au Gouvernement d'agir en ce sens ? C'est parce que je ne suis pas convaincu que telle soit sa volonté que j'entends réfléchir encore sur la déclaration que vous nous demandez de voter au terme de ce débat, et ce d'autant plus que cette demande, formulée au dernier moment dans les conditions que je rappelais au début de mon intervention, s'apparente à une manœuvre de politique intérieure, inspirée sans doute par l'idée de mettre l'opposition dans l'embarras. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I. et de l'union centriste. - Exclamations sur les travées socialistes.*)

M. Louis Perrein. Vous êtes complexé !

M. Maurice Couve de Murville. Soyez assuré que, pour notre part, nous n'écouterons pour y répondre que le souci des grands intérêts nationaux, qui sont de la responsabilité

première du Parlement. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I., de l'union centriste et du R.D.E.*)

M. le président. La parole est à M. Garcia.

M. Jean Garcia. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, madame le ministre, mes chers collègues, ce débat s'inscrit dans un débat d'ensemble sur la situation de l'Europe et du monde et sur la marche de notre société dans une période historique qui ouvre, selon nous, une phase nouvelle. Les propos tenus par M. le Premier ministre, ou plutôt par M. le ministre des affaires étrangères, nous amènent à rappeler notre appréciation sur les changements qui se produisent dans les pays socialistes, sur la place que la France entend proposer à ces derniers et sur le type de coopération qu'elle souhaite promouvoir avec eux.

Ce dont il s'agit dans ces pays, c'est la construction de sociétés socialistes modernes, c'est-à-dire démocratiques et humanistes, et notre soutien à nous, communistes français, leur est acquis. (*Rires sur les travées du R.P.R.*) Oui, messieurs, nous nous réjouissons d'autant plus que les changements en cours posent la question de relations internationales nouvelles fondées sur de réelles coopérations.

Mme Hélène Luc. Très bien !

M. René-Georges Laurin. Allez donc à Bucarest !

M. Jean Garcia. Cette évolution du monde est caractérisée par un progrès de la détente grâce, en particulier, aux initiatives hardies et répétées de l'Union soviétique et des pays socialistes, des peuples du monde entier. Les progrès dans la réduction des armes nucléaires entre l'Union soviétique et les Etats-Unis constituent, de ce point de vue, un événement de portée considérable et une chance historique s'offre pour le désarmement. Elle est renforcée, aujourd'hui, par cette évolution dont nous parlons. La perspective d'un monde sans armes, sans guerres, débarrassé de blocs militaires, ne relèvera plus de l'utopie, si les peuples redoublent d'efforts.

J'ai noté dans l'intervention du président de la commission des affaires étrangères, notre collègue M. Lecanuet, ainsi que dans celles d'orateurs qui m'ont précédé, des propos appelant à la vigilance, à ne pas baisser la garde, qui ne correspondent pas, à mon sens, à notre époque de détente.

Je viens d'apprendre ce soir, que, estimant que la menace nucléaire des pays du traité de Varsovie diminue, le secrétaire américain de la défense préconise une réduction de son budget.

L'évolution rapide que nous constatons dans ces pays est d'une importance considérable et retient, tout naturellement, l'attention et l'intérêt des communistes français.

Ces pays sont confrontés à des défis majeurs en raison, d'une part, des réalisations considérables qu'ils ont su opérer en quelques années, sortant d'une situation arriérée, résolvant des problèmes comme la faim, l'analphabétisation et le sous-développement et, d'autre part, des problèmes suscités par leur propre développement et les mutations qui s'opèrent plus largement dans le monde.

M. Louis Jung. Surtout à Prague !

M. Jean Garcia. Nous estimons que, dans leur diversité, la plupart des pays socialistes sont confrontés au triple défi de l'exigence démocratique, de l'efficacité économique et du progrès social, en partant des besoins des hommes.

M. Marc Lauriol. Ils ont faim !

M. Jean Garcia. La tâche est immense ! Ces changements de portée historique créent les conditions d'une meilleure donne pour le monde aux conséquences - il faut le reconnaître - incalculables.

C'est vrai pour l'Union soviétique, où le parti communiste s'attaque aux problèmes les plus complexes : - mise en place d'une réforme économique fondamentale indispensable, établissement d'un Etat de droit socialiste (*Exclamations sur les travées du R.P.R.*), élaboration de règles juridiques et de lois nouvelles sur les droits respectifs...

M. Marc Lauriol. Bilan globalement positif !

Mme Paulette Fost. S'il vous plaît !

M. Jean Garcia. Y a-t-il une liberté de s'exprimer dans cet hémicycle ? (*Applaudissements sur les travées communistes.*)

M. René-Georges Laurin. Ici, oui, mais pas à Prague !

M. Jean Garcia. ... et les relations des républiques et de l'Union, renouvellement du parti communiste pour qu'il puisse pleinement jouer son rôle d'avant-garde politique, comme le dit le président Gorbatchev. La même nécessité apparaît sous des formes et à des degrés différents, dans les autres pays socialistes.

Pour ceux qui, à présent, se déclareraient gorbatchéviens, voici précisément ce que dit M. Gorbatchev : « Nous sommes en train de réformer la société compte tenu des nouvelles réalités de mise en valeur du potentiel du système socialiste. Nous ne dévierons pas de la voie choisie et nous resterons attachés aux idées du socialisme. » (*Applaudissements sur les travées communistes.*)

La *perestroïka* ce n'est « ni le négativisme envers ce que les générations précédentes ont fait ni la mort du socialisme », comme vous le dites, messieurs de la droite...

M. Marc Lauriol. La droite, elle va payer le redressement !

Mme Hélène Luc. C'est cela qui vous inquiète !

M. Jean Garcia. ... c'est le renouveau révolutionnaire du socialisme, de toute la société.

Evidemment, une énorme campagne de propagande (*Ah ! sur les travées du R.P.R. - Protestations sur les travées socialistes.*), monsieur le ministre d'Etat, à laquelle prennent malheureusement part certains ministres (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées*), mais aussi les représentants de la droite et du grand patronat, tend à vouloir prouver que ce serait la fin du socialisme. Cette campagne annonçait pour la énième fois la mort du parti communiste français.

Un sénateur sur les travées du R.P.R. Ça va venir !

M. Jean Garcia. Elle tend à prouver que nous, les communistes français, serions surpris, dépassés par l'évolution de ces pays. Déjà, au XXII^e congrès du parti communiste français, en 1976 - mais je comprends que vous ne lisiez pas ces textes, messieurs de la droite ! - nous répétions notre volonté de construire le socialisme dans la liberté.

Un sénateur sur les travées du R.P.R. Ah bon !

M. Jean Garcia. Il faut toujours être en garde contre les tentations de substituer à l'effort démocratique de conviction, de confrontation et de bataille d'idées, les facilités de l'autorité et de la répression. C'est pourquoi, ajoutons-nous, il est naturel que nous exprimions notre désaccord avec les mesures répressives qui attentent aux libertés d'opinion, d'expression et de création, où qu'elles soient prises. (*Exclamations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

M. René-Georges Laurin. A Prague !

M. Jean Garcia. Et, puisque vous m'interrogez sur Prague, je peux vous dire que c'est exactement ainsi que nous réagissons aujourd'hui, dans notre journal, *l'Humanité*, à propos de ce qui se passe précisément en Tchécoslovaquie, en Roumanie. Le parti communiste s'exprime d'une manière très naturelle sur ces problèmes. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes travées.*)

Mme Danielle Bidard-Reydet. Vous n'en faites pas autant pour les pays capitalistes !

Mme Hélène Luc. Et le Salvador !

M. Jean Garcia. Les avancées démocratiques, les premières réformes économiques, les pas accomplis en faveur du désarmement renforcent notre conviction que le socialisme se donne actuellement les moyens qui doivent permettre à ces pays de connaître une nouvelle jeunesse et de constituer la société supérieure à l'époque contemporaine. (*Applaudissements sur les travées communistes.*)

M. Jean-Paul Chambriard. Il est bien temps !

M. Henri Belcour. Tout arrive !

M. Jean Garcia. C'est le sens, messieurs, de notre soutien à la *perestroïka*. Soutenir la révolution dans la révolution ne relève pas d'un choix tactique opportuniste, comme c'est le cas pour certains ici, il correspond à ce que nous disons depuis des années, il correspond à notre propre conception du socialisme.

Messieurs de la droite, les communistes seraient surpris, dépassés par l'évolution de ces pays ! Voyons donc. Quel observateur honnête et sérieux, ayant suivi les débats du Sénat, serait en mesure de contester que nous nous sommes dégagés, depuis des années, d'un modèle que l'on pourrait imposer à notre peuple ? (*Protestations prolongées sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste. - Applaudissements sur les travées communistes.*) Lisez le *Journal officiel* ! Depuis longtemps déjà, nous avons abandonné la dictature du prolétariat. (*Exclamations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

M. Philippe François. Bucarest !

M. Jean Garcia. Nous nous sommes prononcés pour un socialisme autogestionnaire démocratique. (*L'orateur poursuit dans le bruit.*)

Nous avons montré combien nous souhaitons le développement des libertés dans toutes leurs dimensions individuelles et collectives (*Rires sur les travées du R.P.R.*), ici même au Sénat, qu'il s'agisse de la liberté de circulation des hommes et des idées... (*Brouhaha prolongé.*)

Mme Hélène Luc. Demandez le silence, monsieur le président !

M. Jean Garcia. ... de la liberté de conscience, de la protection contre toute forme d'arbitraire que nous trouvons dans notre pays - je profite de l'occasion pour saluer les salariés parisiens...

M. Jean Chérioux. Taisez-vous !

M. Jean Garcia. ...qui manifestent en ce moment même à Paris pour les libertés et l'avenir de leur entreprise, Renault - de la libre existence et activité des partis, des syndicats, associations, églises et différents cultes, du respect du suffrage universel, de la garantie de l'honnêteté des scrutins, du respect de l'alternance politique, rien, dans tout cela, on peut le constater, qui, de près ou de loin, s'apparente au totalitarisme ou à une quelconque volonté de monolithisme ! (*Murmures sur les travées du R.P.R.*)

Certes, les pays socialistes rencontrent des difficultés économiques, sociales et ethniques considérables. De là à conclure que le socialisme a fait faillite...

M. Philippe François. C'est notre ennemi commun, le socialisme.

M. Jean Garcia. ... et que le capitalisme a fait la preuve définitive de sa supériorité, il y a un abîme que vous franchissez, messieurs, un peu rapidement.

Mme Danielle Bidard-Reydet. Très bien !

M. Jean Garcia. Les peuples des pays capitalistes expriment les mêmes exigences de paix, de liberté, de développement face à une crise profonde.

Toutes les tentatives de réponse du capitalisme n'ont fait qu'aggraver la situation des peuples de ces pays. (*Vives protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Ainsi, mesdames, messieurs, la politique d'austérité mise en œuvre en France, comme dans d'autres pays capitalistes d'Europe, se traduit par des millions de chômeurs : 17 millions pour la Communauté économique européenne et 15 millions de travailleurs sans garantie. (*Nouvelles protestations prolongées sur les mêmes travées.*)

Voici votre bilan : aujourd'hui, en France, 8 millions de personnes vivent avec moins de 50 francs par jour. Le saviez-vous ? (*Brouhaha persistant qui couvre presque la voix de l'orateur.*)

Les travaux précaires sont le lot quotidien d'une jeunesse qui se voit privée de tout avenir dès son entrée dans le monde du travail.

Est-il normal qu'un pays comme la France ait une population qui se compte par dizaine de milliers sans domicile fixe ?

Est-il normal que, tous les hivers, les restaurants du cœur affichent complet ?

Est-ce cela la démocratie ? Est-ce cela votre liberté ?

Lorsqu'on parle des pays capitalistes, il ne s'agit pas seulement d'évoquer les « sept grands pays capitalistes développés », dont font partie la France, les Etats-Unis ou le Japon. Mais, outre que, dans ces pays, les inégalités, les graves problèmes de société ne cessent de s'aggraver, la vérité

est que le capitalisme est responsable de misère, de chômage, de soulèvement pour des milliards d'hommes et de femmes. Oui, messieurs, 40 000 enfants meurent de faim chaque jour ! (*Protestations sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

Mme Marie-Claude Beaudeau. Oui, c'est vrai !

M. Jean Garcia. Comment, au moment où l'O.N.U. adopte un projet de convention sur les droits de l'enfant, faire le silence sur la dignité bafouée de ces millions d'enfants...

M. Philippe François. Assez !

M. Jean Chérioux. C'est indécent !

Mme Danielle Bidard-Reydet. Cela vous gêne ?

M. Jean Garcia. ... de tous ces jeunes enfants exploités, torturés, emprisonnés, jetés par le système capitaliste (*Brouhaha sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)...

Mme Hélène Luc. Cela ne devrait pas vous faire sourire !

M. Jean Garcia. ... dans la prostitution, les drogues et les violences diverses ? (*Le brouhaha continue.*)

Vous n'aimez pas que l'on vous dise des vérités !

Récemment, le directeur général de la F.A.O. a évoqué cette tragique situation et, abordant le problème de la dette des pays en voie de développement, il a évalué - écoutez bien ! - à 43 milliards de dollars le flux des capitaux pour 1988 en provenance des pays pauvres vers les pays riches : « Autrement dit, a-t-il déclaré, ils envoient vers les pays développés plus d'argent qu'ils n'en reçoivent. Les pays pauvres se vident de leur sang pour rembourser la dette contractée auprès des pays riches et payer les intérêts. » Je comprends que cela ne vous fasse pas plaisir ! (*Protestations et rires sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste.*)

Messieurs, je vous en prie, il faut écouter, dans cette assemblée.

M. Marc Lauriol. C'est incroyable !

M. Philippe François. C'est affligeant !

Mme Marie-Claude Beaudeau. C'est la vérité !

M. Jean Garcia. Est-ce cette aide-là que le Gouvernement entend proposer, monsieur le ministre d'Etat, faisant passer certains pays socialistes sous les fourches du Fonds monétaire international, que connaissent les peuples déjà plongés dans une misère effroyable ?

Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, l'évolution des pays en Europe de l'Est, la poussée de détente qui se confirme posent le problème de la sécurité en Europe en des termes nouveaux.

Ainsi s'impose un nouveau type de coopération entre les peuples d'Europe. Nous avons, notamment, à concourir efficacement à la mise en œuvre et à l'enrichissement de la charte d'Helsinki. Cela implique des mesures politiques de désarmement et de confiance, de développement de la coopération économique, industrielle, scientifique et spatiale, ainsi que des mesures pour la protection de l'environnement et l'essor des échanges humains.

Cela peut-il se faire dans l'intérêt des peuples d'Europe dès lors qu'est fixé avant tout à la Communauté européenne un rôle d'intégration financière ? La levée des obstacles à la circulation des capitaux, la mise en tutelle des budgets nationaux sous la coupe de la rentabilité financière, la précarité de l'emploi, l'accentuation des exclusions, le renforcement des dominations économiques, sociales, politiques, l'explosion boursière - oui, messieurs, « l'explosion boursière » (*Rires sur les travées du R.P.R.*) - au détriment de l'activité productive et du développement des hommes ne peuvent pas permettre d'apporter une réponse positive à l'aspiration des peuples à l'Est et à l'Ouest.

On veut que la France se libère de la tutelle du mark et du dollar, mais à quoi servirait une coopération qui devrait passer par le filtre de l'intégration européenne ?

Notre pays a un besoin impérieux de travailler avec les pays socialistes et avec ceux du tiers monde. La reconquête de nos productions, de notre indépendance financière et monétaire suppose à la fois que nous agissions pour libérer la Communauté économique européenne de la domination

américaine et ouest-allemande et que notre pays apporte sa propre contribution à une coopération véritable. (*Applaudissements sur les travées communistes.*)

L'aide que vous proposez d'accorder aux pays socialistes, monsieur le ministre d'Etat, doit laisser le libre choix à chaque peuple, à chaque pays, de déterminer, par des élections (*Exclamations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)...

Mme Marie-Claude Beaudeau. Absolument !

M. Jean Garcia. ...le régime social qui lui convient.

Mme Hélène Luc. Très bien !

M. Jean Garcia. Elle doit se réaliser en favorisant l'entente sur la base de la détente et de la coopération, dans le respect des frontières et sans ingérence dans la politique de chacun de ces pays. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes travées.*)

Oui, sans ingérence. Si vous êtes favorables à l'ingérence, dites-le ! (*Le brouhaha s'installe à nouveau.*)

Mme Hélène Luc. Monsieur le président...

M. Jean Garcia. Les peuples d'Europe souhaitent...

Mme Hélène Luc. Me permettez-vous de vous interrompre, mon cher collègue ?

M. Jean Garcia. Volontiers !

M. le président. La parole est à Mme Luc, avec l'autorisation de l'orateur.

Mme Hélène Luc. Monsieur le président, je voudrais que vous demandiez à nos collègues d'écouter l'orateur et de faire preuve de tolérance. (*Le brouhaha persiste.*)

S'ils veulent la liberté, il faut qu'ils écoutent l'orateur du groupe communiste !

M. Philippe François. Il faut ?

Mme Hélène Luc. Je comprends bien que ce qui se passe dans les pays de l'Est ne leur convient pas (*Protestations véhémentes et rires sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)...

M. le président. Poursuivez votre propos, monsieur Garcia. (*Bruit prolongé.*)

M. Jean Garcia. Je vous remercie, madame Luc. Je vais donc poursuivre. (*Le bruit continue.*)

Va-t-on permettre qu'un représentant du parti communiste s'exprime au cours de cette séance ?

Les peuples d'Europe souhaitent que se dégagent de nouvelles coopérations d'Etat souverain à Etat souverain dans le domaine économique, scientifique et culturel.

Pour bâtir l'Europe autrement, on ne peut imposer un modèle. Il s'agit, aujourd'hui, de rééquilibrer les rapports en Europe pour que chacun trouve sa place dans la « Maison commune » dont parle le président Gorbatchev et où dominera la coopération, l'amitié entre les peuples, le désarmement.

En effet, monsieur le ministre d'Etat, ce qui se passe actuellement dans les pays socialistes crée un climat favorable au désarmement, à la paix et au retrait des troupes étrangères de toute l'Europe.

Vous dites, monsieur le ministre d'Etat, que le spectre d'une confrontation au centre de l'Europe s'éloigne. Il faut en tirer toutes les conclusions. Les missiles Hadès, conçus comme une arme de la guerre nucléaire possible et tournés vers la R.D.A., n'ont plus lieu d'exister.

M. Robert Vizet. Très bien !

M. Jean Garcia. Les conditions existent pour s'engager dans la voie du désarmement et du rapprochement des peuples au cœur de l'Europe. Or les missiles Hadès apparaissent dès lors pour ce qu'ils sont : une arme de provocation à l'encontre des peuples allemands et tchécoslovaque, comme le soulignent diverses personnalités, rejoignant en cela les communistes et les pacifistes de ce pays.

Mme Marie-Claude Beaudeau. Très bien !

M. Jean Garcia. Supprimer les missiles serait un pas important dans la voie du désarmement.

Mais je note que le Gouvernement n'a aucunement l'intention de s'engager dans cette voie, à moins que vous ne nous répondiez autrement avant la fin de ce débat, monsieur le ministre d'Etat.

En conclusion, force m'est de constater que vous n'avez avancé aucune proposition concrète pour mettre en œuvre une politique audacieuse et ambitieuse de coopération internationale.

Monsieur le ministre d'Etat, quand s'abaissent les rideaux de fer, écrit ce matin *l'Humanité*, quand se désarmèrent les spectres glacés de la guerre froide, quand se désarmèrent les méches des arsenaux de l'apocalypse, n'est-il pas temps de convoquer le grand rendez-vous européen du désarmement ? » (*Vifs applaudissements sur les travées communistes.*)

M. le président. La parole est à M. François-Poncet.

M. Jean François-Poncet. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, madame le ministre, mes chers collègues, voilà quelques années à peine, au début de la décennie, l'Europe offrait un affligeant spectacle : 16 millions de chômeurs, une croissance stoppée, une inflation endémique, une démographie affaissée, la Communauté des Douze engluée dans un lancinant contentieux agricole et financier. Le déclin frappait à sa porte, et outre-Atlantique, on l'avait passée par profits et pertes.

Or voilà qu'en moins de cinq ans le paysage s'est littéralement métamorphosé. Deux événements - j'allais presque dire deux miracles - ont fait se lever sur l'Europe une aube nouvelle : je veux parler, d'une part, de l'Acte unique, qui a relancé non seulement la construction mais aussi l'espérance européenne, et, d'autre part, de l'implosion du communisme, qui a fait souffler sur l'Europe de l'Est un vent de réformes et de liberté si fort qu'il a emporté le mur de Berlin et qu'il est en place de résorber le grand schisme d'Occident.

Le chauvinisme et le marxisme-léninisme, ces deux malédictions qui ont déchiré et abaissé l'Europe, s'estompent sous nos yeux...

M. Louis Jung. Très bien !

M. Jean François-Poncet. ... et un immense espoir se lève. Les Etats-Unis et le Japon, qui s'apitoyaient sur la sclérose de l'Europe, s'inquiètent aujourd'hui de sa vigueur retrouvée.

M. Louis Jung. Bravo !

M. Jean François-Poncet. D'où provient, alors, le sourd malaise qui, au milieu de tant de joie...

Mme Hélène Luc. Ah !

M. Jean François-Poncet. ... parcourt les profondeurs de l'Europe et sans lequel, peut-être, nous ne serions pas réunis ici aujourd'hui ?

Il provient de ce que ces deux dynamiques, qui l'une et l'autre nous comblent - l'union de l'Ouest et la liberté de l'Est - ne sont pas spontanément convergentes. Il vient de ce que, par un de ces paradoxes dont l'Histoire a le secret, elles menacent, si nous n'y prenons garde, de se contredire.

Pourquoi ? Parce qu'elles portent en elles les germes de deux conceptions opposées de l'Europe.

D'un côté, l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, qui n'était, voilà quelques années, qu'un rêve, mais qui prend aujourd'hui les apparences d'un « projet », auquel M. Gorbatchev a déjà donné un nom : la « Maison commune ».

De l'autre, l'Europe des Douze, la Communauté, telle qu'en quarante ans nous l'avons patiemment construite et telle que nous entendons la développer à partir et autour de l'entente franco-allemande.

Ce qui les différencie est fondamental, parce qu'il y va du principe même sur lequel elles sont fondées.

Le ressort de la « Maison commune » - vaste, mais dispersée et hétérogène - ce serait nécessairement le nationalisme, ou plutôt l'équilibre des nationalismes.

La « Maison commune », ce serait l'Europe des rapports de forces, des rivalités entre Etats, des alliances de revers. Ce serait l'Europe de Bismarck ou de Delcassé revue et corrigée sous la houlette soviétique, ou peut-être germano-soviétique.

M. Christian Poncelet. Absolument !

M. Jean François-Poncet. Ce serait aussi l'Europe de Mme Thatcher, dispersée, sans institutions ni volonté. Ce serait une Europe incapable de relever les vrais défis aux-

quels elle se trouvera confrontée et qui, demain, viendront de l'extérieur bien plus que de l'intérieur : le défi économique du Pacifique, le défi démographique de l'Afrique, le défi idéologique de l'islam.

C'est pour échapper à cet engrenage, autant qu'à cette impuissance, que Monnet, Schuman, Adenauer et Gasperi ont fondé l'Europe communautaire. L'Europe du droit, l'Europe des institutions, souvent brocardées - pas toujours à tort - mais qui ont un immense mérite : les décisions qu'elle prennent résultent non du rapport des forces, mais de votes émis par les Etats, de plus en plus souvent à la majorité, sur proposition d'une autorité indépendante, moyennant le contrôle d'un parlement élu. Quel progrès !

Monsieur le ministre d'Etat, ces deux Europes, pour profondément différentes qu'elles soient, ne s'excluent heureusement pas ; à condition que l'une, l'Europe communautaire, soit clairement le pivot ou, peut-être, le partenaire de l'autre ; à condition aussi que l'on ne cherche pas à les confondre ; à condition, enfin, que l'on ne laisse pas se diluer l'Europe des Douze et les espoirs qu'elle porte dans le magma de la « Maison commune ».

Mme Hélène Luc. Le magma ?

M. Jean François-Poncet. Voilà pourquoi les événements qui transforment le visage de l'Europe appellent de notre part une double démarche.

La première consiste à renforcer la Communauté pour en faire l'axe du nouvel ordre européen de demain, en réalisant aux échéances fixées tous les objectifs de l'Acte unique, en complétant le marché sans frontières par une monnaie commune et en réformant les institutions de la Communauté. Des institutions qu'il est urgent de rendre plus aptes à décider, plus démocratiques et donc plus capables de jouer, dans l'Europe élargie à l'Oural, le rôle moteur qui doit leur revenir.

La seconde consiste à octroyer aux pays de l'Est qui ont choisi la démocratie et l'économie de marché une aide qui soit à la mesure de leurs besoins - c'est loin d'être actuellement le cas - et qui fasse l'objet d'une gestion communautaire et non plus principalement nationale, c'est-à-dire allemande.

Monsieur le ministre d'Etat, la politique que vous conduisez, et dont vous avez, tout à l'heure rappelé les lignes de force, est conforme, dans l'ensemble, aux orientations que je viens de définir.

Les met-elle en œuvre avec suffisamment d'imagination et d'audace ? Si l'on m'en avait donné le temps, j'en discuterais ; cela étant, au moment où se joue le destin de l'Europe, l'essentiel n'est pas dans les modalités mais dans les choix fondamentaux, et les vôtres rencontrent l'approbation de mon groupe.

Mais l'alinéa 4 de l'article 49 de la Constitution ne fait référence qu'à la politique générale du Gouvernement, politique qu'une majorité de mon groupe n'approuve pas. Nous avons bien noté que vous n'avez fait mention, dans votre déclaration, que de la politique européenne et que vous ne consultez le Sénat que sur ce seul point.

M. Guy Penne. Très bien !

M. Jean François-Poncet. Votre déclaration n'a cependant pas pour effet de modifier le texte de la Constitution.

M. Christian Poncelet. Très bien !

M. Jean François-Poncet. L'ambiguïté n'est donc pas levée pour autant.

M. Christian Poncelet. Exactement !

M. Jean François-Poncet. C'est pourquoi, conformément à sa tradition, mon groupe a décidé de laisser chacun libre de se déterminer.

Pour ce qui me concerne, je ne peux pas, en conscience, dans les circonstances historiques sans précédent que nous traversons, oublier les responsabilités qui ont été les miennes de 1978 à 1981. Je me dois d'accorder ma conduite aux réflexions qu'elles m'inspirent et que j'ai publiquement exprimées à de nombreuses reprises récemment.

C'est pourquoi, malgré une ambiguïté que je ressens, comme vous tous, et que je dénonce, je me prononcerai en faveur de la déclaration du Gouvernement, en limitant, cela va de soi, à la politique européenne la portée de mon vote.

Monsieur le ministre d'Etat, je me suis volontairement abstenu d'aborder, jusqu'ici, le problème de la réunification de l'Allemagne, non parce qu'il ne serait pas d'actualité - il l'est plus que vous ne pouvez l'admettre - mais pour trois raisons.

D'abord, parce que, pour essentiel qu'il soit, il n'est, en définitive, qu'un cas particulier - fort particulier, il est vrai - du problème général dont je viens de traiter.

Ensuite, parce qu'il relève avant tout de la libre décision du peuple allemand, dont nous ne pourrions, le moment venu, qu'entériner le choix, sous réserve, évidemment, que les engagements nécessaires aient été pris, notamment en ce qui concerne les frontières de l'Allemagne.

Enfin, parce que, avec une majorité de Français - je pense, ici, aux sondages qui ont été récemment publiés - je crois qu'une Allemagne réunifiée ne perturberait pas le bon fonctionnement de la Communauté.

Colosse industriel, forte de 80 millions d'habitants, elle pèserait lourd !

M. Christian Poncelet. Oh oui !

M. Jean François-Poncet. Elle pèserait très lourd - c'est l'évidence - mais pas au point de déséquilibrer des institutions dont elle aurait accepté les règles et les contraintes.

La réunification, si elle se produit, sera un très grand choc pour l'Europe, mais un choc que seule la Communauté peut aider l'Europe à encaisser.

Monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, en conquérant sa liberté, l'Europe orientale a fait accéder l'Europe de l'Ouest à l'âge adulte. Depuis la Seconde Guerre mondiale, elle vivait sous tutelle, encadrée par une menace, celle de l'armée soviétique - je ne dis pas qu'elle a disparu, mais elle s'estompée - et guidée par un allié, les Etats-Unis. Bientôt, elle cheminera sans tuteur. Elle devra assumer et choisir sa voie : la seule qui lui promette la paix et une place sur la scène du XXI^e siècle, c'est l'union.

La France a - j'en suis convaincu - un rôle essentiel à remplir, bien plus grand que beaucoup de Français ne le pensent. Mais elle ne le jouera qu'à la double condition de maintenir étroite son entente avec Bonn et de conduire, à l'intérieur, la politique économique et sociale nécessaire pour replacer la France, avec l'Allemagne, au premier rang en Europe et capable de rassembler les Français, dont le poids en Europe dépendra beaucoup de leur union. (*Applaudissements sur les travées du R.D.E., de l'union centriste et de l'U.R.E.I., ainsi que sur les travées socialistes et sur certaines travées du R.P.R.*)

M. le président. La parole est à M. Estier. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

M. Claude Estier. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, madame le ministre, mes chers collègues, avant de présenter, au nom du groupe socialiste, quelques réflexions sur les événements de l'Europe de l'Est et leurs conséquences immédiates ou plus lointaines, je voudrais, à mon tour, remercier le Gouvernement de nous avoir proposé ce débat que nous souhaitons tous et grâce auquel - M. le Premier ministre l'a dit - le Sénat français se trouve être la première assemblée parlementaire à être informée et à pouvoir s'exprimer sur les résultats de la réunion des douze chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue, samedi soir, à Paris - s'exprimer et se prononcer puisqu'un vote nous est demandé par le Gouvernement.

Je comprends mal, d'ailleurs, que certains aient parlé à ce propos de manœuvre. M. le Premier ministre vous l'a dit clairement tout à l'heure : le vote, s'il est positif, n'impliquera nullement approbation par le Sénat - ce ne serait pas crédible - de l'ensemble de la politique gouvernementale ; il ne concernera, sans ambiguïté, monsieur Jean François-Poncet - j'ai beaucoup apprécié votre prise de position - qu'un seul sujet, sur lequel je souhaite, pour ma part, que nous nous retrouvions les plus nombreux possible.

La présence des médias, à l'occasion de ce débat - c'est un fait relativement rare, mes chers collègues, dans notre assemblée - souligne bien l'importance de ce qui se passe ici aujourd'hui.

De la bouche du Président de la République, président en exercice de la Communauté, qui avait pris l'initiative de la réunion des Douze, nous avons appris, dès samedi soir, qu'un accord unanime s'était dégagé parmi eux pour apprécier positivement ce qui se passe dans l'autre partie de l'Eu-

rope et mettre en œuvre des mesures concrètes pour aider les pays en question, à partir du moment où ils s'engagent clairement dans la voie des élections libres et secrètes, de la démocratie et du respect des droits de l'homme.

Dix jours, à peine, après la première brèche dans le mur de Berlin, un tel accord souligne que, pour une fois - M. le Premier ministre a eu raison de souligner que c'était un fait inédit - la Communauté européenne n'a pas perdu de temps pour se situer à la hauteur de l'événement.

Grâce à l'impulsion donnée par M. le Président de la République et par le Gouvernement français, elle est bien présente au rendez-vous de l'Histoire. Cela - je le note en passant, sans vouloir me livrer à la moindre polémique - rend d'autant plus dérisoires les critiques exprimées par certains qui reprochaient, la semaine dernière, à M. François Mitterrand ses réactions « très timorées et bien médiocres ».

M. Gilbert Bélin. Très bien !

M. Claude Estier. A l'attitude de ceux qui ne peuvent s'empêcher de jouer les mouches du coche, je préfère la réaction du président Chaban-Delmas, que j'ai entendu, l'autre jour, demander que l'on fasse « litière des querelles partisans » dans une matière aussi décisive pour l'avenir de notre continent et donc pour celui de la France et des Français. *(Très bien ! sur les travées socialistes.)*

Revenons-en aux événements eux-mêmes, dont il ne nous est pas indifférent de constater qu'ils se déroulent alors que la France exerce la présidence de la Communauté européenne. Et aussi durant l'année du bicentenaire de la Révolution française, dont la célébration a peut-être joué un rôle dans la levée, à l'Est, du vent de la liberté. *(Très bien ! et applaudissements sur les mêmes travées.)*

Sans tomber dans un lyrisme excessif, on peut dire que nous sommes au seuil d'une époque nouvelle. Un chapitre de la longue histoire de l'Europe vient de se clore. Un autre s'ouvre sur ce qui est bien l'événement le plus considérable depuis la fin de la dernière guerre. Les extraordinaires bouleversements qui se produisent en Europe orientale, imprévisibles voilà encore quelques mois et, pour certains même, voilà quelques semaines, dépassent toutes nos espérances. Voir ces peuples qui accomplissent une révolution pacifique, qui reprennent confiance au constat de leur propre force, qui marchent vers la démocratie en balayant les vieux appareils bureaucratiques, nous réjouit profondément, nous qui souhaitons depuis si longtemps la fin de l'ordre établi voilà quarante-cinq ans à Yalta.

J'entends bien, ici ou là, y compris dans cet hémicycle, des nostalgiques de la guerre froide, qui expriment des doutes ou des craintes, et qui regrettent cette évolution en faisant valoir que cet ordre établi avait préservé un équilibre en Europe. Certes, mais cet équilibre, dont on a dit longtemps qu'il était celui de la terreur, a été payé d'un prix très élevé par les peuples enfermés sous la domination stalinienne.

C'est un autre équilibre qu'il faut trouver aujourd'hui, qui soit celui de la paix, de la démocratie, de la liberté, du dialogue et de la coopération entre tous les peuples du continent européen.

Mme Hélène Luc. Le désarmement !

M. Claude Estier. L'objectif est clair, mais les voies pour y parvenir ne sont pas aussi simples que semblent le croire certains hommes politiques ou certains commentateurs, qui manifestent une impatience comme s'ils possédaient des réponses évidentes aux questions multiples que pose la nouvelle situation de l'Europe de l'Est.

Nous pensons, pour notre part, qu'il faut réfléchir avant d'agir, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Les initiatives qu'a déjà prises la France - je pense, par exemple, à l'aide financière à la Pologne - les propositions qui sont sorties de la réunion des Douzes avant-hier montrent que nous agissons pour répondre aux besoins les plus immédiats. Mais au-delà de ceux-ci apparaissent des problèmes complexes dont la solution ne saurait être trouvée dans la précipitation. Comme vous l'avez dit, monsieur le ministre d'Etat, il est un temps pour chaque chose.

L'un de ces problèmes, et non le moindre, est naturellement celui de la réunification de l'Allemagne. M. le président de la République a dit l'autre jour - avec raison, je crois - qu'il ne faut pas en avoir peur, ce qui ne signifie pas qu'il faille aller dès maintenant dans cette direction. Le problème

de la réunification de l'Allemagne - cela a été dit avant moi - regarde d'abord les Allemands. Ce sera à eux, à ceux de l'Ouest comme à ceux de l'Est, d'en décider. Pour le moment, il semble que ni les uns ni les autres ne la souhaitent. Et c'est bien ainsi, car ce serait certainement une erreur de ne voir les nouvelles relations qui peuvent s'instaurer entre les deux parties de l'Europe qu'à travers l'éventuelle réunification de l'Allemagne.

L'effondrement du mur de Berlin permet, heureusement, la libre circulation entre l'Est et l'Ouest, laquelle - soit dit en passant - n'est pas sans poser déjà quelques problèmes à Berlin Ouest. Il ne signifie pas la suppression de la frontière entre les deux Etats, qui, si elle intervient un jour, ne peut être que le fruit d'une négociation à laquelle l'Union soviétique sera nécessairement partie prenante.

Or, s'il est vrai que l'évolution positive qui se produit en Europe de l'Est doit beaucoup, doit essentiellement, à M. Gorbatchev, aux réformes économiques et politiques qu'il a introduites dans son propre pays et à l'esprit nouveau qu'il a fait naître en mettant fin à la néfaste « doctrine Brejnev », ayons bien conscience des difficultés et des obstacles qu'il rencontre pour faire avancer la *perestroïka*. Nous sommes sans doute tous d'accord pour souhaiter sa réussite, mais celle-ci risquerait d'être gravement compromise par des initiatives intempestives qui aboutiraient à le déstabiliser.

Un autre problème complexe est celui des modalités d'association des pays de l'Europe de l'Est à la Communauté européenne occidentale. Je pense, bien entendu, à ceux qui se sont déjà engagés dans la voie de la démocratie, à la Pologne, premier pays de l'Est qui a pu se doter d'un gouvernement à direction non communiste ; à la Hongrie, qui se prépare à des élections libres et qui demande son adhésion au Conseil de l'Europe ; à la R.D.A., où la vieille bureaucratie s'écroule et où la population pousse chaque jour à des réformes plus radicales ; peut-être à la Bulgarie, où les choses commencent à bouger, mais pas encore, hélas ! à la Tchécoslovaquie, où sévit toujours la répression contre un mouvement populaire de plus en plus décidé et dont nous devons saluer le courage...

M. Gérard Delfau. Très bien !

M. Claude Estier. ... encore moins à la Roumanie, où des dirigeants immobiles s'approprient à réélire le dictateur mégalomane Ceausescu, qui, cependant, ne résistera sans doute pas très longtemps à ce que vous avez justement appelé tout à l'heure « la vague déferlante de la démocratie ».

M. Michel Dreyfus-Schmidt. Espérons-le !

M. Claude Estier. Peut-on imaginer que la Communauté économique européenne s'ouvre un jour à tous ces pays ainsi qu'à l'Union soviétique, pour traduire dans la réalité cette vision du général de Gaulle d'une Europe allant de l'Atlantique à l'Oural ? Nous n'en sommes pas là et, en attendant, il faut faire preuve d'imagination pour répondre aux vœux des peuples intéressés et faire face à leurs besoins sans, pour autant, dissoudre notre communauté dans un ensemble trop vaste, déséquilibré et sans cohérence.

La « Maison commune » européenne, chère à M. Gorbatchev, est une idée séduisante. Elle n'est pas aisée à mettre en pratique. Pour le moins, il y faudra du temps. En attendant, devant les bouleversements qui se produisent à l'Est - c'est la dernière réflexion que je voudrais présenter - il nous paraît essentiel de renforcer notre Communauté. Il est clair que, par sa seule existence, celle-ci exerce un considérable pouvoir d'attraction pour les peuples en quête de liberté, de démocratie, d'efficacité économique et de justice sociale.

Notre responsabilité est donc grande à ce moment de l'Histoire et nous devons nous appliquer à rendre plus fort encore ce pouvoir d'attraction en avançant le plus vite possible dans la voie de la construction européenne. En ce sens, nous approuvons la décision du Président de la République qui a voulu maintenir le Conseil européen de Strasbourg à la date prévue - en décembre prochain - et avec son ordre du jour initial, ce qui devrait permettre, avant que s'achève la présidence française, de marquer une nouvelle étape au plan de l'Europe monétaire et de l'Europe sociale.

M. François Mitterrand le disait voilà quelques jours à Copenhague : « Je crois que le plus grand service que la Communauté puisse rendre à l'Europe tout entière, c'est d'abord d'être une Communauté solide, d'aller de l'avant dans sa propre construction. »

Nous sommes pleinement d'accord avec ces propos, car nous souhaitons une Europe ouverte, non pas frileuse et repliée sur elle-même, mais capable d'assumer son devoir et son destin. Cela veut dire que cette Europe, et la France tout spécialement - vous avez parfaitement raison, monsieur François-Poncet, de rappeler que notre rôle est particulièrement important dans ces circonstances - doivent rester disponibles pour répondre aux demandes des pays qui font appel à elles.

Nous savons déjà - nous nous en réjouissons - que la France répondra favorablement à la demande d'adhésion de la Hongrie au Conseil de l'Europe.

En ce qui concerne la Pologne, des dispositions annoncées récemment par M. le Président de la République à Strasbourg, après celles qu'il a prises lors de son voyage officiel à Varsovie, en juin dernier, placent la France au premier rang des pays occidentaux qui aident la Pologne. A cet égard, vous avez fort justement rappelé, monsieur le ministre, que l'aide française s'élève à plus de 4 milliards de francs.

Il est vrai, en revanche, que, du côté du secteur privé, en France, « on ne se bouscule pas au portillon » de l'Europe de l'Est, comme si les champions français du libéralisme économique n'aimaient pas trop prendre de risques. L'économie de marché, c'est bien, mais on préfère parfois se calfeutrer derrière l'Etat !

Votre Gouvernement, monsieur le ministre d'Etat, débloque également 2 milliards de francs de crédits à moyen terme pour les entreprises qui veulent investir en Pologne : nous attendons maintenant que ces entreprises se montrent à la hauteur des enjeux et des efforts fournis par la puissance publique, car il y a urgence.

Vous ayant déjà dit que nous approuvions pleinement la démarche du Gouvernement et que nous le manifesterions tout à l'heure en votant en faveur de la déclaration qu'il soumet aux suffrages du Sénat, je voudrais terminer mon intervention en vous faisant part de quelques interrogations.

La première, si elle est d'ordre général, est néanmoins tout à fait fondamentale : face à la multiplication des initiatives et des propositions, comment faire pour mettre en place, à l'échelon communautaire, un système rationnel d'aide efficace et adaptée à chaque pays ?

Est-ce la banque européenne pour le développement et la modernisation de l'Europe de l'Est, dont la création doit être le fait de la troïka France-Espagne-Irlande et du président de la commission, M. Jacques Delors, qui assurera seule la coordination nécessaire ? Et comment cette banque fonctionnera-t-elle ? Je poserai la même question pour la fondation qui doit se consacrer à la formation des cadres des pays de l'Est.

Sur un tout autre plan, je voudrais, monsieur le ministre d'Etat, que vous puissiez rassurer certains de nos amis traditionnels, en particulier africains ou d'Amérique latine, qui s'inquiètent de l'attention croissante que les pays de la Communauté prêtent à l'Europe de l'Est. Ils craignent que cette attention ne porte préjudice à leurs relations avec les Douze. La nouvelle donne dans les relations Est-Ouest ne doit pas jouer au détriment du dialogue Nord-Sud.

En outre, les échanges économiques et politiques ne doivent pas nous faire oublier la dimension culturelle. Développer l'enseignement du français dans les pays de l'Europe orientale, où nous constatons son déclin, nous semble être une priorité. L'audiovisuel peut être un bon outil d'intégration européenne et nous aimerions connaître, dans ce domaine aussi, le point de vue du Gouvernement.

Il est important que notre action diplomatique et notre aide économique s'accompagnent d'un renforcement de notre présence culturelle et de notre coopération technique : des initiatives décentralisées, à l'échelon des universités, des collectivités locales, des régions, peuvent y contribuer.

Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'aider les pays et les peuples de l'Est européen à sortir leurs économies du collectivisme bureaucratique et inefficace sans qu'ils s'engouffrent dans un libéralisme sauvage et injuste, ce qui ne serait pas pour eux un véritable progrès.

M. Gérard Delfau. Très bien !

M. Claude Estier. Monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, nous souhaitons que le processus de démocratisation se poursuive dans toute l'Europe de l'Est. En Union soviétique, malgré les difficultés que j'évoquais, la *perestroïka* et la *glasnost* s'affirment. La question n'est plus aujourd'hui : « Faut-il aider Gorbatchev ? » ; elle est plutôt : « Comment

pouvons-nous aider efficacement tous les peuples de l'Est ? », sachant que tout retour en arrière aurait des conséquences catastrophiques pour l'Europe tout entière et, donc, pour nous aussi.

A la veille du sommet Bush-Gorbatchev en Méditerranée, qui sera heureusement « encadré », si j'ose dire, de rencontres entre le Président de la République française et les présidents américain et soviétique, à quelques semaines du Conseil européen de Strasbourg, il est important que les Douze montrent, d'un côté, leur volonté d'accélérer leur union et, de l'autre, leur capacité à être un élément déterminant des équilibres nouveaux dans l'Europe des années quatre-vingt-dix.

J'emprunterai encore mes derniers mots à M. François Mitterrand, qui a dit, lors de sa conférence de presse conjointe avec le chancelier Kohl, le 3 novembre dernier à Bonn : « Plus les événements en Europe de l'Est vont vite, plus nous devons accélérer et renforcer la Communauté européenne. Il faut offrir un pôle solide, homogène, résistant en Europe pour polariser l'ensemble des mouvements qui aujourd'hui occupent et passionnent les peuples. »

Nous savons, monsieur le ministre d'Etat, que tel est bien le sens de votre action et de celle du Gouvernement. C'est pourquoi nous vous faisons confiance. (*Applaudissements sur les travées socialistes, ainsi que sur certaines travées du R.D.E.*)

M. le président. La parole est à M. Habert.

M. Jacques Habert. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, madame le ministre, mes chers collègues, l'année 1989, dont on pensait qu'elle resterait comme celle du bicentenaire de la Révolution française, vient de prendre dans l'Histoire une nouvelle et vaste dimension. Nous venons d'assister à des événements extraordinaires, tout à fait inattendus pour certains, qui se sont produits en Union soviétique et dans ce qu'on appelait naguère les « pays satellites », dans cette Europe de l'Est courbée depuis plus de quarante ans sous un joug impitoyable.

C'est à Moscou même, tout d'abord, qu'un souffle de libéralisme - la *perestroïka* - est apparu, là où n'avait existé pendant soixante-dix ans qu'un pouvoir brutal, odieux et terrifiant. (*Murmures sur les travées communistes.*) Aux frontières de l'U.R.S.S., des pays annexés depuis 1940 - la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie - ont pu retrouver un certain degré d'autonomie ; on les a laissés libres, en tout cas, de dire ce qu'ils souhaitaient, ce qui était déjà un grand progrès.

La Pologne, ensuite, tout en devant admettre que le parti communiste au pouvoir garderait à l'avance la moitié des sièges du Parlement, a pu tenir des élections en partie libres et se doter d'un gouvernement non marxiste.

La Hongrie, à son tour, s'est débarrassée de son parti unique et a retrouvé le chemin de la démocratie.

Enfin, la semaine dernière, le vent de la liberté s'étant mis à souffler en bourrasque, le mur de Berlin, cette muraille de honte, symbole d'opprobre et d'échec pour ceux qui l'avaient érigé, s'est effondré dans les cris et les larmes de joie du peuple qu'il prétendait séparer à jamais.

Oui, mes chers collègues, nous pouvons nous réjouir de tout cela et espérer que, demain, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et, plus tard sans doute, la Roumanie, pourront se libérer à leur tour.

Mme Hélène Luc. Vous n'êtes pas un homme de l'avenir.

M. Jacques Habert. Oui ! Nous pouvons être heureux de cette évolution. Elle marque le succès des idées que nous avons toujours préconisées et défendues, le triomphe de la démocratie sur la dictature, celui de l'économie libérale sur l'appropriation collective des moyens de production, ...

Mme Hélène Luc. Quel esprit de supériorité !

M. Jacques Habert. ... le triomphe surtout des principes de liberté dont nous avons été porteurs depuis deux siècles et qui ont fait école.

Les années qui avaient suivi la Seconde Guerre mondiale avaient été particulièrement décevantes. Nous, les combattants de 1939-1945, avions l'impression que la guerre n'avait été gagnée qu'à moitié. Si nous avions réussi à débarrasser la plus grande partie de l'Europe du fascisme brun ou noir, une autre forme d'oppression, rouge cette fois, s'était appesantie sur l'est du continent. (*Exclamations sur les travées communistes et applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

Ainsi, nos camarades polonais qui avaient combattu à nos côtés depuis 1939 n'avaient pas pu retrouver leur patrie. Des gouvernements tyranniques avaient été installés par la force dans tous les pays. La révolte des populations avait été écrasée dans le sang, à Berlin en 1953, à Budapest en 1956. Quelle honte ce souvenir ! L'Europe s'était couverte de barbelés. En 1961, le mur de la honte avait été dressé.

Mme Héliane Luc. Parlez de l'Union soviétique et de Stalingrad !

M. Jacques Habert. Le voici à terre. Sa chute marque la fin de la guerre froide, la fin de l'après-guerre, le début d'une ère nouvelle.

Les journées folles dont nous avons été les témoins, les révoltes qui, sans doute, vont se poursuivre ouvrent une période de grande incertitude. La joie n'interdit pas les interrogations. (*Exclamations sur les travées communistes.*)

Mme Paulette Fost. La peur, cela fait délirer !

M. Jacques Habert. M. le ministre d'Etat, plus encore, M. le président de la commission des affaires étrangères, ainsi que plusieurs orateurs en ont formulé un bon nombre.

On parle de réunification de l'Allemagne, tout en assurant que celle-ci, qui semble déjà faite à certains égards, n'est pas à l'ordre du jour.

On préconise le désarmement, la dénucléarisation de l'Europe, ...

M. Jean Garcia. Mais oui !

M. Jacques Habert. ... alors qu'il s'agit là de décisions graves qui ne peuvent être prises dans un mouvement d'enthousiasme et nécessitent réflexions et négociations.

On assure que les alliances ne seront plus nécessaires, alors que l'Alliance atlantique a assuré la paix depuis des décennies et que son relâchement rendrait évidemment moins sûre notre sécurité.

On rêve d'une Europe allant de l'Atlantique à l'Oural, vieille et chère formule, correspondant à une définition géographique que nous apprenions à nos élèves, ...

Mme Héliane Luc. Vous ne semblez pas la vouloir !

M. Jacques Habert. ... mais elle ne peut se réaliser du jour au lendemain sans tenir compte des leçons de l'Histoire et des différences des idéologies et des hommes.

On envisage de nouvelles unions économiques régionales ou mêmes continentales, mais ne faut-il pas terminer, d'abord, la construction de la Communauté économique européenne des Douze ?

Nous n'avons pas le droit de laisser l'œuvre qui a été accomplie depuis la signature du Traité de Rome voilà cinquante ans, et qui a nécessité tant d'efforts et de sacrifices, être menacée par des accords locaux de marchés sans frontières ou diluée dans une sorte « d'hypermarché unique ».

M. Jean Garcia. Il faut faire le mur de l'argent !

M. Jacques Habert. Tout est possible, sans doute. Mais tout doit être traité avec calme, sans précipitation.

Pour faire face, dans les meilleures conditions, aux situations nouvelles qui se créent, certains impératifs me paraissent incontournables.

Premièrement, les Douze doivent rester unis et parler d'une seule voix. Sur le plan politique, toute divergence doit être aplanie, évitée. Une solidarité active doit être maintenue, en particulier avec la République fédérale d'Allemagne.

Deuxièmement, le contact doit être gardé avec nos alliés de l'Alliance atlantique, en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique, à la veille d'une rencontre importante entre MM. Bush et Gorbatchev.

Enfin, il faut au plus haut niveau maintenir le dialogue avec les dirigeants de Moscou, en particulier avec M. Gorbatchev, dont la politique, dans ses aspects d'ouverture, mérite d'être attentivement suivie et même encouragée.

Le Gouvernement français, partage, semble-t-il, la conscience de ces impératifs. Les opinions et les espérances formulées par les chefs d'Etat et de gouvernement qui se sont réunis, samedi dernier, à l'Elysée, autour du Président de la République française, et les décisions qu'ensemble ils ont prises montrent que l'Europe de l'Ouest se trouve bien à ce rendez-vous de l'Histoire.

Vous êtes allé à Moscou, monsieur le ministre d'Etat. J'espère que, de même, vous gardez contact avec Washington. Peut-être nous le confirmerez-vous ?

Dans la situation nouvelle, il est important que les alliances grâce auxquelles nous avons été libérés en 1944 et qui ont maintenu la paix en Europe depuis quarante ans ne soient en aucun cas abandonnées.

Pour le vote que nous aurons à émettre, nous attendrons, monsieur le ministre d'Etat, les réponses que vous donnerez à toutes les questions qui vous ont été posées. Pour ma part, dès lors que ce scrutin ne porte pas sur la politique générale du Gouvernement et ne concerne que son attitude devant les événements qui se sont produits récemment dans l'est de l'Europe, je serai enclin à donner un avis favorable sur la déclaration relative à la politique étrangère de la France. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées du R.D.E.*)

M. le président. Mes chers collègues, le Sénat voudra sans doute interrompre maintenant ses travaux pour les reprendre à vingt-deux heures. (*Assentiment.*)

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à dix-neuf heures cinquante, est reprise à vingt-deux heures, sous la présidence de M. Jean Chamant.)

PRÉSIDENCE DE M. JEAN CHAMANT, vice-président

M. le président. La séance est reprise.

Nous poursuivons le débat consécutif à la déclaration de politique générale portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est.

La parole est à M. Golliet.

M. Jacques Golliet. Monsieur le président, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, le Gouvernement a choisi le Sénat pour expliquer sa politique à l'Est. Au premier abord, cette initiative peut apparaître louable. Elle est une sorte d'hommage rendu à l'autorité morale de la Haute Assemblée, et nous y sommes sensibles.

Elle est peut-être un premier signe de l'évolution que le Parlement appelle de ses vœux en réclamant qu'un véritable contrôle démocratique s'exerce sur la politique européenne du Gouvernement et sur les décisions des autorités de la Communauté avant qu'elles ne soient définitivement prises. Tout progrès dans ce sens ne peut que nous agréer.

Pour une fois que le Gouvernement nous annonce une consultation sur des orientations importantes en politique étrangère, nous ne saurions refuser le dialogue proposé, surtout lorsqu'il s'agit d'une Europe placée devant des choix cruciaux pour son avenir.

Les enjeux à l'Est sont graves. Notre devoir est d'en prendre la mesure et c'est le rôle du Sénat d'aider le Gouvernement de la France à choisir la politique qui peut le mieux assurer la stabilité, la paix et la prospérité des peuples européens.

Je n'hésiterai donc pas à vous dire, monsieur le ministre d'Etat, que, pour l'essentiel, à quelques nuances près, les principes qui inspirent votre politique à l'Est me paraissent mériter notre approbation, comme l'ont dit les orateurs de la majorité sénatoriale qui m'ont précédé.

A l'exception de quelques attardés, l'opinion française dans sa majorité approuve la politique que suit la France depuis plusieurs années. Ce « consensus » n'est pas l'apanage de votre Gouvernement, monsieur le ministre d'Etat. Il fait partie de votre « héritage » et vous faites bien de l'entretenir car, peu à peu, c'est la nation tout entière qui prend conscience de son appartenance à l'Europe, non seulement celle du Marché commun, mais également celle qui va « de l'Atlantique à l'Oural ».

Cette conscience européenne est encore puissamment renforcée par les événements récents. Qui ne voit qu'au moment où un nouvel espoir pointe à l'Est, où un nouvel ordre peut être espéré, nous qui avons le privilège de vivre dans des pays de liberté, nous avons des obligations envers cette autre Europe, qui se cherche ?

Oui, l'Europe doit faire un « grand bond » en avant afin de se donner des structures suffisamment solides pour relever les nouveaux défis.

Il est donc inutile que je développe les raisons évidentes que nous avons d'approuver ce qui, dans la politique du Gouvernement, va dans le sens de cette marche en avant. Je m'attarderai davantage sur les insatisfactions et les doutes que m'inspire la déclaration de ce soir.

Tout d'abord, je présenterai un regret. Le tableau que le Gouvernement a tracé de la situation à l'Est m'a paru exagérément discret à l'égard des pays où continue à sévir, dans toute sa rigueur criminelle, la dictature de la faucille et du marteau : la Tchécoslovaquie, l'Albanie et la Roumanie. Aujourd'hui encore, comme hier, on y emprisonne pour délit d'opinion, on y maintient le peuple dans l'oppression et la misère et même on y tue !

La France, patrie des droits de l'homme et du citoyen, se doit d'exprimer sa vigoureuse réprobation que ce soit à l'égard du « génie des Carpathes » et de ses sbires nord-coréens ou des brutes qui sévissent ailleurs. Elle peut et doit ainsi apporter une aide, au moins morale, à ceux qui se battent pour la liberté.

J'exprimerai ensuite une insatisfaction : le Gouvernement nous a parlé de l'évolution démocratique des pays de l'Est et des risques qui en découlent, mais il n'a pas pris en compte les menaces que cet éclatement gigantesque va faire peser sur la sécurité de l'Europe tout entière.

Certes, cet éclatement est heureux, mais, en même temps, des signes inquiétants de « balkanisation » se font jour, comme on le voit en Yougoslavie ou ailleurs. Les vieux démons des nationalistes antagonistes agitent déjà ces régions qui ont été et sont, plus que jamais peut-être, la « pourière » de l'Europe.

Face aux risques d'affrontements qui peuvent se développer, le Gouvernement de la France fredonne la berceuse gorbatchevienne du désarmement et nous endort avec l'idée d'une « suffisance » militaire, qui n'est qu'un prétexte pour renoncer à l'effort dont toute la nation avait précédemment accepté la nécessité et l'urgence. (« Très bien ! » et *applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R.*)

Ne pas se soucier davantage de sécurité en cette période de bouleversements est, pour notre Gouvernement, une dangereuse imprévoyance.

Enfin, monsieur le ministre d'Etat, outre mes motifs de regret et d'insatisfaction, un doute m'envahit, et je me pose une question impertinente ; mais le Sénat n'a-t-il pas, envers ceux qui nous gouvernent, un devoir d'impertinence ?

M. Emmanuel Hamel. Eh oui !

M. Jacques Golliet. J'ai eu le sentiment, en entendant M. le Premier ministre, que le Gouvernement était, à l'égard du Sénat, comme on dit, « trop poli pour être tout à fait honnête ».

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. Claude Estier. Oh !

M. Jacques Golliet. Pourquoi nous demande-t-il de l'approuver par un vote, alors qu'il a organisé la rencontre des Douze, samedi dernier, sans nous en parler ? (*Murmures sur les travées socialistes.*)

Ce n'est pas que l'occasion lui ait manqué ! Jeudi dernier, M. le Premier ministre est venu à cette même tribune répondre aux questions émanant des principaux groupes du Sénat, qui souhaitaient obtenir des explications sur la politique du Gouvernement à l'égard de l'Est. Moi-même, j'ai demandé, entre autres choses, si le Gouvernement pensait que le statut de ville occupée imposé à Berlin depuis 1945 était encore longtemps concevable pour le peuple qui avait percé le « mur de la honte ».

N'était-ce pas une excellente occasion pour M. le Premier ministre d'entamer avec le Sénat une véritable consultation, un véritable dialogue ? Or M. le Premier ministre n'a pas répondu à nos questions autrement que par un discours général et vague. Veuillez m'excuser, mais je dirai que c'était un véritable plat surgelé de la rhétorique gouvernementale sans rapport direct avec les problèmes posés.

M. Claude Estier. Oh !

M. Jacques Golliet. Alors, si, l'avant-veille de la réunion des Douze, M. le Premier ministre n'a daigné ni répondre sérieusement aux questions des sénateurs...

M. Claude Estier. Oh !

M. Jacques Golliet. ... ni leur apporter des informations et prendre leur avis, que signifie cette brusque décision, prise le vendredi, de leur demander leur approbation après coup ?

Est-ce un brusque besoin d'être rassuré ? N'est-ce pas par calcul ? N'est-ce pas plutôt parce qu'à l'Assemblée nationale, en ce moment même, se déroule un débat de censure où, pour la première fois depuis un certain temps, l'opposition unie parle d'une seule voix et s'appête à condamner la politique du Gouvernement en refusant un budget que, bientôt, la majorité sénatoriale sera vraisemblablement amenée à rejeter à son tour ? (« Très bien ! » et *applaudissements sur les travées de l'union centriste, du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

Est-il possible qu'un « esprit malin » ait inspiré pareille manœuvre à un Premier ministre qui s'est fait un principe de « parler vrai » ? Je n'ose le croire quoique la coïncidence des deux débats, voulue par le Gouvernement, qui avait le choix de la date, est pour le moins bizarre.

En conclusion, les convictions européennes, qui nous sont largement communes, expriment la volonté que nous avons de dialoguer avec le Gouvernement...

M. Michel Rocard, Premier ministre. Ah !

M. Jacques Golliet. ... sur les problèmes qui engagent notre pays et le sens des responsabilités que nous avons envers les peuples de l'Est.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Ah !

M. Jacques Golliet. Toutes ces raisons pourraient m'inciter à encourager le Gouvernement sur la voie qui est la sienne et qui est globalement bonne.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Alors !

M. Jacques Golliet. J'aurais de tout cœur pris position sur des propositions précises qui engagent le Gouvernement en vue du prochain sommet européen ! Mais comment pourrais-je accepter que le Sénat soit ou bien une simple chambre d'enregistrement ou bien l'instrument d'une manœuvre politicienne ?

J'ai le sentiment attristé que, face aux grands problèmes du monde, face à des situations où se joue le sort des hommes, ce Gouvernement, monsieur le Premier ministre, fait ce soir de la petite politique.

Vous nous avez demandé notre confiance. Alors, puisque je n'ai aucun autre moyen d'exprimer mes réserves sur certains de vos objectifs et ma réprobation sur les méthodes...

M. Philippe Madrelle. Vous êtes sectaire !

M. Jacques Golliet. ... quelle que soit ma foi en la vocation de la France en Europe, quel que soit mon espoir dans la nouvelle Europe qui est en train de naître, cette confiance, je suis obligé de vous la refuser. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. ainsi que sur certaines travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

M. Claude Estier. C'est vraiment de la petite politique !

M. Philippe Madrelle. Médiocre !

M. le président. La parole est à M. Poniatowski.

M. Michel Poniatowski. Monsieur le Premier ministre, vous êtes un ministre envié parce que nous vivons des temps de grands mouvements, de grands changements et qui prêtent à l'action ministérielle.

Vous êtes un ministre plaint parce que, dans votre main, les cartes ont brusquement changé et que tout devient incertitudes, brumes et paris.

L'avenir seul dira si vos difficiles calculs sont ou non inexacts. Il reste alors le constat des réalités qui sont les pièces à déplacer sur votre échiquier pour jouer une nouvelle partie.

Première réalité : parmi ces pièces, il y a d'abord le roi. M. Gorbatchev, qui est lui-même un grand joueur et qui a de mauvaises cartes, double chaque fois sa mise pour surmonter ses passes difficiles. Il va le faire de nouveau, peut-être en proposant un retrait échelonné des forces russes et américaines en Europe. L'enjeu augmente chaque fois sans que pour autant soient réglés les problèmes. Nous pouvons

observer son jeu avec intérêt et même sympathie, mais sans en être dupe. Même un grand et rude joueur - nous devons tous en être conscients - peut être à la fin de la partie un joueur malheureux.

Deuxième réalité, un grand empire ne s'effrite pas sans résistance. Face à une menace de décomposition de la société et de la nation, une reprise en main sera inévitablement opérée soit par les dirigeants actuels, soit par leurs successeurs.

Les nationalistes baltes ou musulmans ne peuvent s'exprimer au-delà d'une certaine limite, au sein de l'U.R.S.S., sans la provoquer.

La République démocratique allemande constitue une autre limite. Son sort ne peut être réexaminé que dans un traité de paix définitif. Il est surtout au cœur même du système stratégique soviétique en Europe, fruit de la victoire de 1945.

L'U.R.S.S. n'est pas une superpuissance économique ou idéologique. Mais elle est encore une superpuissance militaire. Elle ne peut évoluer qu'à pas lents et avec précaution. Nous devons en tenir compte. Pendant ce long moment d'hésitation et d'alternative, ne serait-il pas utile de renforcer nos liens avec l'O.T.A.N. ?

Troisième réalité, l'échec du communisme à l'Est est profond tant du point de vue économique que du point de vue humain. Il laisse une place vide dans le cœur et dans la tête des peuples. La Russie se trouve devant une page blanche. Elle n'a jamais su, au cours de sa longue histoire, écrire le mot « liberté ». Le voudra-t-elle et le peut-elle ? Ses efforts sont louables dans une matière qu'elle ignore, mais de lents progrès sont souvent plus durables que d'éclatants bouleversements.

Quatrième réalité, l'économie et la société soviétiques ont subi un bouleversement violent. Le froid et la faim sont aux portes de l'hiver avec leur cortège de misères d'un temps de guerre. Le mécontentement est général. Le redressement ne pourra être que très lent. Il demandera des années et une aide extérieure considérable.

Il serait cependant imprudent de ne pas accorder cette aide. Notre paix extérieure pourrait bien dépendre de leur paix intérieure.

Cinquième réalité, monsieur le Premier ministre, la disparition progressive des liens idéologiques rend aux pays de l'Est leur personnalité, leur spécificité, leur caractère national et religieux et leur civilisation. Dès à présent, Hongrois et Polonais doivent être traités dans le cadre de leur souveraineté retrouvée.

Si nous, les hommes de la Communauté, nous les aidons en priorité, nous pouvons alors espérer que le chemin parcouru est, pour eux, irréversible et qu'un total retour en arrière est chaque jour plus difficile à concevoir.

Enfin, sixième et dernière réalité, aucun pays de l'Europe de l'Ouest ne peut assurer seul les besoins tant économiques que financiers de chaque pays de l'Est. Cette aide doit être à la mesure de nos moyens et ne pas nous faire courir un risque d'épuisement. Aussi notre réponse doit-elle se situer dans le cadre de la Communauté économique européenne, seule capable d'aider cette autre moitié de nous-mêmes. C'est une raison supplémentaire pour renforcer la cohésion et l'efficacité économique et monétaire de la Communauté et accélérer sa marche en avant.

Enfin, cette aide souhaitable doit transiter par des voies qui constitueront une prise de contact avec l'économie de marché et une première adaptation de la bureaucratie à la concurrence et à l'efficacité. L'aide doit intervenir par les entreprises, donc directement, et le moins possible par les bureaux.

Le sommet de samedi dernier, souhaité initialement par l'ancien Président de la République et décidé par M. Mitterrand, a semblé quelque peu tardif et hésitant. Il faudra, à Strasbourg, faire preuve de plus d'imagination et d'audace et de beaucoup plus de volonté.

La France a la charge et l'honneur de présider la Communauté en ces temps où s'écrivent de nombreuses pages d'histoire. Souhaitons qu'elle sache, avec énergie, placer la Communauté sur les voies de l'unité retrouvée sinon jusqu'à l'Oural, du moins, pour commencer, jusqu'au Danube et jusque qu'à la Vistule. *(Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées du R.D.E.)*

Mme Hélène Luc. Il faut être très audacieux !

M. le président. La parole est à M. Chaumont.

M. Jacques Chaumont. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, l'Occident vient de gagner la guerre froide. Il lui reste, avec les peuples de la maison commune européenne, à ne pas perdre la bataille de la paix.

Quelles ressources doivent être dégagées pour aider les peuples de l'Est et comment utiliser celles-ci ?

Les nations qui, de la Pologne à l'Estonie, de la Russie à la Hongrie et de la Lituanie à la République démocratique allemande, conquièrent, contre les appareils et les idéologies, leurs droits fondamentaux à la liberté, à une patrie et à leurs religions - on ne souligne pas assez le rôle des églises dans les événements de l'Est - ces peuples, dans leur vaste et puissant mouvement de libération, ont droit à notre aide pour que ne se perpétuent pas, comme vous l'a dit, monsieur Rocard, le Premier ministre polonais, une Europe des riches et une Europe des pauvres.

En ce jour où l'assemblée générale des Nations unies a ratifié la convention sur les droits de l'enfant, nous ne pouvons pas non plus ignorer que, chaque jour, quarante mille enfants meurent de faim, de misère et de dénuement dans les pays désolés du tiers-monde, qui ont, eux aussi, besoin de notre solidarité.

Où donc pouvons-nous trouver l'argent nécessaire à la satisfaction de ces légitimes demandes, si ce n'est par une réduction drastique des crédits que la folie des hommes et la peur réciproque contraignent d'affecter aux dépenses d'armement ?

Cela dit, il faut raison garder et rechercher, comme l'a rappelé M. Couve de Murville, un accord global et vérifiable tant sur les droits de l'homme que sur une réduction équilibrée, à un niveau mutuellement dissuasif, des arsenaux nucléaires et sur un équilibre des forces conventionnelles en Europe.

Faute d'un tel accord, ni l'Europe ni la France ne sauraient baisser la garde et diminuer leur budget militaire.

Il est non moins clair qu'un tel accord ne saurait être conclu sans que soient assurées la durée et la stabilité des pays de l'Europe de l'Est que menacent, en particulier en U.R.S.S., la montée des nationalismes et l'effondrement économique.

C'est donc au maintien de cette stabilité que doit, prioritairement, contribuer notre aide. Par quelles voies et selon quelles méthodes cette aide doit-elle être distribuée ?

Le très bref délai qui m'est imparté me conduit à ne traiter que de la Pologne.

Comment ne pas être émus par l'immense désappointement, les admonestations, les supplications et les invectives de Lech Walesa et de ses amis devant les atterrissements de l'Ouest à aider, dans ce qu'on appella longtemps la « France du Nord », le premier gouvernement non communiste établi dans un pays de l'Est ?

Que demandaient nos amis polonais ? Ils souhaitaient que, dès la formation de leur nouveau gouvernement, la France et l'Europe envoient massivement, et pour une brève période, les produits de première nécessité, dont les Polonais sont sevrés, afin de créer, dans ce vieux peuple désabusé, l'espoir et l'impulsion qui le conduiraient à se remettre au travail et à prendre en main son destin.

Vous avez retracé tout à l'heure, monsieur le ministre d'Etat, les étapes de l'aide de l'Europe, notamment de la France, du sommet de l'Arche au « dîner des Douze ». Nul ne saurait bien évidemment contester l'importance de cet effort. Toutefois, comment ne pas être inquiet de la distorsion qui existe entre ce qui est annoncé et la perception qu'en ont les bénéficiaires ? Peut-être pourrait-on dire, comme Custine, que cet effort serait plus important s'il était moins sincère ?

Mais le Premier ministre polonais vous a déclaré qu'il ne disposait que de six mois. C'est effectivement au printemps prochain que se tiendront les élections provinciales et municipales permettant d'instaurer véritablement, dans ce pays, la démocratie locale. Ce gouvernement doit absolument gagner. Il ne peut donc aborder ces élections au milieu de tensions sociales, de la misère et de la ruine économique.

Par conséquent, il existe là un dossier capital : celui de l'aide à ce pays. Mais, au sommet de l'Arche, ce dossier est tombé, me semble-t-il, entre les mains d'eurocrates incompetents et de comptables assez tatillonnés pour retarder l'aide à la

Pologne, mais pas assez pour empêcher la volatilisation de 10 p. 100 du budget de la C.E.E. dans la poche des fraudeurs.

Je connais, monsieur le Premier ministre, le discours de nombreux fonctionnaires européens et français : il n'y a pas, selon eux, de raison, économique ou financière, d'aider la Pologne, ni d'apurer la dette polonaise, ni d'investir. Mais il y a une raison qui, en vérité, devrait balayer les objections subalternes et médiocres : l'échec de la Pologne serait celui de notre génération, celui de l'Occident et sans doute le glas des réformes de Gorbatchev. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.)

S'agissant de la Pologne, je crois aux relations bilatérales. En effet, nous avons toujours été l'allié de ce grand peuple, ce qui n'est pas le cas de certains de ses voisins puissants.

Lorsque vous demandez à la Diète polonaise un livre sur l'histoire de la Pologne, on vous donne une histoire de ce pays racontée par la peinture. La page de couverture représente le combat de Grunwald remporté par les Polonais sur les chevaliers teutoniques. Le premier tableau reproduit la mort de Wanda, héroïne polonaise qui se jeta dans la Vistule pour ne pas épouser un chevalier teutonique. Le deuxième représente Boleslas le Vaillant rentrant triomphalement à Kiev. Le troisième est consacré à l'histoire de la civilisation et aux progrès du christianisme. Je crois que tout est dit.

Nous avons toujours été l'allié de ce grand peuple. Dois-je rappeler, en cette enceinte, que, même en 1920, un certain capitaine Charles de Gaulle, alors instructeur de l'armée nationale, fut nommé commandant à titre polonais ?

M. Christian Poncelet. Très bien !

M. Jacques Chaumont. Monsieur le Premier ministre, on ne peut pas informatiser ni traiter bureaucratiquement le prodigieux éveil des peuples et le souffle puissant de l'Histoire, dont nous sommes les témoins émus et émerveillés. Aux hommes d'Etat d'avoir le génie de la pensée et de l'action du général de Gaulle !

Je conçois que l'on confie des missions de coordination à des technocrates, à ceux-là mêmes à qui, hélas, est confiée la grande cause de l'Europe ; mais je crois plus à une politique nationale afin qu'une aide efficace et rapide épargne à nos frères de l'Est la déception, le découragement et le renoncement qui les conduiraient à un retour au passé. (Très bien ! et applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.)

Monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas commis d'erreur. Vous n'avez pas fait de déclaration qui puisse, d'une manière ou d'une autre, nous choquer. Mais je sens très profondément qu'il manque à votre politique à l'égard de l'Est plus de souffle, plus d'âme et plus de cœur. Alors, hâtez-vous, monsieur le Premier ministre, de donner à cette politique ce supplément d'âme pour que vivent la Pologne et la paix ! (Applaudissements sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.)

M. Pierre Biarnes. Le monopole du cœur !

M. le président. La parole est à M. Jung.

M. Louis Jung. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, l'Histoire nous interpelle. Le monde nous regarde. L'Europe attend ce débat. La France entière espère des réponses à de nombreuses interrogations. Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous remercier d'avoir permis ce débat au Sénat, cette assemblée dont je suis fier d'être membre depuis plus de trente ans et qui a récemment été la cible de critiques.

Je voudrais également vous féliciter de vos prises de position pendant cette période difficile. J'ai la ferme conviction que le Président de la République et le Premier ministre ont démontré leurs convictions européennes, défendu l'intérêt de la France et qu'ils méritent notre soutien.

M. Claude Estier. Très bien !

M. Louis Jung. Mes chers collègues, nous devons tous nous réjouir de ce qui s'est passé et se passe en Europe de l'Est, surtout en R.D.A. Voir un peuple se ruer vers la liberté et la démocratie, faire tomber ce mur de Berlin sans un coup de feu et sans violence est sans doute la plus grande satisfaction que notre génération - surtout ceux qui croient à l'Europe démocratique - pouvait espérer.

Ces moments historiques que nous venons d'évoquer ne sont que le début d'une évolution dont les conséquences sont sûrement difficiles à prévoir. En revanche, ce qui est certain, c'est qu'ils nous imposent d'énormes responsabilités si nous voulons éviter les erreurs des anciens.

Oui, j'ai la conviction que les erreurs des politiques française et anglaise des années 1928-1930 - époque où nous étions également interpellés par les problèmes de l'Europe - et le manque de soutien à la démocratie allemande ont permis à Hitler de progresser dans son ascension sanguinaire. (M. le Premier ministre applaudit.) Nous étions coresponsables de cette tragique guerre que nous avons subie.

Je suis malheureux de constater que ce sont ces mêmes forces politiques qui ont anéanti la politique de coopération Briand-Stresemann qui jouent aujourd'hui les Cassandra en annonçant des malheurs futurs pour notre peuple.

Mes chers collègues, j'évoque tout cela avec une certaine émotion car je suis un homme de la guerre. Né pendant la Première Guerre mondiale, je me suis battu contre les Allemands pendant la Seconde. Gravement blessé en 1940, ayant vécu « le week-end à Zuydcoote », je sais ce qu'est la guerre.

Je tremble d'indignation quand je constate que certains hommes politiques essaient de diriger notre pays vers les mêmes erreurs du nationalisme.

Au lieu de partager cette grande espérance de voir la démocratie, la liberté remplacer la dictature, de saluer la faillite du collectivisme et d'avoir la satisfaction de constater que notre société est un véritable aimant pour tous ces peuples, on évoque les risques du Großdeutschland et les dangers de la réunification allemande !

Il faut que nous en soyons conscients, tout manque de confiance dans la coopération franco-allemande et dans l'engagement européen donne des arguments à l'extrême droite et présente un danger pour l'unité européenne.

J'ai dit tout à l'heure qu'il était difficile de prévoir avec certitude l'évolution future, car tous les événements que nous vivons, y compris cette libération des peuples, n'ont été possibles que grâce à la politique d'ouverture de M. Gorbatchev.

Je ne vous le cache pas, je suis fier d'avoir eu le courage d'inviter M. Gorbatchev en ma qualité de président du Conseil de l'Europe et d'avoir été l'un des promoteurs du dialogue avec les responsables polonais, hongrois et yougoslaves.

Je suis assez lucide pour savoir que rien n'est définitif. Pourtant, nous devons être conscients qu'il y va de l'intérêt de l'Europe, et donc de la France, que M. Gorbatchev réussisse.

Il faut accepter la situation actuelle en ne touchant pas aux deux pactes militaires, et surtout en permettant à chacun de ces peuples de décider de son avenir.

Les discussions seront longues et ce serait une erreur de ne pas prendre en considération les difficultés qui nous attendent.

Personnellement, je reste convaincu du fait qu'aucun pays, seul, n'est en mesure d'y faire face. C'est M. Poniatowski, je crois, qui vient de le dire également. C'est une raison supplémentaire pour nous de réactiver la construction européenne en soutenant les propositions de M. Jacques Delors. Il faut que la Communauté évolue rapidement vers l'union monétaire et l'union politique.

Ne serait-ce pas une ironie de l'Histoire si c'étaient les protestataires des dictatures de l'Est qui donnaient une nouvelle impulsion à l'Europe de la liberté et obligeaient certains pays à aller plus vite dans cette évolution ?

L'union politique, c'est aujourd'hui l'objectif de la France, c'est celui du Président de la République et du Gouvernement. Mais, pour mener à bien cette politique d'intérêt national, il faut, d'après moi, le soutien de tout notre peuple.

L'union des Français, l'union des Européens nous permet de répondre au défi de l'Histoire et de garantir la paix pour tous les peuples de ce continent. Le Sénat a le devoir de s'associer à ce grand dessein. (Applaudissements sur les travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I., ainsi que sur certaines travées socialistes et du R.D.E.)

M. le président. La parole est à M. Jacques Larché.

M. Jacques Larché. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, madame, messieurs les ministres, mes chers collègues, nous sommes tous conscients dans cette assem-

blée - la qualité de notre débat le prouve - de l'intensité du moment que nous sommes en train de vivre. C'est un moment de joie.

En effet, ce que nous voyons se passer à l'Est est une victoire de l'esprit. Nous savons désormais que c'est non pas le communisme qui résout le sens de l'Histoire, mais l'esprit de liberté.

Cette joie, nous sommes ici un certain nombre à pouvoir l'exprimer sans partage, nous qui n'avons jamais dit que ce qui se passait à l'Est était « globalement positif » ni qu'il y avait lieu de rompre aussi vite que possible avec le capitalisme et de réduire à la portion congrue l'économie de marché.

Dans une certaine mesure et pour nous tous, ce qui se passe peut être une surprise. Pourtant, les signes dans le ciel n'ont pas manqué.

L'histoire dira ce qu'aura représenté l'élection d'un Polonais au Siège apostolique. N'est-ce pas ce que Léon Bloy appelait de ses vœux dans un livre prophétique : *La Victoire du Saint-Esprit sur les Cosaques* ? Le Sénat s'en souviendra peut-être, je m'étais permis de souligner devant lui l'immense symbole qu'avait représenté, voilà deux ans, la célébration à Moscou du millénaire de la Sainte-Russie.

Ce moment de joie génère pour nous tous une volonté à laquelle nous entendons nous associer, celle de jouer tout notre rôle et de le jouer vite. C'est une volonté d'assistance, d'aide et de coopération à l'égard de ces démocraties fragiles, qui ont toujours gardé, même dans la bouche de leurs représentants, qui se qualifiaient de communistes, l'espoir de voir un jour renaître la liberté.

Je me souviens de ce jour - c'était en 1972 - où, accompagnant un Premier ministre, j'étais aux côtés d'un ministre polonais membre du parti communiste qui, spontanément, me traduisit le cinquième couplet de l'hymne de Dombrowski, c'est-à-dire l'hymne polonais, après m'avoir demandé si j'en connaissais la signification. Bien évidemment, je ne la connaissais pas. La voici, me dit-il : « Viendra-t-il ce jour béni où nous aurons chassé le Teuton et le Moscovite maudits ? » Voilà ce qu'était l'esprit de l'hymne polonais, que beaucoup d'entre eux traduisaient spontanément et qu'on avait eu la gentillesse de m'indiquer.

Ce moment qui génère une volonté et qui est un instant de joie et de satisfaction est marqué, vous l'avez dit vous-même, monsieur le ministre d'Etat, par un paradoxe.

Vous savez bien que le problème de la réunification est posé. Vous savez bien que ce qui se passe en République démocratique allemande n'a pas la même signification que ce qui se passe en Pologne et en Hongrie. Il existe un peuple polonais, il existe un peuple hongrois. Il n'existe pas de peuple autonome de l'Allemagne de l'Est.

Mme Hélène Luc. Si !

M. Jacques Larché. Celle-ci ne vivait que par le communisme ; sans le communisme - c'est ce qui est en train de se passer - elle s'effondre.

Mme Hélène Luc. Vous parlez trop vite !

M. Jacques Larché. Qui décidera, le moment venu, de la réunification, et suivant quelle procédure ?

Il existe un ordre international et un certain nombre de garants. Il me paraît inconcevable qu'à l'instant de la décision qui viendra sûrement - dans quel délai, je n'en sais rien - la France ne dispose pas de sa pleine capacité de décision.

L'évolution souhaitable de l'unification européenne ne doit pas être telle que, le moment venu, la France ne soit pas en l'état de décider seule de ce qu'elle estimera être son intérêt national.

M. Jacques Chaumont. Très bien !

M. Jacques Larché. Je ne vous jugerai pas en cet instant, monsieur le Premier ministre, sur des considérations de politique intérieure, encore que celle-ci, par ses faiblesses, par ses insuffisances et - permettez-moi de reprendre vos propos, tout au moins ceux que l'on vous a prêtés - par les risques qu'elle fait courir à la France, ne donne pas à notre politique extérieure toute la crédibilité souhaitable.

Mais j'espère obtenir de vous uniquement une réponse à cette question : que comptez-vous faire aujourd'hui pour que demain l'indépendance de la France, devant les échéances à

venir, soit en tout état de cause sauvegardée ? (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées du R.D.E.)

M. le président. La parole est à M. Bourges.

M. Yvon Bourges. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, madame, monsieur les ministres, mes chers collègues, les événements survenus depuis quelques semaines dans les pays de l'Europe de l'Est nous interpellent en tant qu'hommes et en tant que citoyens.

En tant qu'hommes, nous ne saurions être indifférents à la revendication de liberté qui s'exprime soudainement et avec tant de force. Cet élan n'aurait pas dû nous surprendre.

Notre vieille terre d'Europe est marquée par des siècles de civilisation judéo-chrétienne fondée sur la valeur de la personne humaine et qui exige, en conséquence, le respect de sa dignité et de sa liberté.

Certes, on pouvait craindre que l'instauration de régimes dictatoriaux subordonnés à l'U.R.S.S. eût raison de cette aspiration. S'il n'en est rien, comme nous le constatons avec une heureuse surprise, c'est d'abord sans doute par la force même du sentiment profondément ancré au cœur de chacun, mais c'est aussi la suite de circonstances qui ne doivent rien au hasard.

En Pologne, c'est une église catholique qui refuse, dès l'instauration du régime communiste, de disparaître et qui affirme, dans la vie quotidienne, par la manifestation publique, les valeurs qu'elle propose à l'homme pour sa finalité terrestre.

En Allemagne de l'Est, ce sont les techniques audiovisuelles qui, grâce à la langue commune, renforçant le sentiment de l'appartenance à un même peuple, permettent de savoir ce qui se fait et se dit de l'autre côté du Mur.

Ailleurs aussi, le rideau de fer n'interdit pas totalement les échanges et les comparaisons.

A cet égard, les visites de gouvernants, les actions, même limitées, de la diplomatie - consulats et missions culturelles notamment - ont contribué à entretenir la petite flamme de l'espoir.

Parce qu'il avait le sentiment visionnaire du destin collectif des peuples d'Europe, le général de Gaulle ne considérait pas comme définitivement acquis l'ordre établi par Yalta. Ses voyages dans les pays communistes étaient pour lui l'occasion d'affirmer cette conviction et d'encourager l'espérance. Avec le charisme qui était le sien, il rappelait le rôle des nations européennes dans une histoire partagée et, à partir de cette participation commune à une aventure, invitait celles-ci à dépasser les clivages du moment pour qu'elles se retrouvent au coude à coude dans l'œuvre collective à poursuivre dans un monde qui, en effet, doit tant aux Européens.

L'acte le plus significatif de cette vision politique est l'allo-cution que le général prononça le 30 juin 1966 à la télévision soviétique. Après l'évocation des relations anciennes de la France et de la Russie et un rappel de l'histoire plus récente, il affirme leur identité de destin : « Dans le monde et à l'époque d'aujourd'hui, nos deux pays ont à faire ensemble beaucoup de choses de premier ordre... non point du tout destructrices ou menaçantes, mais constructives et pacifiques... en multipliant nos échanges dans tous les domaines... Il s'agit de mettre en œuvre successivement : la détente, l'entente et la coopération dans notre Europe tout entière... Il s'agit de faire en sorte que notre ancien continent... reprenne le rôle capital qui lui revient pour l'équilibre, le progrès et la paix de l'univers. »

Qui peut dire mieux aujourd'hui ? Ces propositions vieilles de près d'un quart de siècle constituent bien la réponse appropriée à ce qui s'accomplit à l'Est.

Ces événements nous concernent aussi en tant que citoyens. Les femmes et les hommes qui s'attaquent au mur de Berlin, manifestent dans les rues et sur les places pour exiger des élections libres, déboulonnent les statues des hommes qui incarnent un régime honni, sont eux aussi les citoyens d'un Etat. Il est aisé de comprendre et d'approuver leurs sentiments personnels ; les conséquences sur le devenir des Etats sont moins évidentes.

Si l'aspiration latente à la liberté était vivace et profonde dans ces pays, elle ne pouvait s'exprimer qu'à l'occasion de circonstances nouvelles. C'est, sans conteste, le délabrement des économies planifiées d'Etat, l'impossibilité de satisfaire les besoins des populations dans un tel système avec le poids

d'une dépense militaire exorbitante qui ont conduit les nouveaux dirigeants du Kremlin autour de Mikhaïl Gorbatchev à décider la *perestroïka*. Ce revirement, qui impliquait nécessairement la gestion politique, ne pouvait être sans conséquences face aux nationalismes internes ou à ceux des pays satellites. Il en résulte un bouleversement dont on ne peut préjuger l'issue, notamment pour ce qui est des Etats et des relations intereuropéennes.

Il appartient aux citoyens des pays d'Europe centrale et orientale d'en décider et il est, en particulier, opportun de le préciser pour ce qui concerne l'Allemagne.

Nous n'avons pas à spéculer sur les orientations propres à chaque Etat. Constatant le système politique et le régime économique que chacun aura choisi, il sera possible de déterminer et de faire évoluer, en fonction de ces choix, le mode et la nature des relations avec la France comme avec l'ensemble de la Communauté européenne. Si notre volonté de renforcer les liens avec les pays de l'Est dans tous les domaines doit être forte et dynamique, il faut savoir attendre les moments et les circonstances pour passer aux actes, sans idée préconçue.

C'est ce dont les gouvernants des Douze réunis à Paris sont convenus avec sagesse. Pour autant - cela a également été affirmé avant-hier - la construction de l'union européenne doit évidemment se poursuivre. Il est essentiel que cette union résulte de l'adhésion sincère de tous et puisse pleinement tenir le rôle qui doit être le sien dans la communauté internationale. Sa réussite exige un effort à la mesure de l'ambition que nous avons pour elle. Ce n'est pas dans la hâte et la précipitation, pour répondre à des événements dont on ne peut prévoir l'évolution et dont il serait imprudent de se prévaloir, que cet effort pourra être conduit.

Et puis, et surtout, quelle union européenne pouvons-nous offrir ? Dans une approche pragmatique qui nous a fait progresser, en trente ans, sur la voie de l'union, peut-on considérer que l'Europe unie dont nous voulons qu'elle constitue une force politique et économique nécessaire à l'équilibre et à la paix du monde puisse résulter de l'organisation présente ? La Communauté économique européenne telle que nous la vivons est-elle à même de répondre à la dimension de l'enjeu ? Une structure dont le caractère technocratique et dirigiste s'exprime à travers des contraintes mal adaptées et dans bien des domaines mal ressenties dans les pays membres ne saurait être l'âme d'une œuvre politique et humaine comme celle que nous ambitionnons. Il y faut une nouvelle dimension.

L'ampleur du défi que nous devons relever exige une volonté politique claire et ardente que les gouvernements doivent exprimer. S'il est utile, nécessaire et souhaitable que le Conseil européen affirme, ne serait-ce qu'au cours d'un dîner, ses convictions, définisse ses orientations et organise l'aide économique et technique nécessaire, il est regrettable que, face au sursaut des peuples de l'Est, la voix de la France ne se fasse pas entendre pour elle-même. Les relations qu'au long de son histoire notre pays a entretenues avec eux le justifient. La fidélité à ce que la France représente pour les hommes épris de liberté et de justice l'exige. Le général de Gaulle manque à la France. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées du R.P.R.).

Les changements en cours en Europe centrale surviennent alors que la *perestroïka* a fait s'engager un dialogue direct Etats-Unis - U.R.S.S. dont nous ne pouvons admettre qu'il aboutisse à un nouveau Yalta réglant à notre insu le sort de l'Europe.

On voit déjà les limites que voudrait imposer, s'il le pouvait, le Kremlin aux revendications des populations. Le Pacte de Varsovie demeure.

Pour ce qui concerne l'Europe occidentale, le Pacte atlantique constitue le fondement de notre sécurité. Les Européens doivent le rappeler à nos alliés, mais aussi répondre à leur demande légitime d'assumer leur part.

En ce domaine, essentiel autant que jamais, le Gouvernement a tort de réduire l'effort de défense engagé par la loi de programmation militaire de 1987. (« Très bien ! » sur les travées du R.P.R.) C'est un mauvais exemple donné au moment le plus inopportun. (Applaudissements sur les travées du R.P.R.) L'opinion publique peut se laisser égarer par les perspectives de désarmement. Le devoir du Gouvernement est de ne pas spéculer sur ce sentiment...

M. Claude Estier. Oh !

M. Yvon Bourges. ... alors que le risque est de laisser les pays d'Europe de l'Ouest sans défense, tandis que les capacités militaires des deux superpuissances ne seraient pas entamées pour leur protection respective.

Il ne suffit pas de se réjouir de voir les femmes et les hommes de l'Europe communiste crier à la face du monde leur haine du régime qui leur a été imposé et réclamer la liberté et la démocratie. Tous, nous voulons les aider dans leur action courageuse. Cette adhésion unanime à l'espoir qu'ils font naître pour l'Europe et pour le monde ne peut cependant se traduire par une approbation de la politique du Gouvernement. En demandant un vote au terme de ce débat, le Gouvernement espère peut-être créer la confusion. Nous ne saurions nous laisser abuser par une manœuvre politicienne à usage interne. (*Protestations sur les travées socialistes.*) Si nous disons « oui » à l'espoir qui se lève à l'Est, nous ne disons pas « oui » au Gouvernement. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R., ainsi que sur certaines travées de l'U.R.E.I., de l'union centriste et du R.D.E.*)

M. le président. Il n'y a plus d'orateurs inscrits dans le débat organisé par la conférence des présidents.

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le ministre d'Etat.

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, nous arrivons à la fin du débat. Je souhaite répondre aussi complètement que possible à tous les orateurs qui m'ont fait l'honneur de m'interroger.

Pour commencer, je voudrais revenir brièvement - puisque cette question a été évoquée à plusieurs reprises - sur l'initiative du Gouvernement ; la procédure qu'il a adoptée et les critiques qu'elle provoque chez certains.

Plus que jamais, il m'apparaît que les querelles de procédure cachent des divergences de fond. Certains l'ont compris, qui, tout en critiquant une méthode qui a ses mérites sans être exempte de griefs, voteront pour la déclaration gouvernementale parce qu'ils savent ce qui est en jeu.

D'autres, qui constituent le carré des pourfendeurs, tout en déclarant s'abstraire du jeu hexagonal, semblent s'y complaire. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

M. Lecanuet est-il aussi irréductible qu'il le dit ? M. Couve de Murville et ceux qui entendent le suivre aussi insensibles qu'ils voudraient le paraître ? Ne pensent-ils pas au fond d'eux-mêmes qu'il y a une certaine démesure entre le vote qu'ils veulent émettre contre le Gouvernement et la partie qui se joue là-bas ? (« Très bien ! » et vifs applaudissements sur les travées socialistes.)

Non ! Le Gouvernement n'est ni naïf ni machiavélique au point de fabriquer je ne sais quel faux débat de confiance ou quelle pseudo-motion de censure en contrechamp du vrai débat de l'Assemblée nationale pour donner, devant la Haute Assemblée, je ne sais quelle représentation du mythe de la caverne cher à Platon. Ne serait-il pas à la fin du compte suffisant d'avoir dénoncé le piège, si piège il y a, pour ne laisser à ce vote que ce qu'il signifierait en profondeur...

M. Claude Estier. Très bien !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. ... pour les Français d'abord qui deviennent au fond d'eux-mêmes que le Gouvernement entend faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider la réforme des pays de l'Est, mais plus encore pour les Hongrois, les Polonais, les Allemands de l'Est qui attendent un signe, un geste ?

M. Gérard Delfau. Très bien !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Imaginons un instant ce que pensent demain les 200 000 manifestants tchèques qui sont, ce soir, dans les rues de Prague et qui liront dans la presse du pouvoir dont ils souhaitent le départ : « Le Sénat de la République française refuse de soutenir la politique d'aide du Gouvernement en direction des pays de l'Est. » (*Applaudissements prolongés sur les travées socialistes. - Vives protestations sur les travées du R.P.R.*)

Je ne doute pas un seul instant que les manifestants rassemblés sur la place Venceslas apprécieront la subtilité rhétorique du président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur l'injure faite à la Constitution par un Gouvernement qui continuerait de braver ses censeurs parce qu'il serait sans majorité parlementaire.

M. Gérard Delfau. Très bien !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Ce doit être en effet leur souci essentiel. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

J'ai la faiblesse de penser qu'ils attendaient autre chose qu'une contradiction aussi évidente entre l'encouragement verbal donné « au mouvement jailli des profondeurs des masses populaires » et le vote qui le suivra.

M. Jean Lecanuët, président de la commission des affaires étrangères. Vous êtes l'allié des communistes ! (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées de l'union centriste et du R.P.R.*)

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Vous, vous êtes l'allié de Ceaucescu ! (*Brouhaha.*)

M. Jean Lecanuët, président de la commission des affaires étrangères. Vous êtes leur allié ! (*M. le président de la commission pointe le doigt vers le groupe communiste.*) Allez dire cela à Prague !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Vous êtes l'allié de Ceaucescu ! Demain, il vous donnera raison. (*Brouhaha persistant.*)

Plusieurs sénateurs sur les travées du R.P.R. Assez de socialisme !

M. Jean Lecanuët, président de la commission des affaires étrangères. Hypocrites ! (*Le brouhaha redouble.*)

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. « La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? », a écrit Racine avant moi.

M. Jean Lecanuët, président de la commission des affaires étrangères. Assez de leçons ! (*Vociférations sur de nombreuses travées.*)

M. le président. Mes chers collègues, ce débat a été empreint jusqu'à cette minute d'une très grande dignité.

M. Jean Lecanuët, président de la commission des affaires étrangères. Jusqu'à cette minute passée !

M. le président. Pouvons-nous espérer qu'il en sera ainsi jusqu'à son terme sans qu'il soit utile de recourir, de part et d'autre, à des provocations ?

M. Marcel Daunay. Cela dépend de qui ?

M. Jean Lecanuët, président de la commission des affaires étrangères. Qu'on ne me provoque plus !

M. le président. Veuillez poursuivre, monsieur le ministre d'Etat.

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Sur le problème de la réunification de l'Allemagne, sur l'élan qu'il faut donner à la construction européenne, sur l'Europe politique qu'il faut construire à Douze, de préférence, comment ne pas partager ce qui a été dit par le président de la commission des affaires étrangères ? Nous nous sommes retrouvés sur ce terrain ; nous partageons les mêmes orientations quant à la nécessité de poursuivre la construction européenne, pôle de rayonnement et d'attraction pour toute l'Europe.

L'appel au consentement national, comment ne pas y souscrire ? Comment, à cet égard, ne pas souhaiter qu'il se traduise dans la réalité des votes ?

M. Hoeffel a souhaité, lui aussi, un « plus large consensus » sur la politique à l'Est. Ils nous a invités à manifester une certaine humilité.

M. Jean-Pierre Fourcade. Il le faut !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Nous devons apporter notre soutien au Gouvernement, a-t-il dit, à la condition qu'il conduise une politique d'aide concrète à l'Est et de renforcement de la Communauté économique européenne.

M. Hoeffel a appelé à un nouveau traité européen ; n'ai-je pas dit la même chose dans mon propos du début de cet après-midi ?

Il a affirmé que le vote qui interviendra ne concernera que la politique étrangère, plus particulièrement en direction des pays de l'Est. Je donne mon assentiment à cette interprétation que M. le Premier ministre a bien su exprimer clairement depuis le début de ce débat.

M. Christian Bonnet a évoqué les problèmes concrets de l'aide à la Pologne. Il a, en effet, pu se rendre compte lui-même, sur place, avec ses trois collègues du Sénat, de l'ampleur des besoins dans un pays qui semble effectivement, aujourd'hui, privé de l'essentiel.

Il me permettra de lui dire que ce voyage a été très utile, de même que sont utiles les propositions qu'il a faites sur la formation des acteurs de la vie démocratique locale. J'en retiens le principe.

Cela me fournit l'occasion d'ajouter que d'autres parlementaires, députés pour la plupart, ont bien voulu me présenter les projets de coopération qu'ils ont élaborés dans le domaine agro-alimentaire. Ils m'ont fait parvenir ces projets et m'ont exposé leurs idées. J'entends y donner suite.

Monsieur Couve de Murville, je croyais avoir dit suffisamment que je songeais, comme vous-même, à l'avenir de la Communauté, mais pas seulement sur le plan économique et financier. Si vous voulez bien relire ce passage de mon intervention, vous trouverez la réponse à votre question.

Peut-on aller plus loin, avez-vous également demandé ? Je vous le concède, pour aujourd'hui, la réponse pourrait difficilement être positive. Mais, pour demain, la réponse est : oui, sûrement.

Vous avez aussi évoqué Strasbourg et le Conseil européen. Le Gouvernement a estimé qu'il ne convenait pas d'avancer ce Conseil européen. La confusion eût été préjudiciable à l'action que nous avons entreprise.

De plus, la construction européenne se fait pas à pas, chacun le sait ici. Si nous réussissons à faire franchir un grand pas à la construction de la Communauté économique européenne à Strasbourg, nous n'entendons pas pour autant mélanger tout avec tout. Rien n'est plus préjudiciable à l'action que la confusion.

C'est la raison pour laquelle le sommet informel de samedi dernier a permis de ne traiter que du problème des pays de l'Est, laissant intact le programme de travail du Conseil européen de Strasbourg.

On me permettra de dire à M. le Premier ministre Couve de Murville que je lui reconnais le mérite de regarder « *Le monde en face* » et que j'ai trouvé dans cet ouvrage au titre fort évocateur une citation qui s'applique particulièrement bien au débat qui nous occupe : « Les réalités doivent l'emporter sur les idéologies ou sur les querelles mesquines. » (*Rires et applaudissements sur les travées socialistes.*)

M. Garcia a bien voulu nous dire que le parti communiste n'avait pas été dépassé par les événements dont nous débattons. (*Rires sur les travées de l'union centriste.*) Il me permettra d'ajouter que ce n'est pas tellement mon souci.

Mme Hélène Luc. C'est vrai !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Qu'il me comprenne et qu'il veuille bien m'excuser.

M. Garcia a vanté, ensuite, les réalisations de la *perestroïka* à la française. Ce n'est pas non plus ma préoccupation immédiate.

Mme Paulette Fost. C'est saisissant !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Il a invité au grand rendez-vous européen du désarmement. Je crois l'avoir dit, en ajoutant qu'il convenait, en même temps que de suivre le mouvement qui va dans le sens de l'Histoire, de ne rien sacrifier de ce qui concerne la sécurité et la défense de notre pays.

Mme Hélène Luc. Il a tout de même parlé de beaucoup d'autres choses ! C'est une réduction inadmissible !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Je sais gré à M. François-Poncet des remerciements qu'il a adressés aux négociateurs et aux signataires de l'Acte unique.

Du reste, cette assemblée avait adoptée, ce projet, me semble-t-il, à une très large majorité. J'étais de ceux qui ont effectivement participé à cette négociation et j'ai apposé ma signature à cet Acte que je considère comme extrêmement important.

M. Gorbatchev a initié un mouvement de liberté et il faut l'aider, a-t-il dit. Je le suis quand il parle de la double démarche qui consiste à renforcer la Communauté - tout ce qu'il a dit à ce sujet, loin de m'effrayer, reçoit, au contraire, mon appui le plus total - et à octroyer une aide à la mesure des besoins des pays de l'Est.

Il a exposé la position de son groupe, dont les membres jouiront d'une totale liberté de vote. J'ai compris, dans son propos, qu'il soutiendrait le Gouvernement dans sa déclaration et dans sa politique. Je l'en remercie.

Je remercie aussi M. Claude Estier, qui a bien voulu m'exprimer sa confiance et celle de son groupe.

Un sénateur sur les travées du R.P.R. Quelle surprise !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Il l'a fait avec beaucoup de clarté et de précision. Je voudrais répondre aux trois questions qu'il m'a posées.

S'agissant, tout d'abord, de la banque pour le développement des pays de l'Est, ses statuts, son capital et son fonctionnement feront l'objet d'un premier rapport à Strasbourg, qui sera suivi d'autres décisions.

Il m'a demandé, ensuite, que nous rassurions les pays tiers partenaires de la Communauté économique européenne. Je le fais volontiers, comme je l'ai fait dans d'autres enceintes et à d'autres occasions. La politique amorcée par la Communauté en direction des pays de l'Est ne portera pas préjudice aux pays tiers, en particulier, aux pays africains, aux pays méditerranéens, et aux Etats A.C.P. Je réitère volontiers l'engagement du Gouvernement et celui de la Communauté à cet égard.

M. Estier a évoqué, enfin, la nécessité d'un renforcement de notre politique culturelle dans les pays de l'Est. Bien entendu, j'y souscris ; j'ai déjà pris toutes les dispositions pour renforcer les équipes sur place, équipes qui s'étaient amenuisées depuis plusieurs années et pour lesquelles il est nécessaire de prendre des mesures nouvelles.

Je voudrais signaler à la Haute Assemblée que la France ouvrira à Moscou, dans un délai très court, le premier centre culturel occidental. J'ai moi-même pu, à l'occasion d'une visite récente dans la capitale soviétique, vérifier que le choix du terrain avait bien été fait.

M. Gérard Delfau. Très bien !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. A M. Jacques Habert, je dirai que son plaidoyer rejoint nos préoccupations. Il m'a demandé de garder le contact avec les alliés. Je puis l'assurer que nous sommes en rapport constant avec eux, en particulier avec Washington. La France conduit avec ses alliés une politique de consultation et de concertation intense.

M. Golliet a déclaré que, pour l'essentiel, notre politique à l'Est méritait son approbation. Il a souligné, à juste titre, le risque de balkanisation de l'Europe. Mais sa conclusion - je regrette de devoir le dire - ne m'apparaît pas en conformité avec son analyse. L'approche globale du Gouvernement serait bonne, mais il votera contre le Gouvernement ! Comprenez qui pourra !

M. Poniatowski a dit des choses justes sur un ton tout à fait raisonnable. Je le remercie d'avoir bien voulu croire que j'étais un ministre heureux ; je serai comblé lorsqu'il me sera donné de prendre connaissance de son vote, du moins puis-je l'espérer ! *(Rires.)*

Il a souhaité que nous renforçons nos relations avec l'O.T.A.N. Mais à aucun moment les relations avec nos alliés partenaires de l'Alliance atlantique ne se sont distendues. Je dirai même que les épreuves que nous affrontons en commun nous ont rapprochés les uns des autres. J'en veux pour preuve la continuité des relations que j'ai entretenues avec le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, avec lequel j'ai correspondu et auquel j'ai téléphoné à de nombreuses reprises pendant toute cette période.

Je partage - cela va sans dire - la prudence dont M. Poniatowski a fait preuve sur l'évolution en Union soviétique et sur les risques qui menacent ou menaceraient la politique de M. Gorbatchev.

M. Chaumont a souligné, à juste titre, le rôle des Eglises dans le mouvement de la réforme. On peut lui faire confiance, il parle de ce qu'il connaît - en l'occurrence, de la Pologne.

M. Jung me permettra de lui dire simplement que son intervention m'a beaucoup ému. Le président du Conseil de l'Europe, mais surtout l'Alsacien qu'il est a su prononcer des paroles qui me touchent. Je pense, notamment, à son évocation de la période de l'avant-guerre, des erreurs qu'il ne faut pas renouveler, comme il l'a dit.

Nombre d'entre vous ont partagé, j'en suis sûr, comme moi-même, son indignation devant des attitudes inexplicables.

Il faut renforcer la construction européenne, a-t-il dit : je souscris pleinement à cette incitation. Le devoir, a-t-il conclu, est de s'associer à ce grand dessein. Je le remercie de son appui, de sa confiance et de son vote.

M. Jacques Larché a déclaré : « Ce moment de joie générale pour nous tous est une volonté. » Son évocation de l'histoire de la Pologne était émouvante entre toutes. Je n'ai rien à ajouter ; je tiens simplement à le remercier à mon tour et à lui dire que nous partageons son émotion, j'y reviendrai tout à l'heure.

M. Yvon Bourges a souligné le rôle des Eglises et l'importance des techniques audiovisuelles dans les semaines qui ont précédé le déclenchement des grands mouvements auxquels nous assistons. Il a bien voulu rappeler l'action de ceux qui nous ont précédés. Il m'accordera que je n'ai fait de procès à personne. Je reconnais l'action de ceux qui, responsables des affaires de la France, ont eu, en leur temps, la prémonition de ce qui pourrait se passer un jour dans les pays de l'Est.

M. Philippe de Gaulle. Bien tard !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Cela se produit aujourd'hui, avec d'autres responsables, et ce n'est - je crois - ni le moment ni le lieu de polémiquer de façon rétroactive sur ces sujets. *(« Très bien ! » sur les travées socialistes.)*

M. Bourges a bien voulu souligner la sagesse dont ont fait preuve ceux qui se sont réunis à Paris samedi dernier. Il nous a invités à poursuivre la construction de l'Europe, en exaltant la volonté politique qui doit être le moteur de toute action dans ce domaine.

Je crois avoir compris, dans sa conclusion, que son « oui » n'en serait pas tout à fait un ; même si c'est un « oui » partiel, qu'il me permette de lui dire que nous nous en contenterons ! *(Sourires.)*

M. Yvon Bourges. Ce ne sera pas le cas !

M. Josselin de Rohan. Il n'y a pas de petits profits !

M. Yvon Bourges. Il faut gérer avec économie !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. Mesdames, messieurs les sénateurs, je me suis efforcé de répondre à chacune de vos interventions...

Mme Hélène Luc. Ça dépend lesquelles !

M. Jean Garcia. Avec des raccourcis !

Mme Paulette Fost. Des raccourcis saisissants et inexacts !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. ... brièvement parce qu'on ne peut pas faire autrement...

Mme Hélène Luc. Vous n'avez pas été du tout ému par les nôtres !

M. Roland Dumas, ministre d'Etat. ... mais je m'interroge pour savoir si j'ai répondu à votre attente. Pour quelques-uns, je puis le croire, puisqu'ils ont bien voulu le dire ; pour d'autres, j'en doute, et je leur exprime mes regrets.

Cependant, telle n'est pas la cause principale de l'inquiétude qui m'envahit au moment où je vais descendre de cette tribune. En effet, n'être pas assez convaincant est toujours désagréable, mais j'attribue ce que je ressens au fait que ma pensée est restée avec ceux que j'ai visités ces jours derniers, et qui attendent de nous un signe, un geste. *(Murmures sur les travées du R.P.R.)*

C'est M. Jung qui a dit : « Une grande espérance est née, sera-t-elle déçue ? » La réponse appartient à chacune et à chacun d'entre nous. Ce qui m'obsède en ce moment, c'est un délai, une échéance. Avant de me quitter, au pied de l'avion qui me ramenait en France, le président du Gouvernement polonais, M. Mazowiecki, en me serrant la main m'a dit : « Nos regards vont être tournés vers Paris. » Etrangement, il tenait les mêmes propos que le Premier ministre hongrois la veille. Il ajouta : « Nous avons six mois pour réussir. »

C'est ce qui m'obsède, bien plus encore que le vote qui sera émis dans un instant : nous avons six mois pour réussir. Leur réussite peut être la nôtre, mais leur échec sera sûrement le nôtre. *(Vifs applaudissements sur les travées socialistes. - Applaudissements sur certaines travées du R.D.E., de l'union centriste et de l'U.R.E.I.)*

M. Michel Rocard, Premier ministre. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, j'ai tenu à entendre une bonne partie de ce débat et je me suis tenu informé de ce que je n'ai point entendu. Mon impression - le Sénat en jugera lui-même - est que, dans l'ensemble, il a été de bonne qualité. Je l'ai ressenti comme étant assez largement - pas unanimement, bien sûr - approuvateur et j'en remercie l'ensemble des orateurs.

Ne les ayant pas tous entendus, il m'est difficile de prétendre leur répondre. Cela étant, mon ami M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, venant de le faire, je me contenterai d'évoquer deux ou trois moments d'émotion complémentaires.

Arrivé pendant l'intervention de M. Golliet, je ne commenterai pas sa crainte d'une manœuvre. Un sujet est un sujet, un problème est un problème. Oui, c'est vrai, le Gouvernement vous a proposé ce débat au moment où l'Assemblée nationale, de son seul fait, avait choisi un autre débat. C'est la seule manœuvre : elle est claire, elle n'enlève rien au fond. Il était urgent que nous évoquions la question et vous vous trouvez devant la responsabilité d'un vote. Si manœuvre il y a, au moins est-elle limpide, clarifiée, explicitée. Elle n'a pas d'autre sous-entendu, chacun en est juge ! (*Rires sur les travées du R.P.R. - Applaudissements sur les travées socialistes.*)

J'ai su gré à M. Poniatowski de la vision « mondialisante » avec laquelle il a cité les perspectives et, surtout, les dangers, attirant sur eux non seulement l'attention du Sénat tout entier, mais aussi celle du Gouvernement de la France qui l'écoutait. (*Murmures sur les travées du R.P.R.*)

Ses remarques me sont allées droit au cœur, y compris lorsqu'il a craint que le sommet de samedi dernier ne fût « timide ». C'est, évidemment, pour le Premier ministre du Gouvernement de la France la plus lourde inquiétude !

Je voudrais demander à M. Poniatowski - en fait, je ne le lui demanderais pas, car je connais sa réponse et il aurait quelques difficultés à la formuler - de réfléchir, en tant qu'ancien ministre, sur le temps nécessaire pour obtenir raisonnablement un consensus, pour réunir tant de gens si importants, aux agendas aussi chargés. Or le préavis n'a été que de trois jours. Je fais appel à l'expérience qui est la sienne sur la montée en puissance d'une idée formalisable en termes gouvernementaux et administratifs.

Les Douze, unanimes, ont décidé de créer une fondation pour la formation, ont donné leur accord à la mise en chantier d'une banque pour l'investissement dans les pays de l'Est, ont confirmé que les frontières ne seraient pas touchées. A l'unanimité, les douze chefs d'Etat et de gouvernement sont convenus de donner le même cadrage diplomatique, stratégique et économique à cet ensemble. Et vous parlez d'un sommet « timide », monsieur Poniatowski ! Quel niveau d'exigence, alors que vous connaissez la lourdeur des machines gouvernementales.

Né en 1930, j'avais quatorze ans en 1944 : participant à ce spectacle de douze chefs d'Etat et de gouvernement européens qui, tous, éprouvaient et disaient les mêmes choses - je dis bien tous - moi, citoyen de France, j'ai ressenti ce soir-là que la guerre mondiale était finie. Pouvions-nous donner plus de souffle ? Je ne sais.

Par ailleurs, si j'ai approuvé la force de conviction avec laquelle, à l'instant, mon ami M. Roland Dumas rappelait au Sénat, s'adressant au groupe communiste, que la politique de défense de la France serait assurée et qu'il n'était pas temps de baisser la garde...

Mme Héliène Luc. Ce n'est pas ce que nous proposons !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Madame, je vous prie !

Mme Héliène Luc. Il ne faut pas dire d'inexactitudes !

M. Michel Rocard, Premier ministre. C'est lui que je cite et pas vous, madame !

Mme Héliène Luc. Je tiens à mettre les choses au point !

M. Michel Rocard, Premier ministre. J'y viens, quelle impatience ! (*Sourires.*)

Mme Danielle Bidard-Reydet. Un peu de correction !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Je ne me sentais pas incorrect !

Mme Danielle Bidard-Reydet. Vous l'étiez !

M. Michel Rocard, Premier ministre. En tant que Premier ministre nommé par un Président de la République qui a été élu, voilà dix-huit mois, sur la base d'un programme en sept points dont le troisième vise le désarmement, je puis vous dire qu'à la suite des événements qui se déroulent dans nombre de pays de l'Est la chance est donnée pour que, sans baisser la garde, sans mettre en quoi que ce soit en cause la sécurité du pays, puisse s'ouvrir une négociation fondée sur la bonne foi et l'équilibre, qui nous permette de progresser vers une sécurité contrôlée.

Nous aboutirons à terme - car même le contrôle coûtera cher au début, ne nous faisons pas d'illusions - à cette politique de désarmement dans la vraie sécurité, qui est au cœur de chacune et de chacun d'entre nous, qui est inscrite dans le mandat du Président élu de la République française, et à laquelle nous aspirons tous, ne serait-ce que pour pouvoir, grâce à l'argent ainsi dégagé, améliorer la justice sociale chez nous et accroître l'aide destinée à ceux qui en ont besoin, qu'ils soient du tiers-monde ou de l'Est. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Mme Paulette Fost. On peut commencer maintenant avec le surarmement !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Je n'évoquerai qu'un point de l'intervention de M. Chaumont, qui fut fort riche. En effet, il serait dommageable que, à la suite de l'émotion que ressent toute la France, du souffle que nous voulons mettre dans cette politique de consolidation de la liberté, de la démocratie, pour une économie plus efficace à l'Est, nos amis d'Afrique et du tiers monde, qui nous font confiance, s'imaginent que la France va les abandonner.

M. Guy Penne. Très bien !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Là, vous avez touché juste. Je ne sais si mes propos vont vous compromettre, mais ce que vous avez dit correspond à la politique qui est celle du Gouvernement de la France ! (*Exclamations sur les travées du R.P.R.*)

M. Josselin de Rohan. C'est bien !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Il me faut bien le dire !

M. Josselin de Rohan. Il sera ministre ! (*Sourires.*)

M. Michel Rocard, Premier ministre. Ne lui massacrez pas ses chances ! (*Nouveaux sourires.*)

Tout de même, il peut dire des choses exactes, qui vous conviennent et qui conviennent aussi au Gouvernement !

J'ai écouté avec le respect dû à leurs responsabilités MM. Bourges et Larché, ce dernier nous récitant le cinquième couplet de l'hymne polonais qui a fait vibrer cette assemblée.

Vous avez souhaité tous les deux - comment pourrais-je ne pas le désirer aussi ? - que la France jouisse d'une totale liberté de décision en la matière. Comme vous avez raison et comme je me sens fier de pouvoir vous répondre que tel est bien le cas et que c'est même à ce titre que je suis devant vous ce soir !

Votre inquiétude, monsieur Larché, subsisterait-elle si la France, usant de sa liberté de décision, continuait à être, comme elle l'a été samedi, la puissance invitante à une concertation européenne ? Pour que la réponse soit meilleure, plus forte et plus efficace, sous inspiration française, mais la décision étant prise en commun, l'Europe doit s'unir. En effet, la taille européenne est la seule plausible et la seule pertinente. Certes, une délibération pourrait être éventuellement retardée dans l'attente d'une décision qu'un autre Etat tarderait à prendre, mais avez-vous l'impression que la souveraineté de la France serait amputée si elle cherchait la communauté des autres pour mener cette grande politique ?

Voilà ce que je ressentais en vous écoutant. Vous posiez une question noble. La France étant une grande nation, qui a une longue Histoire, votre question méritait le respect. La réponse que je ferai sera sans doute la question que vous vous poserez au moment du vote.

Mesdames, messieurs les députés...

De nombreux sénateurs. Les sénateurs !

M. Michel Rocard, Premier ministre. Excusez-moi, c'est un automatisme. Il est vrai que je n'ai pas eu l'honneur d'être membre de la Haute Assemblée. Je vous ai déjà dit loyalement que j'y trouvais un climat différent, qu'il m'est arrivé parfois de préférer. Quelques anciens députés et mes collègues du Gouvernement savent très bien pourquoi d'ailleurs.

Bref, vous voilà pleinement éclairés après ce débat au moment de voter.

L'espoir se lève sur l'Europe. Demain, peut-être la course à la paix l'emportera-t-elle sur la course à l'armement, comme les Français sont, nous le savons, unanimes à le souhaiter.

Ce vote est limité à l'objet qui lui est assigné. Il n'a aucun rapport avec le vote de censure qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale et qui vient de recueillir 254 voix.

Mon gouvernement est toujours debout, merci ! Vous n'en doutiez pas d'ailleurs, moi non plus. Le Gouvernement n'est ni renversé ni sérieusement menacé ce soir. L'affaire est entendue.

Vous pouvez ici exprimer librement votre sentiment sur la politique française et européenne à l'égard de l'Est.

Si ce vote est favorable, ...

Un sénateur socialiste. Cela m'étonnerait.

M. Michel Rocard, Premier ministre. ... je ne m'exposerai pas au ridicule d'aller expliquer dans tout Paris que le Sénat est devenu miraculeusement progouvernemental. (*Sourires sur les travées socialistes.*) C'est un risque que vous ne courez pas.

Je dirai seulement qu'il a fait, sur un point fondamental mais très délimité, ce que lui dictait son sens de l'intérêt national et européen.

Comment ce vote sera-t-il accueilli ?

S'il est négatif, comme on peut le tenir pour probable, étant donné la composition du Sénat depuis le dernier renouvellement triennal, le vote risque d'être compris comme un non-événement. La majorité sénatoriale est hostile au Gouvernement. C'est un fait connu. Elle le reste. Rien là ne peut surprendre et blesser.

S'il était positif, mesdames, messieurs les sénateurs...

Plusieurs sénateurs sur les travées du R.P.R. On peut toujours rêver !

M. Michel Rocard, Premier ministre. ... la première conséquence serait que les ambassades de nos onze partenaires adresseraient des télégrammes à leur chancellerie et que, dans toutes les assemblées partout en Europe, gouvernements et parlementaires citeraient en exemple le Sénat français, qui, quoique la majorité de ses membres appartienne à l'opposition, a su faire prévaloir le souffle de l'Histoire sur les routines partisanes. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

J'en appelle donc à votre sens des responsabilités. Vous avez voulu la revalorisation du Sénat. Nous lui avons proposé ce débat. Cette revalorisation ne dépend maintenant que de vous. Chacun en jugera selon sa conscience. (*Très bien ! et vifs applaudissements sur les travées socialistes. - Applaudissements sur certaines travées de l'U.R.E.I., de l'union centriste et du R.D.E.*)

M. Daniel Hœffel. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Hœffel.

M. Daniel Hœffel. Monsieur le président, je demande une suspension de séance de trois quarts d'heure. (*Protestations.*)

M. le président. Monsieur Hœffel, comme il est tard, accepteriez-vous qu'elle ne dure que trente minutes ?

M. Daniel Hœffel. Oui, monsieur le président.

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à vingt-trois heures trente-cinq, est reprise, le mardi 21 novembre 1989, à zéro heure cinq.)

M. le président. La séance est reprise.

Explications de vote

M. le président. Avant de consulter le Sénat, je vais donner la parole à ceux de nos collègues qui l'ont demandée pour expliquer leur vote.

La parole est à M. Dailly.

M. Etienne Dailly. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, madame le ministre, mes chers collègues, il y a longtemps que je siège ici ; pourtant, rarement, un vote m'aura autant posé problème.

Je réfléchis depuis ce matin, souvent d'ailleurs, avec mes collègues de groupe, à l'attitude qui devra être la mienne dans quelques instants.

Je voudrais d'abord rappeler qu'en conférence des présidents le Sénat avait demandé un débat d'information au titre de l'article 39-3 de notre règlement. Celui-ci a été transformé dans la soirée de vendredi par le Gouvernement en un débat sanctionné par un vote ; il comporte donc, dans le cadre de l'article 49-4 de la Constitution, une déclaration de politique générale du Gouvernement portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est.

Je note, monsieur le Premier ministre, que vous avez oublié le « notamment », un « notamment » que M. Chirac, lui, avait utilisé en 1975 lors d'une déclaration de politique générale portant « notamment sur la politique étrangère ».

Il est donc permis de se demander ce qu'il peut bien y avoir de général dans le particulier et comment le particulier peut devenir général, bref s'il n'y a pas une sorte de détournement de procédure.

C'est d'ailleurs le procès qui vous a été fait cet après-midi mais, faute de preuves, ce ne peut être qu'un procès d'intention et, n'aimant que l'on me fasse des procès d'intention, je m'efforce de n'en pas faire aux autres. Même si votre démarche n'est pas innocente je préfère l'ignorer !

M. Michel Rocard, Premier ministre. L'oubli du « notamment » !...

M. Etienne Dailly. Non, la non-innocence de votre démarche, je préfère l'ignorer et ne considérer le problème que pour ce qu'il est.

Tout à l'heure encore, à l'Assemblée nationale, se déroulait un débat sur la motion de censure. Certains ont donc dit que nous ne pouvions pas, nous, membres de l'opposition, accorder notre confiance au Gouvernement, ici, ce soir, au Sénat, tandis que nos collègues de l'Assemblée nationale viennent de le censurer.

Je soutiens avec mes amis de groupe que ce n'est pas du tout ainsi que le problème de pose. Il ne faut pas se tromper de « correspondance » entre les scrutins.

A l'Assemblée nationale, le scrutin sur la motion de censure, c'est finalement le scrutin sur l'ensemble de la loi de finances. N'oublions pas que le Gouvernement n'a pas de majorité, qu'il est donc forcé - il faudra bien qu'un jour cela cesse - d'avoir systématiquement recours à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter tous les projets de loi importants depuis la loi de programmation militaire jusqu'à la loi de finances, pour ne citer que deux exemples.

Aussi - je livre cette parenthèse à vos réflexions - les projets de loi sont « considérés comme adoptés » par l'Assemblée nationale puis repoussés par le Sénat et, finalement, ils deviennent la loi sans jamais avoir été votés par personne !

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. Etienne Dailly. Au Sénat, le vote correspondant à la motion de censure, ce sera le vote sur l'ensemble du projet de loi de finances, à savoir non pas le vote sur l'ensemble du projet de loi de finances à l'issue de la première lecture - il est, en effet, possible que nous souhaitions envoyer ce projet de budget, amendé par nos soins, en commission mixte paritaire - mais le vote en dernière lecture sur l'ensemble de ce projet de loi de finances.

Ce jour-là le Sénat accordera sa confiance au Gouvernement ou le censurera - certes sans mettre son existence en péril - mais en lui refusant les moyens de poursuivre une politique que nous n'approuvons pas.

Voilà, selon moi, à quoi correspond, au Sénat, le vote sur la censure intervenu ce soir à l'Assemblée nationale.

De plus, pour nous, membres du groupe du rassemblement démocratique et européen, le vote de ce soir n'est même pas un vote sur l'ensemble de la politique étrangère du Gouvernement. En effet, la politique étrangère du Gouvernement,

nous aurons à la ratifier ou à la rejeter *in globo* le 30 novembre, jour où le projet de budget de votre ministère sera discuté par le Sénat, monsieur le ministre d'Etat. Ce soir-là, certains d'entre nous voteront pour et d'autres contre et je ne saurais prendre aucun engagement à ce sujet ni pour moi-même ni pour les membres de notre groupe. Nous demeurons libres de notre décision.

Mes chers collègues, le vote qui intervient ce soir ne porte que sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution de l'Europe de l'Est. Il s'agit de savoir si, après avoir reçu les éclaircissements que nous réclamions - et c'était bien légitime, me semble-t-il - nous approuvons l'approche que nous propose le Gouvernement et si l'initiative qu'a prise M. le Président de la République de réunir les Douze nous paraît pouvoir être approuvée et soutenue.

Il s'agit de cela, il ne s'agit que de cela et de rien d'autre et l'heure est suffisamment grave, les circonstances que nous vivons trop historiques pour que nous nous en laissions détourner.

Le point de vue de notre groupe, sur le fond, ayant été remarquablement exposé par notre collègue, mon ami M. Jean François-Poncet, nul ne comprendrait que j'explique à nouveau notre position et, après l'avoir entendu, que nous puissions émettre un vote défavorable.

Je rends hommage à votre talent, monsieur le Premier ministre, je rends aussi hommage à celui de M. le ministre d'Etat.

Il y a longtemps que nous nous connaissons ; il est l'un des meilleurs du barreau...

M. Louis Boyer. Aïe, aïe, aïe !

M. Etienne Dailly. ... et on a du mal - n'est-il pas vrais chers collègues ? - à ne pas se laisser séduire !

Je dois cependant vous dire que je suis beaucoup moins sensible - pourtant, sentimentalement parlant, nous devrions l'être ! - à l'appel que vous avez lancé au nom de ceux qui, en cet instant, manifestent sur les places de Prague ou d'auteurs et qui n'attendent pas, aussi fiévreusement que vous nous l'avez dit, le soutien du Sénat de la République française - ce n'est qu'un argument ! - beaucoup moins sensible à cela, dis-je, qu'aux entretiens que M. le Président de la République aura avec M. Bush avant le sommet maritime, puis avec M. Gorbatchev après le sommet.

En effet, pour reprendre l'expression de M. Estier, ce sommet doit être « encadré » par ces deux entretiens du Président de la République et aucun des membres de notre groupe ne veut prendre et ne prendra la responsabilité de diminuer le poids, l'impact, l'autorité et la résonance des propos que M. le Président de la République tiendra, lors de ces deux entretiens, au nom de l'Europe, certes, mais aussi au nom de la France. (*Très bien ! sur les travées socialistes.*)

Pour le bien de la nation nous n'entendons pas contribuer à diminuer son autorité. C'est la raison pour laquelle nous approuverons ce soir cette déclaration du Gouvernement, mais ne donnez pas à notre vote un sens qu'il n'a pas : il n'a que celui-là et aucun autre. (*Applaudissements sur les travées du R.D.E., sur les travées socialistes, ainsi que sur certaines travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

M. le président. La parole est à M. Pontillon.

M. Robert Pontillon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, le Gouvernement a voulu - nous nous en félicitons - que le Sénat soit la première instance législative à connaître du bilan de la soirée historique de samedi.

Le Gouvernement a souhaité par loyauté envers l'opposition nationale que ce débat soit strictement limité à son objet, à savoir la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est. Nous nous en félicitons encore. Le groupe socialiste, pour sa part, ne sera ni muet ni absent pour contribuer à ce message de paix, d'union et d'espoir auquel appelait, tout à l'heure, M. le Premier ministre.

Certains ont choisi de s'abstraire de cette manifestation d'unité nationale. Tout à l'heure, certains vont refuser, pour un instant, la pause des querelles intestines. Le pays appréciera. D'autres ont accepté, au contraire, de renoncer, eu égard aux enjeux du moment et aux tensions malsaines d'une opposition systématique. C'est bien ainsi.

Il n'y a de place, dans l'histoire, que pour ceux qui voient loin et large. Voir large, c'est prendre en compte les évolutions tant géopolitiques qu'économiques du monde. Voir loin, c'est accepter d'intégrer à sa démarche le mouvement des idées et de n'en retenir que l'aspect positif.

Pour notre part, nous ne voulons pas savoir si l'évolution à l'Est marque l'échec d'une idéologie et le succès supposé d'une autre. Les socialistes sont plus que personne ici engagés dans ce débat. Voilà soixante-dix ans qu'il nous intéresse. Nous pourrions voir dans l'évolution actuelle la revanche et la justification posthumes de Léon Blum et de Rosa Luxembourg sur Lénine, plus que le triomphe du capitalisme libéral. (*M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.*)

Tout cela est, par certains aspects, dérisoire comme la plainte désespérée des traîneurs de la guerre froide face aux défis économiques, politiques et démographiques qui nous préoccupent.

M. Jean-Luc Mélenchon. Très bien !

M. Robert Pontillon. L'histoire s'accélère. Nous devons, nous aussi, accélérer le mouvement. C'est ce que font notre Gouvernement et la diplomatie que vous animez, monsieur le ministre d'Etat.

L'évolution à l'Est commande plus d'intégration à l'Ouest. C'est la voie tracée, sans relâche, par M. le Président de la République, celle qu'amorça la première présidence française et celle que poursuit la seconde.

C'est parce que la Communauté économique européenne a pu s'affirmer comme une communauté de droit, comme un ensemble démocratique à l'économie dynamique, qu'elle a pu servir d'exemple aux évolutions qui se manifestent à Budapest, Varsovie, Berlin ou Prague. Ce n'est pas l'Ouest qui dérive vers l'Est, mais bien l'Est qui est attiré vers l'Ouest.

Le Gouvernement propose d'accélérer le mouvement. Il faut, d'abord, aider à la modernisation économique des pays de l'Est, condition essentielle de la réussite de leur réforme politique.

Il faut ensuite améliorer l'outil communautaire en adaptant nos institutions à la nouvelle donne, car l'évolution à l'Est commande plus d'intégration à l'Ouest.

Nous vous apportons, monsieur le Premier ministre, notre soutien et nous vous manifestons notre confiance pour faire aboutir demain à Strasbourg la charte des droits sociaux. Celle-ci a pour objectif de rappeler que la Communauté n'entend pas subordonner les droits fondamentaux du travail à la seule efficacité économique. Par ailleurs, elle vise à globaliser davantage la coopération européenne et à réaliser la synthèse entre le concept de la sécurité collective et celui de la maison commune dans une sécurité partagée.

M. Philippe François. Amen !

M. Robert Pontillon. Quiconque n'est pas aveuglé par l'obsession sectaire sent bien aujourd'hui que la chance de l'Europe et, dans le même temps, celle de la France - dans l'esprit évoqué par M. Jean François-Poncet cet après-midi - réside dans la présidence française de la Communauté en ce moment même. C'est à cette rencontre que nous devons cette catalyse des consensus consacrée par le « dîner de l'Elysée ». C'est à cette coïncidence que nous devons d'être présents à ce grand rendez-vous du nouvel équilibre européen.

Le groupe socialiste vous apporte ses voix, monsieur le Premier ministre, pour que nous puissions répéter demain les propos tenus par Paul-Henri Spaak au soir de la signature du Traité de Rome : « Cette fois, les hommes d'Occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard ». (*Très bien ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

M. le président. La parole est à M. Lucotte.

M. Marcel Lucotte. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, le groupe de l'U.R.E.I., qui s'honore d'avoir toujours laissé la liberté de vote à ses membres, votera à une forte majorité cette déclaration de politique générale. Il ne le fera pas toutefois sans émettre plusieurs réserves.

S'agissant tout d'abord de la méthode, le jour n'est déjà pas neutre. Peut-être le calendrier s'y prêtait-il, mais ce 20 novembre était aussi le jour où, à coup d'article 49-3, vous

imposez, monsieur le Premier ministre, un budget qui, sans le recours à cette procédure, n'aurait sans doute pas été voté à l'Assemblée nationale.

Le vote garde, en outre, quelque ambiguïté, mais vous vous êtes engagé par l'intitulé même donné à ce débat : « Déclaration de politique générale, portant sur la politique étrangère de la France » - mais, attention, il ne s'agit pas de toute la politique étrangère de la France - ...

M. Etienne Dailly. C'est juste !

M. Marcel Lucotte. ... « à l'égard de l'évolution des pays d'Europe de l'Est ». Tel est l'unique objet de notre débat.

M. Claude Estier. Absolument !

M. Etienne Dailly. Très bien !

M. Marcel Lucotte. Vos propos l'ont d'ailleurs confirmé, monsieur le Premier ministre.

Permettez-moi encore de vous citer car peut-être serons-nous amenés, si vous vous laissez aller - contrairement aux propos que vous avez tenus - à quelque confiance parisienne, à vous les rappeler. Le vote, avez-vous déclaré, ne portera pas sur l'ensemble des affaires gouvernementales. Connaissant la majorité politique du Sénat, nous savons tous qu'elle ne pouvait y être favorable. Non, le vote portera seulement sur un aspect considérable, mais circonscrit. Il ne vous engagera pas au-delà de son objet ni au-delà de cette nuit.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Je reconnais cette citation pour mienne, monsieur Lucotte.

M. Marcel Lucotte. On peut avoir de bonnes lectures !

J'émettrai également des réserves sur le fait que l'action non seulement de la France mais aussi de l'Europe n'est pas, de toute évidence - lorsque l'on voit les sommes mises en jeu - à la hauteur des espérances des pays de l'Est.

Je formulerai également des réserves sur une lacune grave. Certes, nous sommes attachés à l'action de la Communauté économique européenne qui doit être désormais, et beaucoup plus rapidement que prévu, plus unie et plus active.

Nous ne devons pas pour autant oublier l'importance de nos « alliances atlantiques ». Nous leur devons d'avoir pu sauver la liberté et l'indépendance de l'Europe occidentale. Cela explique toute la gravité du débat autour de la présence militaire des Etats-Unis en Europe. Veillons à ce que cette protection ne nous fasse pas un jour défaut, sinon la route dangereuse vers un neutralisme, quel qu'il soit, nous conduirait à nous retrouver seuls face à la puissance militaire soviétique. Il ne faut pas oublier la puissance de l'Armée rouge.

J'exprimerai enfin l'inquiétude que nous ressentons tous vis-à-vis de l'inéluctable réunification de l'Allemagne. Le problème n'est peut-être pas posé, mais tous les Français y songent avec raison.

Le vote positif que la majorité d'entre nous va émettre ne représente donc, en aucune manière, l'approbation de la politique gouvernementale. Le débat budgétaire prochain nous donnera la « bonne » occasion, comme l'a indiqué M. Etienne Dailly, de condamner cette politique.

Non, ce vote positif, émanant de la majorité des membres du groupe de l'U.R.E.I., constitue, selon nous, l'un des éléments, si modeste soit-il, de la réponse que la France doit adresser non seulement aux peuples de l'Europe centrale dans leur quête de liberté et de démocratie, mais aussi à ses onze partenaires de la Communauté économique européenne qui ont besoin de ce témoignage.

Mais il ne faut pas en déduire que nos collègues qui voteront contre la déclaration gouvernementale sont sourds aux appels de nos partenaires et des peuples de l'Est. Nul maniérisme ne doit exister ce soir.

Monsieur le ministre d'Etat, permettez-nous de vous dire que nous regrettons quelque peu votre manifestation d'humour à l'égard de M. Lecanuet, que nous respectons et que nous aimons bien. Il ne le méritait pas. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., du R.P.R. et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées du R.D.E.*)

Après ce très bon débat, qui, je le crois, honore le Sénat, notre seul souci est de ne pas faire dévier ce grand souffle qui secoue un monde trop longtemps soumis à la dictature soviétique, ce courant d'air frais et d'oxygène qui réveille l'Europe. Nous souhaitons que l'Europe occidentale soit le ferment d'une Europe libre et généreuse, d'une Europe des

peuples, d'une Europe qui croit à la liberté et à la solidarité. Nous approuvons cet effort engagé ensemble, mais non l'action du Gouvernement, monsieur le Premier ministre. (*Applaudissements sur les travées de l'U.R.E.I., et de l'union centriste, ainsi que sur certaines travées du R.D.E. et du R.P.R.*)

M. le président. La parole est à M. Cartigny.

M. Ernest Cartigny. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, mes chers collègues, je vous ai écoutés avec une attention extrême et passionnée, je l'avoue, tant il est vrai que ce débat s'inscrit, nous le sentons tous, quelles que soient nos convictions, dans un des moments cruciaux de l'histoire des hommes. J'ai craint que ce débat ne sombre dans l'ambiguïté et dans les calculs subalternes que l'initiative du Gouvernement avait pu faire naître.

Evitant l'amalgame, vous avez indiqué, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'Etat, qu'il s'agissait ce soir d'un débat de politique étrangère et de rien d'autre. Mes collègues du groupe du R.D.E., pour leur part, ont parfaitement surmonté la tentation partisane. MM. Jean François-Poncet et Etienne Dailly ont exposé, mieux que je ne pourrais le faire, les motivations non seulement du cœur, mais aussi de la raison de notre groupe.

J'ai entendu le Gouvernement exposer l'orientation qu'il souhaitait donner à la politique étrangère de la France face aux bouleversements survenus à l'Est. Cette orientation me semble bonne pour mon pays, pour l'Europe et pour la paix.

Cette raison suffit amplement, à mes yeux, à justifier le vote positif que j'émettrai dans quelques instants. (*Applaudissements sur les travées du R.D.E. et sur les travées socialistes.* - *M. Jean Arthuis applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. Vizet.

M. Robert Vizet. Vous aviez à choisir, monsieur le Premier ministre, entre une conception nouvelle des relations internationales, en partant des potentiels et des responsabilités qui sont ceux de la France en Europe, et l'exploitation de la situation des pays de l'Europe de l'Est dans le sens des intérêts égoïstes capitalistes.

L'intitulé même de votre déclaration de politique générale « portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est » démontrait d'emblée que vous avez fait le choix d'une conception étriquée, limitant ce débat de politique générale à ce qui se passe actuellement à l'Est, pour appréhender les événements qui s'y déroulent comme une occasion de pousser les feux de l'intégration européenne dans tous les domaines.

Une question, pourtant très importante pour l'avenir non seulement de l'Europe, à l'Est comme à l'Ouest, mais aussi du monde, a été passée quasiment sous silence dans votre intervention, monsieur le ministre d'Etat. Elle n'était d'ailleurs pas apparue au cours de la réunion des chefs d'Etat et de Gouvernement des Douze qui s'est tenue avant-hier à l'Elysée. Il s'agit de la question du désarmement et de la paix.

De véritables défis sont à relever ensemble par les peuples d'Europe, à l'Est comme à l'Ouest, défis qui exigent de chacun la maîtrise de ses atouts de développement pour organiser des recherches communes, réorienter une partie des potentiels des activités militaires vers des activités pacifiques nouvelles, notamment dans le domaine de l'environnement, maîtriser les filières électroniques pour s'extraire des dominations américaines et japonaises, développer des industries de machines et d'équipements en France et en Europe du Sud, maîtriser les filières agroalimentaires.

Désarmement et développement doivent rythmer, au-delà de la Communauté économique européenne, la construction de la « Maison commune » chère à M. Gorbatchev, c'est-à-dire une Europe de l'Atlantique à l'Oural, comme le préconisait le général de Gaulle (*Rires sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*), ...

M. Jean Garcia. Laissez-le parler !

M. Robert Vizet. ... une Europe de la sécurité et de la coopération, exploitant les opportunités nouvelles des rapports qui s'ouvrent à l'Est.

M. Philippe François. C'est la mascarade communiste !

M. Robert Vizet. Nous ne nous rallions pas, nous communistes français, à la *perestroïka*. Nous nous y reconnaissons.

M. René-Georges Laurin. Ah !

M. Robert Vizet. Les événements historiques qui se déroulent en République démocratique allemande nous réjouissent tout comme la *perestroïka* et les réformes commencées, amorcées ou annoncées dans d'autres pays socialistes. Nous y retrouvons des idées, des objectifs qui nous sont depuis longtemps familiers.

M. Philippe François. La dictature !

M. Robert Vizet. Jusqu'à aujourd'hui, notre chemin est marqué de prises de position sans équivoque pour la libre-circulation des personnes et des idées. (*Rires sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Les orateurs de la majorité sénatoriale de droite qui se sont succédé à la tribune durant la discussion générale ont fait mine de se féliciter de la *perestroïka* et de la fin du mur de Berlin...

M. René-Georges Laurin. C'est vrai !

M. Robert Vizet. ... mais ce fut pour aboutir à la même conclusion que la vôtre, monsieur le Premier ministre, à savoir un prétendu échec du socialisme.

Ce qui a prédominé dans le débat qui s'est déroulé cet après-midi et ce soir, c'est, au-delà de la diversité des approches et des différences d'appréciation pour analyser ce qui se passe à l'Est, la peur que vous inspire à tous, mesdames, messieurs de la droite, la coexistence et la paix. (*Rires sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

M. Jean-Claude Gaudin. Nous préférons vivre ici plutôt qu'en Roumanie !

M. Robert Vizet. Je relève aussi une certaine frilosité dans les propos tenus par notre collègue M. Claude Estier, au nom du groupe socialiste. Mais il est vrai qu'il lui revenait la tâche, dans ce débat, de soutenir le Gouvernement.

M. Roger Garaudy écrit dans *l'Humanité* de ce matin... (*Rires sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

M. Jean Chérioux. C'est un revenant !

M. Marc Lauriol. Ils vont bientôt citer « Trotsky » !

M. Robert Vizet. Si vous voulez faire des citations de ce type, nous sommes prêts à les reprendre dans *l'Humanité*. (*Rires.*)

M. Roger Garaudy écrit : « L'imagination politique n'est pas le fort des dîneurs de l'Europe atlantique à l'Elysée : en face des bouleversements les plus profonds que l'Europe ait connus depuis octobre 1917, ils sont totalement dépassés par l'événement. »

Au terme de ce débat, vous semblez effectivement dépassés, à droite comme à gauche, par les événements qui se déroulent à l'Est.

Quant à vous, monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas d'autre perspective à offrir à l'Est que l'intégration à une Europe capitaliste, alors qu'avec ces événements montent deux grands enjeux majeurs : celui du basculement des dépenses de surarmement vers l'éducation, la recherche, la santé, le transport, le logement et des programmes de coproductions pacifiques ; celui de sociétés mixtes avec les pays socialistes dans un bras de fer entre rentabilité et efficacité sociale, croissance financière et emploi qualifié, dominations et coproductions, surarmement et désarmement.

Cette bataille de la coopération ne se pose pas seulement à l'Est, contrairement à la manière réductrice de votre exposé, monsieur le Premier ministre, elle a une portée planétaire.

Quant à l'aide que vous avez évoquée pour certains pays socialistes, dans la mesure où celle-ci passera sous les fourches Caudines du F.M.I., les pays du tiers monde savent ce qu'il leur en a coûté.

Si vous avez la volonté d'aider les pays socialistes, il existe un moyen très simple et qui ne coûterait pas cher ; c'est justement de répondre positivement aux propositions de désarmement nucléaire et conventionnel des pays du Pacte de Varsovie. (*Vives protestations sur les travées du R.P.R., de l'U.R.E.I. et de l'union centriste.*)

Mme Hélène Luc. Très bien !

M. Jean-Claude Gaudin. Du blé en Roumanie !

M. Robert Vizet. Monsieur le Premier ministre, vous nous avez répondu qu'il convenait d'engager une négociation sur le désarmement en imposant des contrôles. Permettez-moi de

vous dire que, de ce point de vue, vous êtes en retard sur le mouvement qui est d'ores et déjà engagé. En effet, le désarmement est en marche avec, bien entendu, des contrôles à la fois du côté de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Nous nous en félicitons ! De ce point de vue, nous fondons beaucoup d'espoir sur la rencontre entre M. Mikhaïl Gorbatchev et M. George Bush pour, encore une fois, franchir une nouvelle étape de désarmement.

Mme Hélène Luc. Très bien !

M. Robert Vizet. Sans mettre en cause votre politique de défense nationale, en soulageant le fardeau de la course aux armements, les peuples des pays socialistes, mais aussi les peuples de l'Europe de l'Ouest auraient des moyens efficaces pour répondre aux aspirations à mieux vivre dans la liberté de choix de chacun !

Or, selon nous, la question de fond n'est pas, comme vous le prétendez, de baisser la garde quant à notre force de dissuasion défensive dans tous les azimuts. Cependant, cela n'a rien à voir avec la course au surarmement offensive, avec la bombe à neutrons, par exemple, et les missiles Hadès.

La sincérité de vos propos à l'égard des peuples des pays socialistes se mesurera aux décisions que vous prendrez ou soutiendrez dans ce sens.

M. Marcel Lauriol. Dont acte !

M. Robert Vizet. Il s'agira d'une aide concrète, d'un geste significatif comme vous l'avez dit, monsieur le ministre, beaucoup plus efficace que de leur donner en modèle le système capitaliste !

Dans nos pays développés, que fait le capitalisme ?

M. le président. Monsieur Vizet, il s'agit d'une explication de vote.

M. Robert Vizet. Bien sûr, je le sais !

M. le président. Cela fait plus de cinq minutes que vous parlez. Je vous demande donc de conclure !

M. Robert Vizet. Je vais conclure, monsieur le président.

Pas un mot dans votre déclaration, rien sur la situation des dix-sept millions de chômeurs de la Communauté économique européenne. Rien sur les quinze millions de travailleurs qui ne disposent d'aucune garantie. (*Vives protestations sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I.*)

On dirait que cela vous chatouille un peu ! (*Redoublement des protestations sur les mêmes travées.*) C'est peut-être pour cela, monsieur le président, que vous me demandez d'en terminer ! (*Le brouhaha continue.*)

Pourtant, je crois que, de ce point de vue, nous avons fait montre, nous, communistes, d'une grande correction dans le débat, ce qui n'a pas été le cas de la majorité du Sénat, tout à l'heure, quand mon collègue est intervenu.

Mme Danielle Bidard-Reydet. Absolument ! Très bien !

M. Robert Vizet. Rien sur les trente millions d'Américains vivant, officiellement, en dessous du seuil de la pauvreté. (*Les paroles de l'orateur sont couvertes par le vacarme.*)

Plusieurs sénateurs sur les travées du R.P.R. Au vote ! Au vote !

M. Robert Vizet. Rien sur les salariés japonais, qui n'ont pris l'an dernier, en moyenne, que six jours de vacances !

Plusieurs sénateurs sur les travées du R.P.R. Les salariés japonais maintenant !

M. Robert Vizet. Rien sur le néocolonialisme et le pillage par la dette qui sévissent toujours dans le tiers-monde. Rien sur le système capitaliste, qui contraint cinq cents millions de gens à la famine.

M. Marc Lauriol. Vous n'avez aucune maîtrise intellectuelle !

M. Robert Vizet. Rien sur les huit cent quatorze millions d'analphabètes. Rien quant aux quarante mille enfants qui meurent de faim chaque jour !

Devant cette réalité, vous voudriez nous faire admettre que le capitalisme est l'avenir de l'humanité, et que le dénoncer serait archaïque ? (*Bruit sur les travées du R.P.R.*)

Oui, décidément, la seule et vraie question posée est celle de l'établissement de nouvelles relations de coopération profitables à tous les partenaires, d'avancées décisives dans la

voie du désarmement, d'une Europe sans rideau de fer et sans guerre froide, comme le disait Philippe Herzog (« Ah ! » sur les travées du R.P.R.), notre candidat pour les élections européennes.

Nous sommes résolument avec celles et ceux qui luttent pour donner à l'homme toutes les possibilités. Parce que telle n'est précisément pas la politique, monsieur le Premier ministre, que vous venez de présenter au Sénat, nous ne pourrions l'approuver et nous l'exprimerions dans le vote qui va intervenir, en nous abstenant. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées communistes.)

M. le président. La parole est à M. de Rohan.

M. Josselin de Rohan. Nous avons assisté, ces dernières semaines, à des événements formidables que même les esprits les plus audacieux n'osaient pas imaginer.

C'est à bon droit que l'opinion de ce pays a réagi avec passion, avec émotion. La jeunesse a ressenti le formidable espoir qui se levait à l'Est, sans comprendre toujours quelles étaient les implications ou les limites de la réorganisation qui allait se produire dans notre vieille Europe si terriblement marquée par les conflits, surtout par la Seconde Guerre mondiale.

Il eût été impensable que le Gouvernement privé la représentation nationale d'explication sur les changements qui ont pu intervenir dans l'ordre international. Aussi avons-nous demandé qu'un débat se déroule dans cette assemblée, en recourant aux dispositions de l'article 39, alinéa 3, de notre règlement.

Pourquoi recourir à un tel article ? Parce que nous souhaitons un débat qui ne fût pas assorti d'un vote ! Il nous paraissait bon en effet que, dans les circonstances présentes, le Gouvernement non seulement apportât à la représentation nationale les informations qu'elle est en droit d'attendre, mais aussi pût recueillir des suggestions, des avis, voire, parfois, des critiques sur tel ou tel aspect de sa politique.

Pour autant, nous n'entendons pas adopter une attitude strictement partisane : sur tous les bancs de cette assemblée, en effet, nous en sommes bien conscients, le Gouvernement doit pouvoir jouir, dans des discussions délicates, dans des situations complexes, d'une assez large liberté de manœuvre et il doit aussi recueillir, autant que faire se peut, le plus large consensus pour que le Président de la République puisse parler au nom de la nation. C'est pourquoi nous ne voulions pas d'un débat qui ne fût pas ainsi cadré.

Jeudi dernier, lors de la conférence des présidents, M. le ministre chargé des relations avec le Parlement nous avait bien donné l'assurance que c'est ce type de débat que nous aurions. Or, nous avons appris, vendredi, qu'il n'en était plus ainsi et que c'est l'approbation d'une déclaration de politique générale - article 49, quatrième alinéa, de la Constitution - que le Gouvernement invoquait pour le débat d'aujourd'hui. C'est regrettable !

M. René Régnauld. Prenez vos responsabilités !

M. Josselin de Rohan. Nous étions donc bien fondés à penser que le débat avait changé de nature.

Monsieur Régnauld, puisque vous nous dites que nous devons prendre nos responsabilités, rassurez-vous, nous allons les prendre ! Mais je voudrais tout d'abord vous expliquer comment nous allons voter et pourquoi. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

M. Claude Estier. C'est beau !

M. Josselin de Rohan. Tout à l'heure, avec beaucoup d'éloquence d'ailleurs et de force, une force à laquelle le Sénat tout entier a été sensible, M. Lecanuët a su exprimer ce que vous ressentiez. (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R., ainsi que sur quelques travées de l'union centriste.*)

Nous avons eu la satisfaction - j'allais dire, non pas la surprise, mais presque le bonheur ! - d'entendre M. Estier invoquer la grande ombre du général de Gaulle. C'est vrai qu'en ces temps de grands bouleversements nous mesurons sa prescience, la grande justesse de ses vues et la profondeur de ses analyses prophétiques, notamment à propos de la situation en Allemagne de l'Est, qu'il avait prédite depuis longtemps.

M. Roland Bernard. Relisez-le complètement, y compris sa pensée sociale !

M. Josselin de Rohan. Mais entendre ceux qui n'ont jamais cessé de combattre l'homme, sa politique étrangère - quels qu'en fussent les aspects - sa politique européenne, sa politique de défense et sa politique sur les institutions, c'est tout de même beaucoup pour nous ! (*Protestations sur les travées socialistes. - Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

M. Claude Estier. Ce sont vos amis !

M. Josselin de Rohan. Nous pourrions nous dire : « il y a plus de joie au Ciel pour un pêcheur qui se repent que pour 99 justes ». (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

M. Michel Dreyfus-Schmidt. Jésuite !

M. Claude Estier. Cela prouve surtout que nous sommes moins sectaires que vous, monsieur de Rohan.

M. Josselin de Rohan. Monsieur Estier, invoquez moins le général de Gaulle et suivez davantage ses exemples ! (*Applaudissements sur les travées du R.P.R.*)

M. René Régnauld. C'est de la provocation !

M. Roland Bernard. Relisez son message ! Relisez le général de Gaulle !

M. Josselin de Rohan. Surtout, craignez que certaines évocations n'aboutissent à des comparaisons qui seraient terribles pour vous. (« Très bien ! » et applaudissements sur les travées du R.P.R.)

Ce que vous nous demandez, monsieur le Premier ministre...

M. René Régnauld. Et vous !

M. Josselin de Rohan. ...c'est d'approuver votre politique étrangère.

Cette politique, ne vous en déplaise, constitue un bloc. Elle implique une volonté, un dessein et des moyens. On ne peut pas détacher tel ou tel secteur, tel ou tel aspect d'une politique étrangère. On ne peut pas dire : approuvez ma politique européenne, même si vous faites des réserves sur ma politique de sécurité, même si vous êtes hostiles à la politique que je mène à l'égard du tiers-monde ! C'est la même inspiration. Ce sont les mêmes hommes qui les mènent. Ce sont les mêmes principes qui les guident.

Comment voulez-vous que, demain, nous qui allons censurer votre budget parce que vous ne vous donnez pas les moyens de conduire la politique étrangère de ce pays, nous vous approuvions aujourd'hui ? Nous ne serions pas logiques. Notre attitude ne serait pas cohérente.

Par conséquent, nous ne pouvons pas procéder à cet échange subtil auquel vous voudriez nous inviter.

Nous avons - pardonnez-nous, c'est notre opinion - le sentiment que, trop souvent, on s'abrite derrière la Communauté économique européenne ou les nécessités de la construction européenne pour masquer l'absence de politique de la France. Nous avons le sentiment que, trop souvent, cette politique est dictée par la recherche d'effets médiatiques, de succès qui peuvent frapper les opinions, et que cette continuité, cette force qui existaient précisément quand le général de Gaulle la conduisait font défaut actuellement. (*Applaudissements sur les travées du R.P.R. et de l'U.R.E.I. - Protestations sur les travées socialistes.*)

Nous avons aussi le sentiment, ne vous en déplaise, que, dans la politique que nous devions mener face à l'Est, on a fait trop peu et souvent trop tard. J'ai en mémoire les propos terribles qui ont été tenus par Lech Walesa à certains de nos collègues alors en visite en Pologne nous reprochant l'insuffisance de notre effort.

Nous avons senti profondément ce reproche, cela nous a fait mal. Alors ne venez pas, aujourd'hui, nous dire que nous n'avons pas le droit de censurer cette politique !

M. Roland Bernard. Vous n'avez pas le monopole de Lech Walesa !

M. Josselin de Rohan. Ces propos ont tout de même été prononcés !

Vous essayez de nous faire croire, par l'intermédiaire d'astuces de procédure, que nous devons nous prononcer pour l'Europe ou contre l'Europe, pour le désarmement ou contre le désarmement, pour la paix ou pour toute autre politique.

Vous avez utilisé tout à l'heure l'article 49-3 de la Constitution à l'Assemblée nationale. Maintenant vous recourez à l'article 49-4.

M. Claude Estier. C'est en application de la Constitution !

M. Josselin de Rohan. Mais il ne s'agit que d'astuces politiciennes,...

Mme Paulette Fost. Monsieur le président, vous ne l'interrompez pas ? Son temps de parole est dépassé !

M. Josselin de Rohan. ... que d'astuces de procédure !

M. René Rénault. Les cinq minutes sont dépassées !

M. Josselin de Rohan. Il est évident que tout cela a pour seul objet de tenter d'enfoncer des coins entre les groupes de l'opposition à l'Assemblée nationale ou entre les groupes de l'opposition sénatoriale ; il peut en effet y avoir des nuances dans la manière dont ils abordent les sujets, et vous aimeriez en faire des fossés. (*Protestations sur les travées socialistes.*)

Je crains, monsieur le Premier ministre, que vous n'ayez des déillusions. En tout cas, ce qui nous attriste en la circonstance, je dirai même ce qui nous chagrine, c'est qu'il soit fait recours à de tels procédés qui ne sont pas à la hauteur du grand débat que nous vivons aujourd'hui. (*Brouhaha.*)

C'est parce que nous ne pouvons vous suivre dans cette voie que nous ne voterons pas la déclaration que vous nous avez présentée. Ce faisant, nous nous prononçons non contre une politique d'aide aux pays de l'Est mais contre l'utilisation que vous avez faite de procédés subalternes de politique intérieure. (*Vifs applaudissements sur les travées du R.P.R. - Applaudissements sur certaines travées de l'union centriste et de l'U.R.E.I.*)

M. Claude Estier. Ridicule !

M. le président. Le Sénat va procéder maintenant au vote sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est.

En application de l'article 39, alinéa 2, du règlement, le scrutin public est de droit.

Conformément à l'article 60 bis du règlement, il va être procédé à un scrutin public à la tribune, dans les conditions fixées par l'article 56 bis du règlement.

J'invite MM. Guy Allouche et Gérard Larcher à venir à la tribune pour le déroulement des opérations de vote.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre I.*)

M. le président. Le scrutin sera clos quelques instants après la fin de l'appel nominal.

Le scrutin est ouvert.

Huissier, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel nominal a lieu.*)

M. le président. Le premier appel nominal est terminé.

Le scrutin va rester ouvert encore quelques minutes pour permettre à ceux qui n'ont pas répondu à l'appel nominal de venir voter...

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

MM. les secrétaires vont procéder au dépouillement.

(*Il est procédé au comptage des votes.*)

M. le président. Voici le résultat du dépouillement du scrutin n° 43 sur la demande, formulée par M. le Premier ministre, d'approbation de la déclaration de politique générale portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est :

Nombre des votants	318
Nombre des suffrages exprimés	293
Majorité absolue	147
Pour l'adoption	190
Contre	103

Le Sénat a approuvé la déclaration de politique générale du Gouvernement portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est. (*Vifs applaudissements sur les travées socialistes ainsi que sur certaines travées de l'union centriste.*)

M. Michel Rocard, Premier ministre. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Rocard, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, à cette heure tardive, je veux simplement remercier très brièvement le Sénat à la fois de l'attention qu'il a portée au problème que le Gouvernement lui avait soumis, de la sérénité, de la gravité et de la richesse de ses débats et, enfin, de son vote. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

3

COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

M. le président. M. le président du Sénat a reçu de M. le Premier ministre une communication en date du 20 novembre 1989 relative à la consultation des assemblées territoriales de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie se rapportant :

- au projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, signée à Berne le 19 septembre 1979 ;

- au projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, signée à Bonn le 23 juin 1979 telle qu'amendée à Bonn le 26 octobre 1985.

Acte est donné de cette communication.

Ce document a été transmis à la commission compétente.

4

ORDRE DU JOUR

M. le président. Voici quel sera l'ordre du jour de la prochaine séance publique, précédemment fixée à aujourd'hui, mardi 21 novembre, à seize heures :

Discussion du projet de loi de finances pour 1990, considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (nos 58 et 59, 1989-1990).

M. Roger Chenaud, rapporteur général de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation.

Discussion générale.

Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1990

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1990 est reporté au mardi 21 novembre 1989, à seize heures.

Vote de l'ensemble de la première partie du projet de loi de finances pour 1990

En application de l'article 59, premier alinéa, du règlement, il sera procédé à un scrutin public ordinaire lors du vote de la première partie du projet de loi de finances pour 1990.

Délai limite pour le dépôt des amendements aux crédits budgétaires pour le projet de loi de finances pour 1990

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, en application de l'article 50 du règlement, le délai limite pour le dépôt des amendements aux divers crédits budgétaires et articles rattachés du projet de loi de finances pour 1990 est fixé à la veille du jour prévu pour la discussion, à dix-sept heures.

Délai limite pour les inscriptions de parole dans les discussions précédant l'examen des crédits de chaque ministère

Conformément à la décision prise par la conférence des présidents, le délai limite pour les inscriptions de parole dans les discussions précédant l'examen des crédits de chaque ministère est fixé à la veille du jour prévu pour la discussion, à dix-sept heures.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à une heure trente-cinq.)

*Le Directeur
du service du compte rendu sténographique,*

JEAN LEGRAND

COMMUNICATION RELATIVE A LA CONSULTATION D'ASSEMBLÉES TERRITORIALES DE TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. le Président du Sénat a reçu de M. le Premier ministre une communication en date du 20 novembre 1989 relative à la consultation d'assemblées territoriales de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie se rapportant :

- au projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, signée à Berne le 19 septembre 1979 ;
- au projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, signée à Bonn le 23 juin 1979 telle qu'amendée à Bonn le 26 octobre 1985.

Ces documents ont été transmis à la commission compétente.

QUESTIONS ORALES

REMISES À LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT
(Application des articles 76 et 78 du Règlement)

Situation du secteur français de la machine-outil

159. - 20 novembre 1989. - **M. Jean Cluzel** appelle l'attention de **M. le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire** sur la situation du secteur français de la machine-outil. Il constate que l'année 1988 a été marquée par une forte reprise de l'activité dans ce domaine et que le premier semestre de l'année 1989 annonce des résultats prometteurs. En effet, en 1988, la production a enregistré une croissance de 13 p. 100 et sur les six premiers mois de 1989, une hausse de 30 p. 100 par rapport aux résultats de l'année précédente. Les effectifs de ce secteur ont même augmenté cette année de 2 p. 100. Il note que cette reprise a été rendue possible grâce à un certain nombre d'entreprises qui ont pu investir et recruter des jeunes fraîchement issus de l'enseignement technique. Toutefois, malgré ces chiffres encourageants, il relève que notre solde commercial a continué à se dégrader. Deux machines-outils sur trois vendues en France, l'an passé, ont été importées. En un an, le déficit commercial est passé de 2,7 milliards de francs à 3,4 milliards de francs. En conséquence, il lui demande quelle politique le Gouvernement entend adopter pour soutenir cette reprise et réduire le déséquilibre de la balance des échanges extérieurs, et l'interroge en particulier sur les mesures qui pourraient être adoptées en faveur des investissements et des relations écoles-entreprises, qui jouent un rôle si important dans ce secteur industriel en République fédérale d'Allemagne par exemple.

Suppression des nuisances entraînées par l'exploitation d'une carrière de gypse dans le massif de Montmorency

160. - 20 novembre 1989. - **Mme Marie-Claude Beau-deau** demande à **M. le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs**, quelles sont les mesures d'urgence à prendre par la S.A.M.C. (Société anonyme matériaux constructions) pour supprimer l'ensemble des nuisances entraînées par l'exploitation de la carrière de gypse sous le massif forestier de Montmorency, préserver les conditions de vie des habitants de la région de Bessancourt, Chauvry, Baillet-en-France, Béthemont, Villiers-Adam, Saint-Leu-la-Forêt, Taverny (Val-d'Oise), sauvegarder l'environnement et le milieu naturel de toute cette région aux richesses écologiques exceptionnelles.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

de la séance

du lundi 20 novembre 1989

SCRUTIN (N° 43)

sur la demande, formulée par M. le Premier ministre, d'approbation de la déclaration de politique générale portant sur la politique étrangère de la France à l'égard de l'évolution des pays de l'Europe de l'Est.

Nombre de votants	318
Nombre des suffrages exprimés	293
Pour	190
Contre	103

Le Sénat a adopté.

Ont voté pour

MM.

François Abadie
Philippe Adnot
Michel d'Aillières
Paul Alduy
Guy Allouche
Maurice Arreckx
Jean Arthuis
Alphonse Arzel
François Autain
Germain Authié
José Balarelo
René Ballayer
Bernard Barbier
Bernard Barraux
Gilbert Baumet
Jean-Pierre Bayle
Gilbert Belin
Jacques Bellanger
Claude Belot
Georges Berchet
Mme Maryse
Bergé-Lavigne
Roland Bernard
Daniel Bernardet
Jean Besson
André Bettencourt
Jacques Bialski
Pierre Biarnes
Jacques Bimbenet
François Blaizot
Jean-Pierre Blanc
Marc Bœuf
Christian Bonnet
Marcel Bony
Joël Bourdin
Philippe de Bourgoing
Raymond Bouvier
André Boyer (Lot)
Jean Boyer (Isère)
Louis Boyer (Loiret)
Louis Brives
Guy Cabanel
Jean-Pierre Cantegrit
Jacques Carat
Ernest Cartigny
Robert Castaing
Louis de Catuelan
Joseph Caupert
Jean-Paul Chambriard
William Chervy
Auguste Chupin
Jean Cluzel
Henri Collard
Yvon Collin

Francisque Collomb
Claude Cornac
Charles-Henri
de Cossé-Brissac
Marcel Costes
Raymond Courrière
Roland Courteau
Pierre Croze
Michel Crucis
Etienne Dailly
Michel Darras
André Dagnac
Marcel Daunay
Marcel Debarge
Jean Delanau
André Delelis
Gérard Delfau
François Delga
Rodolphe Désiré
André Diligent
Michel Dreyfus-Schmidt
Jean Dumont
Ambroise Dupont
Bernard Dussaut
André Egu
Jean-Paul Emin
Claude Estier
Jean Faure
André Fosset
Jean-Pierre Fourcade
Jean François-Poncet
Aubert Garcia (Gers)
Gérard Gaud
Jean-Claude Gaudin
Jacques Genton
François Giacobbi
Jean-Marie Girault
(Calvados)
Paul Girod (Aisne)
Henri Gœtschy
Yves Goussebaire-Dupin
Jean Grandon
Roland Grimaldi
Robert Guillaume
Jacques Habert
Marcel Henry
Daniel Heffel
Jean Huchon
Claude Huriet
Pierre Jeambrun
Charles Jolibois
Louis Jung

Philippe Labeyrie
Pierre Lacour
Pierre Laffitte
Tony Larue
Robert Laucournet
Bernard Laurent
Henri Le Breton
Bernard Legrand
(Loire-Atlantique)
Edouard Le Jeune
(Finistère)
Max Lejeune (Somme)
Charles-Edmond
Lenglet
Marcel Lesbros
François Lesein
Louis Longuequeue
Paul Loridant
François Louisy
Pierre Louvot
Roland du Luart
Marcel Lucotte
Jacques Machet
Jean Madelain
Philippe Madrelle
Kléber Malécot
Michel Manet
Hubert Martin
Jean-Pierre Masseret
Serge Mathieu
(Rhône)
Jean-Luc Mélenchon
Louis Mercier
Daniel Millaud
Michel Miroudot
Louis Moinard
Michel Moreigne
Jacques Mossion
Georges Mouly
Jacques Moutet
Henri Olivier
Georges Othily
Bernard Pellarin
Albert Pen
Guy Penne
Jean Pépin
Daniel Percheron
Louis Perrein
Hubert Peyou
Jean Peyraffitte
Louis Philibert
Jean-François Pintat
Michel Poniatowski
Robert Pontillon
Richard Pouille

Jean Pourchet
Claude Pradille
Jean Puech
Roger Quilliot
Henri de Raincourt
Albert Ramassamy
René Régnauld
Henri Revol
Jacques Roccaserra
Gérard Roujas
André Rouvière
Olivier Roux
Marcel Rudloff

Claude Saunier
Pierre Schiélé
Bernard Seillier
Paul Séramy
Franck Sérusclat
René-Pierre Signé
Raymond Soucaret
Pierre-Christian
Taittinger
Fernand Tardy
Jacques Thyraud
Jean-Pierre Tizon
Henri Torre

René Travert
René Trégouët
Georges Treille
François Trucy
André Vallet
Pierre Vallon
Albert Vecten
André Vezinhet
Marcel Vidal
Robert-Paul Vigouroux
Albert Voilquin

Ont voté contre

MM.

Michel Alloncle
Jean Amelin
Hubert d'Andigné
Honoré Baillet
Jean Barras
Jean-Paul Bataille
Henri Belcour
Jacques Bérard
Roger Besse
Maurice Blin
André Bohl
Roger Boileau
Amédée Bouquerel
Yvon Bourges
Raymond Bourguine
Jean-Eric Bousch
Jacques Braconnier
Mme Paulette
Brisepierre
Michel Caldaguès
Robert Calmejane
Jean-Pierre Camoin
Paul Caron
Pierre Carous
Auguste Cazalet
Jean Chamant
Michel Chauty
Jean Chéroux
Roger Chinaud
Jean Clouet
Henri Collette
Maurice Couve
de Murville
Charles de Cuttoli
Désiré Debavellaere
Luc Dejoie
Jacques Delong

Charles Descours
Michel Doublet
Franz Dubosq
Alain Dufaut
Pierre Dumas
Marcel Fortier
Philippe François
Philippe de Gaulle
Alain Gérard
François Gerbaud
Charles Ginesy
Jacques Golliet
Adrien Gouteyron
Paul Graziani
Georges Gruillot
Yves Guéna
Bernard Guyomard
Hubert Haenel
Emmanuel Hamel
Mme Nicole
de Hauteclouque
Rémi Herment
Bernard Hugo
Roger Husson
André Jarrot
André Jourdain
Paul Kauss
Christian
de La Malène
Lucien Lanier
Gérard Larcher
René-Georges Laurin
Marc Lauriol
Jean Lecanuet
Jean-François
Le Grand (Manche)
Maurice Lombard
Paul Masson

François Mathieu
(Loire)
Michel Maurice-Bokanowski
Jacques de Menou
Paul Moreau
Arthur Moulin
Jean Natali
Lucien Neuwirth
Charles Ornano
Paul d'Ornano
Jacques Oudin
Sosefo Makapé
Papilio
Charles Pasqua
Alain Pluchet
Christian Poncelet
Roger Poudonson
André Pourny
Claude Prouvoyeur
Roger Rigaudière
Jean-Jacques Robert
(Essonne)
Mme Nelly Rodi
Josselin de Rohan
Roger Romani
Michel Rufin
Jean Simonin
Michel Souplet
Jacques Sourdille
Louis Souvet
Martial Taugourdeau
Dick Ukeiwé
Jacques Valade
Xavier de Villepin
Serge Vinçon
André-Georges Voisin

Se sont abstenus

M.

Henri Bangou
Mme Marie-Claude
Beauveau

MM.

Jean-Luc Bécart
Mme Danielle
Bidard Reydet
Jacques Chaumont
Mme Paulette Fost
Mme Jacqueline
Frayssé-Cazalis

Jean Garcia
(Seine-Saint-Denis)
Jacques Larché
Charles Lederman
Félix Leyzour
Roger Lise
Mme Héliène Luc
Louis Minetti
René Monory
Claude Mont

Geoffroy
de Montalembert
Robert Pagès
Ivan Renar
Guy Robert
(Vienne)
Maurice Schumann
Paul Souffrin
Louis Virapoullé
Hector Viron
Robert Vezet

N'ont pas pris part au vote

Mme Hélène Missoffe et M. Jean Roger.

N'a pas pris part au vote

M. Alain Poher, président du Sénat.

Les nombres annoncés en séance ont été reconnus, après vérification, conformes à la liste de scrutin ci-dessus.

Ont délégué leur droit de vote

(Art. 63 et 64 du règlement.)

MM. François Abadie à M. Pierre Jeambrun.
Philippe Adnot à M. Bernard Laurent.
Michel d'Aillières à M. Yves Goussebaire-Dupin.
Paul Alduy à M. Louis Moinard.
Hubert d'Andigné à M. Marc Lauriol.
Maurice Arreckx à M. Michel Miroudot.
François Autain à M. Gérard Roujas.
Honoré Bailet à M. Jean Simonin.
Henri Bangou à M. Robert Vizet.
Bernard Barbier à M. Marcel Lucotte.
Bernard Barraux à M. Jean Cluzel.
Jean-Paul Bataille à M. José Balareello.
Gilbert Baumet à M. Claude Pradille.
Jean-Pierre Bayle à M. Guy Penne.
Claude Belot à M. Claude Mont.
Jacques Bérard à M. Jacques Oudin.
Georges Berchet à M. Raymond Soucaret.
Jean Besson à M. Jean Peyraffitte.
Jacques Bimbenet à M. Ernest Cartigny.
François Blaizot à M. Jacques Moutet.
Jean-Pierre Blanc à M. Jean Arthuis.
Maurice Blin à M. René Monory.
Roger Boileau à M. Kléber Malécot.
Marcel Bony à M. André Rouvière.
Raymond Bourgine à M. Alain Pluchet.
Philippe de Bourgoing à M. Jean-François Pintat.
Jean-Eric Bousch à M. Paul Graziani.
Raymond Bouvier à M. Jacques Golliet.
André Boyer à M. François Lesein.
Louis Brives à M. René Régnauld.
Guy Cabanel à M. Serge Mathieu.
Pierre Carous à M. Lucien Neuwirth.
Robert Castaing à M. Michel Moreigne.
Michel Chauty à Mme Nelly Rody.
Yvon Collin à M. Jacques Bialski.
Claude Cornac à M. Louis Perrein.
Charles-Henri de Cossé-Brissac à M. Jacques Larché.
Raymond Courrière à M. Daniel Percheron.
Roland Courteau à M. René-Pierre Signé.
Pierre Croze à M. André Pourny.
Michel Crucis à M. Michel Poniatowski.
Michel Darras à M. Paul Loridant.
Luc Dejoie à M. Christian Poncelet.
Jean Delaneau à M. Bernard Seillier.
André Delelis à M. Albert Ramassamy.
François Delga à M. Jean Grandon.
André Diligent à M. Edouard Le Jeune.
Michel Doublet à M. Michel Rufin.
Alain Dufaut à M. Serge Vinçon.
Jean Dumont à M. Jacques Thyraud.
André Egu à M. Jean Madelain.
Jean-Paul Emin à M. Jean-Pierre Tizon.
Jean Faure à M. Paul Séramy.
Marcel Fortier à Mme Paulette Brisepierre.
André Fosset à M. René Ballayer.
Aubert Garcia à M. Albert Pen.
Gérard Gaud à M. Franck Sérusclat.
Jacques Genton à M. Xavier de Villepin.
Alain Gérard à M. Claude Prouvoeur.
François Giacobbi à M. Roland Grimaldi.
Charles Ginesy à M. Geoffroy de Montalembert.

Jean-Marie Girault à M. Albert Voilquin.
Paul Girod à M. Etienne Dailly.
Henri Goetschy à M. Pierre Lacour.
Georges Gruillot à M. Jean Chérioux.
Hubert Haenel à M. Michel Caldaguès.
Rémi Herment à M. Guy Robert.
Claude Huriet à M. Michel Souplet.
Roger Husson à M. Josselin de Rhohan.
Charles Jolibois à M. Jean Boyer.
André Jourdain à M. Jean Charmant.
Paul Kauss à M. Yvon Bourges.
Philippe Labeyrie à M. Marcel Debarge.
Pierre Laffitte à M. Henri Collard.
Robert Laucournet à M. Rodolphe Désiré.
Henri Le Breton à M. Marcel Daunay.
Charles Lederman à Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis.
Bernard Legrand à M. Jean François-Poncet.
Max Lejeune à M. Georges Mouly.
Charles-Edmond Lenglet à M. Roland Bernard.
Félix Leyzour à Mme Danielle Bidard-Reydet.
Maurice Lombard à M. Jean Amelin.
Louis Longequeue à M. Germain Authié.
Pierre Louvot à M. Louis Boyer.
Roland du Luart à M. Pierre-Christian Taittinger.
Christian de la Malène à M. Amédée Bouquerel.
Michel Manet à Mme Maryse Bergé-Lavigne.
Hubert Martin à M. Christian Bonnet.
Jean-Pierre Masseret à M. Jacques Bellanger.
François Mathieu à M. Paul Caron.
Jacques de Menou à M. Charles de Cuttoli.
Louis Mercier à M. André Dagnac.
Daniel Millaud à M. Marcel Henry.
Louis Minetti à M. Jean Garcia.
Jacques Mossion à M. Auguste Chupin.
Henri Olivier à M. Joseph Caupert.
Charles Ornano à M. Jacques Habert.
Georges Othily à M. François Louisy.
Robert Pagès à Mme Hélène Luc.
Sosefo Makapé Papilio à M. Jean Barras.
Charles Pasqua à M. Roger Romani.
Bernard Pellarin à M. Jean-Pierre Cantegrit.
Jean Pépin à M. Joël Bourdin.
Hubert Peyou à M. Jacques Carat.
Louis Philibert à M. Gilbert Belin.
Richard Pouille à M. Jean Clouet.
Jean Pourchet à M. Louis de Catuelan.
Jean Puech à M. Jean-Paul Chambriard.
Roger Quilliot à M. Pierre Biarnes.
Henri de Raincourt à M. Ambroise Dupont.
Yvan Renar à Mme Paulette Fost.
Henri Revol à M. Roger Chinaud.
Jacques Roccaserra à M. Guy Allouche.
Jean Roger à M. Yvon Collin.
Olivier Roux à M. Jean Huchon.
Marcel Rudloff à M. Daniel Hoeffel.
Claude Saunier à M. Gérard Delfau.
Pierre Schiélé à M. Louis Jung.
Maurice Schumann à M. Maurice Couve de Murville.
Paul Souffrin à Mme Marie-Claude Beaudou.
Louis Souvet à M. Robert Calmejane.
Fernand Tardy à M. William Chervy.
Martial Taugourdeau à M. Philippe François.
Henri Torre à M. Jean-Pierre Fourcade.
René Travert à M. Jean-Claude Gaudin.
René Trégouët à M. Charles Descours.
Georges Treille à M. Daniel Bernardet.
François Trucy à M. André Bettencourt.
Dick Ukeiwé à M. Henri Collette.
André Vallet à M. Robert Guillaume.
Albert Vecten à M. Jacques Machet.
André Vezinhet à M. Marcel Costes.
Marcel Vidal à M. Marc Bœuf.
Robert-Paul Vigouroux à M. Claude Estier.
Louis Virapoullé à M. Roger Lise.
Hector Viron à M. Jean-Luc Bécart.
André-Georges Voisin à M. Gérard Larcher.